

Université de Montréal

Contribution à l'étude des indices linguistiques de l'idéologie :  
*Pluie et vent sur Télumée Miracle*

Par Wilnayra Lespier Cruz

Département de Linguistique et Traduction  
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.)  
en linguistique

Avril, 2007

© Wilnayra Lespier Cruz



P  
25  
U54  
2007  
V. 013

## AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

## NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal  
Faculté d'études Supérieures

Ce mémoire intitulé :

Contribution à l'étude des indices linguistiques de l'idéologie :  
*Pluie et vent sur Têlumée Miracle*

Présenté par :

Wilnayra Lespier Cruz

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Marthe Faribault  
Président-rapporteur

Nathan Ménard  
Directeur de recherche

Richard Patry  
Codirecteur

Gilles Bélanger  
Membre du jury

## Résumé

Cette recherche se propose d'étudier les représentations linguistiques de l'idéologie dans *Pluie et vent sur Têlumée Miracle* (1973) de Simone Schwarz-Bart. Pour ce faire, nous commençons par présenter et discuter la notion d'idéologie avec l'évolution de ses différentes acceptions dans le contexte particulier de notre recherche. Ensuite, dans l'analyse de notre corpus, nous adoptons les perspectives cognitives de van Dijk (1998) et fonctionnelles de Reboul (1980) et nous avons identifié cinq critères analytiques.

Le critère phonographique explore l'utilisation des majuscules et les guillemets, de même que les connotations idéologiques qu'ils expriment. Le critère lexical (le vocabulaire et les expressions) retient les termes qui désignent les concepts retenus et les termes types de catégorisation, tout en dégagant les implications du choix de code (la langue et/ou le registre) dans quelques situations spécifiques telles que les interactions sociales « Noir avec Noir » et « Blanc avec Noir ». Ces interactions sont renforcées par les usages des pronoms et appellatifs (titres), retenus par le troisième critère, de niveau grammatical. Le quatrième critère prend comme cibles les modèles actantiels et les symboles dans les descriptions des personnages (représentation positive de personnages de l'*ingroup* et représentation négative des personnages de l'*outgroup*), ainsi que les conséquences de celles-ci sur la perception, voire les opinions, des lecteurs. D'après cette analyse, nous avons identifié les images et les conceptions propres à l'imaginaire guadeloupéen qui peuvent échapper partiellement ou totalement à l'attention d'un lecteur étranger ou peu averti. Finalement, le cinquième critère, celui du point de vue (ou polyphonie), considère les discours cités et les proverbes comme méthodes d'insertion des voix de la communauté. Aussi, nous tenons compte des indices modalisateurs du discours rapporté (les didascalies) dévoilant tant les attitudes du locuteur cité que les opinions de la narratrice du roman. Le dernier élément de ce critère examine le contenu logique de quelques passages présupposant des schèmes mentaux des locuteurs.

Par ailleurs, pour l'analyse des interférences « français/créole », nous avons opté pour la grille de lecture proposée par Ménard (2001) comprenant trois types d'interférences : la complémentarité, le parallélisme et la fusion. Étant donné que nous traitons ces interférences comme une instance de *mélange de codes*, nous avons employé la terminologie de Muysken (2000). Nous avons associé la *complémentarité* avec l'*insertion de matériel*, le *parallélisme* avec l'*alternance* et la *fusion* avec la *lexicalisation congruente*.

Notre conclusion, et dernier chapitre, présente une synthèse commentée de notre méthode, de même que les résultats de chaque critère de la grille analytique. Nous avons conclu que notre analyse multidisciplinaire à plusieurs niveaux linguistiques (structures graphiques, lexicales et énonciatives) contribue, selon notre hypothèse, à l'interprétation des indices idéologiques, tout en mettant en relief le rôle de l'inscription du créole dans le roman de Simone Schwarz-Bart, même si le texte est écrit en français.

**Mots clés :** *linguistique, analyse du discours, idéologie, Guadeloupe, français/créole, Pluie et vent sur Têlumée Miracle*

## Summary

This research intends the study of the ideological linguistic representations on 1973's *Pluie et Vent sur Têlumée Miracle* by Simone Schwarz-Bart. In order to do this, we started by presenting and discussing the concept of *ideology* and its evolution within the particularities on the context of our study. We then adopted van Dijk's (1998) and Reboul's (1980) respective cognitive and functional perspectives and we identified five analytic criterions.

The phonographic criterion explores the use of capital letters and quotations marks, as well as their ideological connotations. The lexical criterion (vocabulary and expressions) withholds the designation terms and the categorical terms. Also, we retrieve the ideological implications of the code choice (language/register) during some specific interaction situations: "between Blacks" and "between Blacks and Whites". These social interactions are reinforced with the use of personal pronouns and appellatives (social titles), analyzed by the third criterion, the grammatical criterion. The next criterion focuses on actantial models and symbols during character description (the positive representations of in-group and the negative representations of out-group characters), and what's more, their consequences on the reader's perception and opinion of characters. Following this analysis, we identified some images and conceptions belonging to people from Guadeloupe which are almost unnoticeable for the foreign eye. Finally, the polyphonic, and fifth, criterion takes into account the different points of view (or polyphony) in the story: the quotations and proverbs are considered as a method to introduce the community's voice. In addition to this, we examine the modalization indicators (i.e. *didascalies* or 'stage directions') as a way to discover the speaker's attitudes and the narrator's opinions. The last element of this criterion studies the logic content of some passages which presuppose the speakers' mental schemes.

Regarding the subject of the French/Creole interference, we chose the reading criterions proposed by Ménard (2001) which present three types of interferences: the complementation, the parallelism and the fusion. Since we treat these interferences as *code mixing*, we used Muysken (2000) terminology. We associated the *complementation* with the *insertion of material*, the *parallelism* with the *alternation between structures of language* and the *fusion* with the *congruent lexicalization*.

Our conclusion, and last chapter, presents a synthesis and a commentary on our analysis methods, as well as the results of our analytic criterions. We concluded that our multidisciplinary and multilevel analysis (graphic, lexical and enunciation structures) contribute, according to our hypothesis, with the interpretation of linguistic representations of ideology, insisting on the Creole insertion on the French writing of the novel.

Key words: *linguistics, discourse analysis, ideology, Guadeloupe, French/Creole interference, Pluie et vent sur Têlumée Miracle*

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Identification du jury</b>	<b>I</b>
<b>Résumé</b>	<b>II</b>
<b>Summary</b>	<b>III</b>
<b>Table des matières</b>	<b>IV</b>
<b>Liste des Figures</b>	<b>VIII</b>
<b>Liste des Tableaux</b>	<b>IX</b>
<b>Liste des abréviations et conventions d'écriture</b>	<b>X</b>
<b>Dédicace</b>	<b>XI</b>
<b>Remerciements</b>	<b>XII</b>
<b>Chapitre 1 : Introduction : Objectifs de la recherche</b>	<b>1</b>
<b>1.1. Problématique de l'analyse linguistique de l'<i>idéologie</i></b>	<b>2</b>
<b>1.2. Choix du corpus</b>	<b>3</b>
1.2.1. Présentation du roman	4
1.2.2. Description et résumé de l'intrigue du roman	5
<b>1.3. Hypothèses</b>	<b>6</b>
<b>1.4. Limites de la recherche</b>	<b>6</b>
<b>Chapitre 2 : Principes théoriques : Concepts de base de la recherche</b>	<b>7</b>
<b>2.1. Le concept d'<i>idéologie</i></b>	<b>7</b>
2.1.1. Historique du terme <i>idéologie</i>	7
2.1.2. L' <i>idéologie</i> en linguistique	9
2.1.3. Les cinq traits de l' <i>idéologie</i> proposés par Reboul (1980)	10
2.1.4. L' <i>idéologie</i> de van Dijk	12

<b>2.2. L'idéologie dans le contexte historico socioculturel antillais</b>	<b>16</b>
2.2.1. Histoire de la Guadeloupe	16
2.2.2. La société guadeloupéenne	19
2.2.2.1. Société et ethnicité	19
2.2.2.2. Société et culture	22
2.2.2.2.1. La valorisation de l'élément blanc	22
2.2.2.2.2. La valorisation de l'élément noir	23
2.2.3. La diglossie linguistique : un reflet de la société	24
2.2.3.1. Les origines de la diglossie	24
2.2.3.2. Supériorité du français	25
2.2.3.3. Le créole : langue reconnue	25
<b>Chapitre 3 : Méthodologie de la recherche</b>	<b>27</b>
<b>3.1. Comment reconnaître la présence de l'idéologie ?</b>	<b>28</b>
3.1.1. L'analyse linguistique d'un roman	29
3.1.2. Grille d'analyse	30
3.1.2.1. Linguistique	30
3.1.2.1.1. Phonographie	31
3.1.2.1.2. Vocabulaire et expressions	32
3.1.2.1.3. Éléments grammaticaux	34
3.1.2.2. Textuel/Niveau énonciatif	35
3.1.2.2.1. Modèle actantiel et symbolique des personnages	35
3.1.2.2.2. Point de vue	36
3.1.3. Contexte historique, social et culturel	37
<b>3.2. Comment reconnaître l'interférence : français/créole ?</b>	<b>39</b>
3.2.1. Contexte linguistique	39
3.2.2. Grille d'analyse de l'interférence	40
<b>Chapitre 4 : Résultats de la recherche</b>	<b>42</b>
<b>4.1. Linguistique</b>	<b>42</b>
4.1.1. Phonographie	42
4.1.1.1. Majuscules	43
4.1.1.2. Guillemets	44
4.1.1.2.1. Multiplicité de codes linguistiques	45
4.1.1.2.2. Polyvalence sémantique	47
4.1.1.2.3. Multiplicité des voix	48
4.1.1.2.4. Marqueur de subjectivité	48
4.1.1.2.5. Absence de guillemets	49

4.1.2. Vocabulaire et expressions	50
4.1.2.1. Dénomination	50
4.1.2.1.1. Blancs	50
4.1.2.1.1.1. Noms et phrases nominales	51
4.1.2.1.1.2. Typologie des Blancs	52
4.1.2.1.1.3. Adjectifs	53
4.1.2.1.1.4. Verbes	57
4.1.2.1.2. Les Noirs ou les « nègres »	60
4.1.2.1.2.1. Lecture francophone	60
4.1.2.1.2.2. Lecture créolophone	62
A. Nom	63
i. Apostrophe	64
ii. La singularisation du pluriel	64
iii. « Les nègres »	65
iv. Typologie des « nègres »	66
v. Titre social	69
B. Adjectif	70
C. Verbes	71
4.1.2.2. Catégorisation : Illustration par la gastronomie	73
4.1.2.3. Code linguistique et registres : Créolismes et titres sociaux	77
4.1.3. Éléments grammaticaux	85
4.1.3.1. Pronoms personnels	85
4.1.3.1.1. <i>Vous</i> vs. <i>Tu</i>	85
4.1.3.1.2. Désignation des groupes et mutation des référents	86
4.1.3.2. Déictique <i>ici</i> <sub>1</sub> et <i>ici</i> <sub>2</sub>	88
<b>4.2. Textuel/niveau énonciatif</b>	<b>90</b>
4.2.1. Modèle actantiel et symbolique des personnages	90
4.2.1.1. Reine Sans Nom (RSN)	91
4.2.1.1.1. L'enjeu physique	93
4.2.1.1.2. L'enjeu social	95
4.2.1.1.3. L'enjeux magique	96
4.2.1.2. Man Cia (MC)	98
4.2.1.2.1. Enjeux physique et magique	101
4.2.1.2.1.1. Mélange de caractérisations	102
4.2.1.2.1.2. Caractérisation animalesque	102
4.2.1.2.1.3. Caractérisation humaine	102
4.2.1.2.1.4. Caractérisation surnaturelle	103
4.2.1.2.1.5. Concession d'humanité	103
4.2.1.2.2. Enjeu social	104
4.2.1.3. Mme Aurore Desaragne (AD)	104
4.2.1.3.1. Enjeu physique	106
4.2.1.3.2. Enjeu social	107
4.2.1.3.3. Enjeu magique	108
4.2.2. Point de vue	111
4.2.2.1. Discours rapporté	111
4.2.2.2. Indices paraverbaux : didascalies	115
4.2.2.3. Liens logiques : présuppositions	118

<b>Chapitre 5. Conclusion</b>	<b>121</b>
<b>Références bibliographiques</b>	<b>130</b>
<b>Annexe I : Tableau structurel du roman</b>	<b>XIII</b>
<b>Annexe II : Arbre généalogique des Lougandor</b>	<b>XIV</b>
<b>Annexe III : Résumé détaillé de l'intrigue du récit</b>	<b>XV</b>
<b>Annexe IV : Stratégies de représentation de <i>Soi</i> et de l'<i>Autre</i></b>	<b>XVII</b>

**LISTE DES FIGURES**

<b>Figure 1 :</b>	<b>Triangle commercial</b>	<b>17</b>
<b>Figure 2 :</b>	<b>Pyramide sociale</b>	<b>20</b>
<b>Figure 3 :</b>	<b>Schéma logique : <i>idées blanches</i></b>	<b>54</b>
<b>Figure 4 :</b>	<b>Schéma logique : cooccurrence de <i>blanche(s)</i></b>	<b>57</b>
<b>Figure 5 :</b>	<b>Schéma logique : <i>le nègre est le nègre</i></b>	<b>71</b>
<b>Figure 6 :</b>	<b>Schéma logique : <i>faire le nègre</i></b>	<b>72</b>
<b>Figure 7 :</b>	<b>La vision de la gastronomie : Mme Desaragne</b>	<b>74</b>
<b>Figure 8 :</b>	<b>La vision de la gastronomie : Reine Sans Nom</b>	<b>75</b>
<b>Figure 9 :</b>	<b>La vision de la gastronomie : Télumée</b>	<b>77</b>
<b>Figure 10 :</b>	<b>Diagramme <i>ici</i><sub>1</sub></b>	<b>89</b>
<b>Figure 11 :</b>	<b>Diagramme <i>ici</i><sub>2</sub></b>	<b>90</b>
<b>Figure 12 :</b>	<b>Schéma logique : Blanc vs nègre</b>	<b>113</b>
<b>Figure 13 :</b>	<b>Schéma logique : posé vs présumé (<i>les compliments</i>)</b>	<b>119</b>
<b>Figure 14 :</b>	<b>Schéma logique : posé vs présumé (<i>Fond-Zombi</i>)</b>	<b>120</b>
<b>Figure 15 :</b>	<b>Méthodes : <i>déductive et interprétative</i></b>	<b>122</b>
<b>Figure 16 :</b>	<b>Résumé dénomination</b>	<b>126</b>

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau I :</b>	<b>Classifications raciales de Moreau de Saint-Méry</b>	<b>21</b>
<b>Tableau II :</b>	<b>Tableau de la grille analytique</b>	<b>37</b>
<b>Tableau III :</b>	<b>Typologie des Blancs</b>	<b>53</b>
<b>Tableau VI :</b>	<b>Typologie de <i>nègres</i> 1/2</b>	<b>67</b>
<b>Tableau VI :</b>	<b>Typologie de <i>nègres</i> 2/2</b>	<b>68</b>
<b>Tableau V :</b>	<b>Le fruit à pain vs la béchamel</b>	<b>76</b>
<b>Tableau VI :</b>	<b>Créolismes dans le discours des Blancs</b>	<b>78</b>
<b>Tableau VII :</b>	<b>Créolismes dans le discours des Noirs 1/2</b>	<b>81</b>
<b>Tableau VII :</b>	<b>Créolismes dans le discours des Noirs 2/2</b>	<b>82</b>
<b>Tableau VIII :</b>	<b>Expansion descriptive : Reine Sans Nom</b>	<b>92</b>
<b>Tableau IX :</b>	<b>Les enjeux de description : RSN</b>	<b>93</b>
<b>Tableau X :</b>	<b>L'enjeu physique : RSN</b>	<b>94</b>
<b>Tableau XI :</b>	<b>Adjectifs décrivant le corps de RSN</b>	<b>95</b>
<b>Tableau XII :</b>	<b>L'enjeu social : RSN</b>	<b>96</b>
<b>Tableau XIII :</b>	<b>L'enjeu magique : RSN</b>	<b>97</b>
<b>Tableau XIV :</b>	<b>Expansion descriptive : Man Cia (1)</b>	<b>100</b>
<b>Tableau XV :</b>	<b>Expansion descriptive : Man Cia (2)</b>	<b>101</b>
<b>Tableau XVI :</b>	<b>Expansion descriptive : Mme Desaragne (AD)</b>	<b>105</b>
<b>Tableau XVII :</b>	<b>L'enjeu physique : AD</b>	<b>107</b>
<b>Tableau XVIII :</b>	<b>Monologue de Mme Desaragne</b>	<b>117</b>
<b>Tableau XIV :</b>	<b>Synthèse des déictiques</b>	<b>128</b>

## LISTE D'ABRÉVIATIONS

AD = Mme Aurore Desaragne

IA = L'Idéologie Allemande

MC = Man Cia

RSN = Reine Sans Nom

TL = Télumée Lougandor

TM = Pluie et Vent sur Télumée Miracle

## CONVENTIONS D'ÉCRITURE

Les italiques dans les citations sont de nous (à moins d'indication contraire)

***Kréyol*** : en gros et italiques

LEXIE : lexies

à Marta, Pepita et Nayra,  
les femmes de ma lignée

## REMERCIEMENTS

Ce mémoire a été le produit de deux ans de recherches et d'efforts. Il a été possible grâce à l'appui de certaines personnes qui ont contribué directement ou indirectement à sa réalisation. Je voudrais exprimer en quelques lignes toute ma reconnaissance.

Je veux remercier M. Nathan Ménard, mon directeur de recherche, pour avoir cru en moi et en mon projet. Je suis très reconnaissante de tous les conseils qu'il m'a donnés tant au niveau linguistique que culturel. Merci aussi de m'avoir guidée pendant ces deux ans dans cette entreprise de découverte de l'univers créole antillais.

Je veux aussi remercier à M. Richard Patry, mon co-directeur de recherche, pour tout le support et pour son intérêt lorsque je me battais avec le sujet de l'idéologie.

Je remercie de tout mon cœur mes deux amis inséparables Maria I. González et Iván A. Hernández pour me pousser à étudier quand j'étais découragée, pour écouter mes longues conversations, voire monologues, sur l'idéologie, la Guadeloupe, les différentes fonctions des guillemets, entre autres thèmes qui n'étaient pas toujours évidents pour eux. *Gracias por su apoyo incondicional.*

Je veux exprimer ma gratitude aux membres de ma famille. Vous êtes les formateurs de mon caractère, de ma personnalité et de ma force intérieure. Sans votre support, je ne me serais jamais lancé à l'aventure d'étudier dans le grand Nord.

## 1. Introduction : Objectifs de la recherche

« Le pays dépend bien souvent du cœur de l'homme : il est minuscule si le cœur est petit, et immense si le cœur est grand. »

-Télumée Miracle

Telle est la première phrase du roman *Pluie et vent sur Télumée Miracle* de Simone Schwarz-Bart. Selon ce propos, l'extension territoriale d'un pays ne détermine pas sa grandeur. C'est le trésor caché à l'intérieur, *le cœur de l'homme*, qui définit la vraie valeur d'un pays. Ce roman raconte l'histoire d'un *cœur immense*, Télumée Miracle, qui est une paysanne guadeloupéenne qui gère pénuries et surmonte hécatombes comme le font les arbres sous la pluie et le vent. Nous constatons cet esprit de lutte, de résistance, de solidité qui lui permet de vaincre toutes les difficultés de sa vie. Tenant cette image comme point de repère, un principe de départ, nous avons voulu consacrer nos efforts à l'étude des indices linguistiques communiquant cette idéologie de résistance et de survie si caractéristique de la région des Caraïbes à laquelle nous appartenons en tant que Portoricaine.

Toutefois, au cours de nos lectures, nous sommes tombée sur d'autres pensées qui détournaient notre attention de la perspective de l'idéologie, qui a inspiré nos recherches. Ces autres pensées – magiques, politiques, raciales, morales, sexistes, entre autres – sont aussi des manifestations paradoxales de la mentalité antillaise. Donc, nous avons décidé de les inclure aussi dans nos démarches.

D'ailleurs, nous avons relevé des expressions et des usages linguistiques qui nous ont intriguée étant donné qu'ils comblaient le texte d'une richesse au point de vue lexico-sémantique et de sensations propres aux Antilles : les *madras*, les coqs *guinmes*, les balisiers, les cases, les mornes, le Carême (la saison sèche), Ti-Rose Congo, le *crier pardon merci* etc., allument en nous l'intérêt pour cette autre langue antillaise appartenant à la mosaïque linguistique de la région. À la lumière de cette réflexion, nous avons fixé notre deuxième objectif de recherche, à savoir celui d'approfondir l'examen des connotations culturelles et sociales des expressions créoles (ou créolisées) dans le roman, afin de creuser sa surface francophone.

Cette étude se veut une contribution, forcément modeste dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, à l'étude des littératures antillaises d'expression française d'un point de vue linguistique. De plus, nous espérons que certaines conclusions de travail enrichiront les références et l'éventail des interprétations au bénéfice des futurs lecteurs de ce roman.

### 1.1. Problématique de l'analyse linguistique de l'idéologie

Lorsque l'on étudie les principes des formules idéologiques dominantes à travers l'Histoire, la tendance est de recourir aux transcriptions des discours, aux traités politiques et/ou philosophiques, aux enregistrements sonores ou d'images, entre autres sources. Dans le domaine de la linguistique, on a mené des travaux sur les manifestations des préjugés et des idéologies racistes dans les médias (van Dijk, 1983a, 1984, 1989, 1998), de même que des travaux sur les diverses stratégies dans le discours oral. (van Dijk, 1983b, Labelle, 1978)

L'un des lieux de discussion et de présentation des systèmes de pensées idéologiques est la littérature dans toutes ses manifestations et ses formes typologiques. Dans le cadre de notre travail, nous nous servons d'un roman,

*Pluie et Vent sur Télumée Miracle*<sup>1</sup> (TM) de Simone Schwarz-Bart, comme corpus d'étude afin d'accomplir notre principal objectif de recherche, à savoir l'identification des indices linguistiques manifestant des traits idéologiques.

## 1.2. Choix du corpus

Notre intérêt pour TM apparaît depuis notre premier contact avec le texte en 2002. Hormis le fait que ce roman est l'un de nos préférés, nous l'avons choisi parce qu'il semble reproduire tout un éventail de pensées existantes en Guadeloupe. Nous avons remarqué des éléments qui a priori nous semblaient typiques de la mentalité antillaise voire de la région des Caraïbes et qui nous intéressent d'abord empiriquement : son iconographie, son système de valeurs, ses superstitions, de même que la présence des personnages archétypiques (par exemple la sorcière, le révolté, le marron, le/la griot(te), l'égaré, la 'haute négresse', le/la Blanc(che), l'exploité, le colonisé, etc.) insérés dans une société marquée par des processus de colonisation et d'oppression.

Par ailleurs, nous avons considéré la situation sociolinguistique de la Guadeloupe décrite souvent comme une « diglossie » : le français, langue gouvernementale et d'instruction, est très favorisé et valorisé, tandis que le rôle du créole n'est que vernaculaire,<sup>2</sup> n'ayant presque aucune valeur économique et politique.

---

<sup>1</sup> SCHWARZ-BART, Simone. (1973) *Pluie et vent sur Télumée Miracle*, Paris : Seuil (Coll. Points)

<sup>2</sup> Nous voulons signaler l'existence des mouvements de défense pour convertir le créole en langue d'enseignement et de culture, donc le créole n'a plus une position si négligée dans la société antillaise (Voir section 2.2.3.).

Finalement, la langue de rédaction du roman capte aussi notre attention étant donné qu'elle représente un choix conscient de l'auteure<sup>3</sup>, une locutrice native du créole. Cependant, ce choix de la langue française n'est pas la seule décision linguistique de l'écrivaine. En fait, le lecteur lit un français avec une haute incidence de créolismes et d'images créoles suggérant un cas particulier de *code mixing* (ou mélange de codes, selon la terminologie de Muysken, 2000). Cette pénétration de la langue française (écrite) par le créole guadeloupéen représente une négociation linguistique permettant l'alternance de codes tout au long du récit. Notre deuxième hypothèse de recherche émane de cette réflexion faite à la lecture du roman.

### 1.2.1. Présentation du roman

Publié en 1973, *Pluie et vent sur Télumée Miracle* a eu vite du succès et est devenu un des romans les plus lus de la littérature guadeloupéenne. Ayant été traduit en plusieurs langues, dont l'anglais et l'espagnol, le livre a suscité des débats et des réactions tant en France qu'en Guadeloupe. L'acceptation de l'œuvre a été partagée selon les propres paroles de l'auteure : d'une part, le roman a été accueilli positivement par les gens du peuple; et d'autre part, il a suscité des critiques des classes aisées.

« L'élite a voulu autre chose que ce que je pouvais donner. J'ai donné ce que je pouvais. La plus belle femme du monde ne peut donner que ce qu'elle a ... L'accueil a été très enthousiaste au niveau des gens simples : les marchandes, au marché, me demandaient d'écrire le nom du livre dans leurs mains, pour qu'elles aillent le réclamer à la librairie, car elles avaient entendu des passages à la radio. On me disait : 'Vous avez raconté l'histoire de ma grand-mère.' Ou bien encore : 'Je vis la même situation que Télumée.' Et on me demandait des conseils. Cela m'a fait le plus grand plaisir. »

(Simone Schwarz-Bart, en interview dans Toumson et Toumson, 1979 : 21-22)

---

<sup>3</sup> « Il est, en effet, évident que le français de la narration est fictivement assumé par la paysanne [Télumée Lougandor, protagoniste du roman] qui prête sa voix à la narration faite à la première personne. » (Bernabé, 1979 : 112)

### 1.2.2. Description et résumé de l'intrigue du roman

Structurellement, le texte est divisé en deux parties. La première partie<sup>4</sup>, très brève, raconte l'histoire des ancêtres de Télumée; et la deuxième<sup>5</sup> narre l'histoire de vie de Télumée. Dans les deux parties, les « mini-récits » sont relatés à la façon d'épisodes qui se suivent dans le temps chronologiquement et finissent souvent avec la mort d'un personnage, le déménagement ou le passage abrupt du temps (Voir *Annexe I* : Tableau structurel du roman).

Dans la première partie, Télumée, déjà adulte, raconte l'histoire de ses aïeules (Voir *Annexe II* : Arbre généalogique des Lougandor) : Minerve Lougandor, l'esclave libérée, fondatrice de la lignée des Lougandor; Toussine Lougandor, la *négresse* sachant souffrir et s'incorporer, raisons pour lesquelles elle gagne le privilège de s'appeler Reine Sans Nom (RSN) ; finalement, Victoire Lougandor, la mère biologique de Télumée, laquelle laisse Télumée avec RSN pour suivre son compagnon à l'extérieur du pays.

La deuxième partie relate l'histoire de vie de Télumée Lougandor. Le début de cette partie est marqué par le déménagement de Télumée chez sa grand-mère, Toussine (ou Reine Sans Nom). Tout au long de son enfance, nous sommes les témoins des périples et des aventures de la protagoniste qui finit toujours par se livrer à des réflexions menant à des préceptes moraux dont elle se servira plus tard dans la vie. La fin de son enfance est marquée par son séjour chez les Desaragne (famille de « Blancs Pays ») où elle a l'occasion de mettre en usage toutes les leçons apprises durant son enfance. Sa vie d'adulte tient dans les récits de ses expériences avec Élie (son ami d'enfance et son premier compagnon adulte) et Amboise (son deuxième

---

<sup>4</sup> La première partie « La présentation des miens » est constituée de deux chapitres 1-2 distribués entre les pages 11-42 de notre édition du texte.

<sup>5</sup> La deuxième partie « Histoire de ma vie » est constituée 15 chapitres 1-15 distribués entre les pages 43-255 de notre édition du texte.

compagnon), sa vie comme coupeuse de canne à sucre, ses bonheurs et ses moments de tristesse. Finalement, le cercle narratif se ferme avec le tableau d'une Télumée âgée ayant un nouveau nom, Télumée Miracle, en attente de la mort. (Voir *Annexe III* : Résumé détaillé de l'intrigue du roman)

### 1.3. Hypothèses

Dans le présent travail, nous envisageons parvenir à l'identification des indices linguistiques manifestant les courants idéologiques présents dans TM. En même temps, nous postulons la possibilité d'une double lecture : l'une de surface ou francophone et l'autre profonde ou créolophone.

### 1.4. Limites de la recherche

L'étude des représentations idéologiques se fait souvent des points de vues sociologique et historique. Cependant, nous nous limitons au domaine de l'analyse linguistique du discours exclusivement. Au besoin, nous utiliserons des concepts relevant de la sociologie et de la psycholinguistique. Cela, à cause de la multidisciplinarité du cadre théorique de van Dijk dont nous nous servons comme principal modèle d'étude.

Par ailleurs, nous voulons préciser que nous n'utilisons pas le roman pour porter des jugements ou des conclusions sur la société guadeloupéenne. Bien au contraire, nous utilisons le contexte social et historique guadeloupéen pour mettre en contexte notre étude sur le roman.

## 2. Concepts de base de la recherche : Principes théoriques

Nombreux sont les travaux de recherche au sujet de l'*idéologie*, de ses manifestations et de ses fonctions. Des recherches menées dans différentes disciplines, comme en philosophie ou en sociologie, avec des objectifs et des buts différents convergent, d'une façon ou d'une autre, avec un même point, la problématique de la définition du terme : « Ideology has been dealt with in literally thousands of books and articles, but (as many authors also conclude) its definition is as elusive and confused as ever. » (van Dijk, 1998: vii)

### 2.1. LE CONCEPT D'*IDÉOLOGIE*.

#### 2.1.1. HISTORIQUE DU TERME *IDÉOLOGIE*

Le mot *idéologie* a été créé en 1798. Depuis sa création, il a connu plusieurs évolutions : des changements sémantiques, des changements de valeur et des changements d'usage.

D'après la description historique du terme *idéologie* dans Reboul (1980), nous avons constaté qu'à l'origine, le mot désignait une nouvelle science ayant pour but la description de la faculté de penser de l'Homme. Son créateur, Destutt de Tracy (1754-1836), l'utilisait comme « (...) synonyme de science positive de l'esprit, et ce qu'il désigne est l'exact contraire de ce que nous entendons aujourd'hui par ce terme. » (Reboul, 1980 : 17)

Cependant, Reboul rappelle que l'usage de Tracy a vite acquis une valeur péjorative. On attribue ce changement de valeur à Napoléon Bonaparte qui critiquait ouvertement le groupe des *idéologues* (des penseurs de la classe intellectuelle de Tracy, Constant, Daunou, Cabanis entre autres) : « [Bonaparte] voit dans les 'idéologues' des doctrinaires abstraits, nébuleux, idéalistes, et dangereux (pour le pouvoir) à cause de leur méconnaissance des problèmes concrets. » (Reboul, 1980 : 17)

Reboul (1980) explique aussi que c'est précisément cette vision de l'*idéologie* que Marx et Engels utilisent dans *L'Idéologie Allemande* (IA) en 1846. Selon d'autres analystes, dans la vision marxiste, l'*idéologie* n'était qu'une fabrication des classes aisées pour cacher aux classes opprimées leur réalité sociale (*fausse conscience*) et pour légitimer les ordres sociaux injustes (*apologie*)

« In Marx himself the pejorative sense of 'ideology' comprised two main elements: first, ideology was connected with idealism which, as a philosophical outlook, was unfavorably contrasted with materialism: any correct view of the word has to be, in some sense, a materialist view. Second, ideology was connected with the uneven distribution of resources and power in society: if the social and economic arrangements were suspect then so was the ideology that was part of them » (McLellan, 1995 : 9)

« When Marx says of a theory that it is ideological, he is commenting on either (a) the 'false consciousness' which has led the author of the theory to speak in this mistaken way, or (b) the way the theory functions – or is supposed by the author to function – to serve the interests of his class. [...] Sometimes he [Marx] means both, and in each case the word 'ideology' has pejorative connotation » (Drucker, 1974 : 15)

Étant donné que le mot était devenu pratiquement un anachronisme au moment de la publication de l'IA, l'usage marxiste devient le nouveau sens sans trouver de détracteurs (Drucker, 1974).

Des nos jours, l'*idéologie* continue à être associée à la notion de *pouvoir* soit politique ou économique – sa légitimation, sa justification et sa propagation. D'ailleurs, l'*idéologie* s'applique aussi à d'autres types de relations sociales appelant plutôt à la notion de différence. Les conflits entre les groupes par rapport aux différences ethniques, aux variations linguistiques, aux discriminations phénotypiques, entre autres sources de conflit, sont souvent étudiés d'un point de vue idéologique dans les disciplines des sciences sociales comme, par exemple, la sociologie, l'ethnographie et l'anthropologie. En conséquence, les *idéologies* deviennent des systèmes de croyances d'un groupe par rapport à un autre groupe<sup>6</sup>, une définition assez répandue de nos jours.

### 2.1.2. *L'idéologie* en linguistique

La linguistique, plus spécifiquement la linguistique textuelle, s'est vite intéressée à ce sujet. Et cela parce que les linguistes ont trouvé des liens entre l'*idéologie* et le langage :

« Language use, text, talk and communication (together subsumed here under the overall term of 'discourse') are needed and used by group members to learn, acquire, change, confirm, articulate, as well to persuasively convey ideologies to other group members, to inculcate them in novices, defend them against (or conceal them from) outgroup members or to propagate them among those who are (as yet) the infields. » (van Dijk, 1998: 3)

« Ma thèse est qu'une idéologie est inséparable des termes, des formules, des structures du discours, par lesquels elle s'exprime. » (Reboul, 1980 : 209)

Les chercheurs dans le domaine ont identifié une certaine influence des idéologies sur l'expression et l'utilisation des langues : « Une idéologie détermine

---

<sup>6</sup> « Here, ideologies are usually defined as political or social systems of ideas, values or prescriptions of groups or other collectivities, and have the function of organizing or legitimating the actions of the group. » (van Dijk, 1998 : 3)

non seulement notre manière de parler, mais le sens de nos paroles. » (Reboul, 1980 : 16)

De nombreux linguistes ont donc proposé des définitions de l'*idéologie*. Pour notre part, nous en discuterons deux : celle de Reboul (1980) ayant une approche fonctionnelle et celle de van Dijk (1983a, 1983b, 1984, 1989, 1998) ayant une approche sociocognitive.

### 2.1.3. Les cinq traits de l'*idéologie* proposés par Reboul (1980)

L'apport de cet auteur dans l'analyse textologique de l'*idéologie* est son approche fonctionnelle. Il utilise les fonctions du langage de Jakobson pour étudier les manifestations idéologiques dans différents textes : des discours politiques, des romans, des annonces publicitaires, entre autres. Il propose que l'*idéologie* « n'a pas une fonction spécifique, mais une manière spécifique d'accomplir les six fonctions [du langage]. » (Reboul, 1980 : 52). D'après ses analyses, l'*idéologie* mélange les fonctions langagières, et cela selon ses cinq traits caractéristiques. L'auteur explique que l'*idéologie* est simultanément *une pensée partisane, une pensée collective, une pensée dissimulatrice, une pensée rationnelle et une pensée au service du pouvoir*.

Le premier des traits, *une pensée partisane*, renvoie au fait que toute *idéologie* « appartient à une communauté limitée, elle est partielle dans ses affirmations et polémique à l'égard des autres. » (Reboul, 1980 : 22) Les idéologies contribuent aux polarisations des groupes dans la société par des raisons politiques, sociales, ethniques, ou bien linguistiques.

Le deuxième trait, *une pensée collective*, renvoie à l'origine des idéologies, au fait qu'elles ne sont pas le produit de la pensée d'un seul individu mais la conséquence d'une convention sociale. L'auteur ajoute qu'elles sont un discours anonyme « ce que tout le monde croit sans que personne le pense. » (Reboul, 1980: 22)

Troisièmement, les idéologies sont *une pensée dissimulatrice*. Elles plient la vérité et les faits de façon à les accommoder dans leurs propos, « il lui faut masquer les faits qui lui donnent tort, ou les bonnes raisons de ses adversaires, mais encore, mais surtout, elle doit cacher sa propre nature. » (Reboul, 1980 : 23) Alors, elles ornent leurs expressions discursives pour les faire passer « pour la science, le bon sens, l'évidence, la morale, les faits... » (Reboul, 1980 : 23)

L'*idéologie* est perçue comme étant *une pensée rationnelle*. Elles utilisent les arguments logiquement organisés et très élaborés pour convaincre leurs partisans et discréditer leurs adversaires :

« une idéologie se prétend elle-même critique. Quand elle réfute ses adversaires, elle le fait par des arguments rationnels, au moins en apparence. Et quand elle recourt à l'argument d'autorité en question comme scientifique, ou raisonnable, ou conforme au réel. » (Reboul, 1980 : 24)

Cette caractéristique a pour fonction d'augmenter la valeur de vérité des propos du système idéologique et de les rendre irréfutables.

Nous proposons de concevoir l'*idéologie* comme *une pensée rationalisée*. Étant donné qu'elle peut justifier et légitimer des actions comme par exemple l'esclavage, le génocide, entre autres actes à notre avis irraisonnables, nous préférons le terme *rationalisé*. Ce dernier n'implique pas forcément la véracité d'un argument simplement parce qu'il est idéologique; néanmoins il implique la notion d'organisation argumentative logique confirmant un certain travail intellectuel.

Le dernier des traits proposés par Reboul définit l'*idéologie* comme *une pensée au service du pouvoir*. Par *pouvoir*, l'auteur évoque « toute domination de l'homme sur l'homme, qui s'appuie soit sur la force, soit sur la légitimité, ce qui lui permet alors de se faire obéir sans avoir à contraindre » (Reboul, 1980 : 25). Ce trait,

héritage de la définition marxiste, accorde aux idéologies la fonction de justifier et de légitimer un pouvoir que l'on vise à garder ou à acquérir. (Reboul, 1980 : 25-26) Donc, cette caractéristique serait selon l'auteur *toujours* présente dans les idéologies.

Bref, cette caractérisation de l'*idéologie* en cinq traits distincts fournit le cadre du comportement des idéologies. Pourtant, nous avons des réserves au sujet d'une des assertions de l'auteur : l'*idéologie* « est *toujours* la pensée au service d'un pouvoir. » (Reboul, 1980 : 25) En effet, nous admettons le rapport entre l'*idéologie* et le pouvoir<sup>7</sup>. Il faut juste regarder les différentes institutions sociales (école, gouvernement) utilisant des discours chargés idéologiquement avec le but de se justifier et se légitimer ou, tout simplement, de combattre l'opposition. Cependant, nous partageons l'opinion qu'il existe des idéologies qui ne sont pas forcément au service du pouvoir, par exemple les idéologies de résistance, les idéologies de survivance, les idéologies de couleur, les idéologies esthétiques, entre autres.

#### 2.1.4. L'*idéologie* de van Dijk

La définition qui suit se fonde sur une approche sociocognitive et élimine la valeur péjorative du terme *idéologie*. Selon van Dijk, l'*idéologie* est plus qu'un simple *instrument de domination*<sup>8</sup>, ce qui permet l'inclusion des systèmes de croyances soutenant des idéologies de résistance, de survivance, entre autres, dans lesquelles on ne cherche pas nécessairement à conserver ou à prendre un pouvoir. Par ailleurs, l'auteur évite le piège du présupposé dans lequel plusieurs chercheurs tombent : *la légitimation idéologique est toujours négative*<sup>9</sup>, en arguant qu'il existe des idéologies endossant des opinions contre les abus du pouvoir (les

---

<sup>7</sup> Pouvoir économique, pouvoir politique, pouvoir social, pouvoir intellectuel, etc.

<sup>8</sup> « Contrary to traditional approaches, however, this does *not* mean that the definition of ideology is limited to a concept that sees ideology *only* as an instrument of domination. » (van Dijk, 1998 : 11)

<sup>9</sup> « Again, ideologies may be critically examined when (unjustly) legitimating power abuse or domination, but that does not mean that all legitimation, as such, is negative. Most forms of applied ethics will accept the legitimation of resistance against domination. It would be rather arbitrary to use the notion of ideology only for the belief systems we do not accept. » (van Dijk, 1998 : 11)

idéologies pacifistes et les idéologies humanistes). L'approche cognitive « serves as the interface between social structure and social cognition. » (van Dijk, 1998 : 8) Autrement dit, cette approche prend en considération les patrons ou modèles mentaux stockés dans la mémoire des membres des groupes sociaux et les place dans un contexte social réel. L'auteur se sert d'un modèle constituée de trois axes d'analyse ou modules : cognitif, social et discursif.

L'axe *cognitif* de ce modèle stipule que les représentations sociales des membres d'un groupe sont en effet une liste de propositions. Ces propositions ou catégories sont organisées schématiquement selon l'origine nationale, la position socioéconomique, les normes socioculturelles (codes, valeurs, religion, croyances, langue), les actions et les interactions typiques, et enfin les aptitudes individuelles et les traits de la personnalité (van Dijk, 1984 : 37)<sup>10</sup>. L'acquisition de ces propositions est le produit de la socialisation (par l'éducation, l'expérience, l'influence des médias, etc.) L'analyse cognitive permet l'examen des attitudes, des évaluations et des jugements idéologiques dans leur énonciation ou leur compréhension.

Le module *social* de la théorie analyse les contextes sociaux pouvant déclencher des manifestations idéologiques. Il est nécessaire que celles-ci se présentent au sein d'une collectivité qui doit satisfaire quelques critères.

« Not all collectivities of people form such groups, but only these collectivities that satisfy a number of group-criteria, such as (*more or less continuous, permanent and organized*) membership conditions, joint activities, goals, norms and values, a specific position in society and social resources, and specially shared social representations»<sup>11</sup> (van Dijk, 1998: 316)

---

<sup>10</sup> Traduction libre de « (a) national origin and/or appearance; (b) socioeconomic position; (c) sociocultural norms, values, religion, beliefs, language; (d) (typical) actions or interactions; et (e) assigned personal properties (intelligence, etc.) » (van Dijk, 1984 : 37)

<sup>11</sup> Les italiques dans les citations sont de nous (à moins d'indication contraire)

Sur ce point de notre exposé, nous constatons la relation entre le module social et le module cognitif de la théorie. Les catégories sociales (i.e. la position socioéconomique, les valeurs socioculturelles, les activités, les traits phénotypiques entre autres) sont en même temps les critères utilisés pour l'identification d'un groupe.

La prise en considération du caractère social et collectif de l'*idéologie* dans son analyse permet l'utilisation des éléments contextuels pour déceler les relations entre les groupes (conflit, concurrence, réaction, domination, soumission). Elle permet aussi l'identification des moyens de reproduction et d'épanouissement (école, médias, gouvernement, contes, tradition) des idéologies de même que leur niveau d'organisation et d'institutionnalisation. Le chercheur peut faire le lien entre le système de croyances (ou représentations sociales) et le milieu social où elles se manifestent.

Le troisième module de la théorie de van Dijk concerne les phénomènes discursifs de l'*idéologie*. Nous avons déjà mentionné que les chercheurs reconnaissent les liens entre l'*idéologie* et le discours. Van Dijk (1998) revendique ce lien :

« Discourse has a *special function* in the expression, implementation and especially the reproduction of ideologies, since it is only through language use, discourse or communication (or other semiotic practices) that they can be explicitly formulated. This is essential in contexts of acquisition, argumentation, ideological conflict, persuasion and other processes in the formation and change of ideologies. » (van Dijk : 316-17)

Cependant, l'auteur avertit que les idéologies ne peuvent pas être réduites seulement au discours. Il explique qu'il faut éviter la confusion entre la nature et la structure des idéologies avec les structures des énoncés eux-mêmes, cela parce que: « if ideologies were to be reduced to (or identified with) discourse, it would be impossible to explain how they can influence other social practices. » (van Dijk, 1998 : 317)

Autrement dit, si l'*idéologie* était un fait du discours seulement, on n'observerait pas ses conséquences dans la culture, les coutumes, l'habillement, entre autres pratiques sociales.

Pour l'étude textuelle de l'*idéologie*, l'auteur propose une analyse à plusieurs niveaux structurels.

« Large variety of forms and meanings that emphasize (or mitigate) positive (or negative) properties of the ingroup and the outgroup, respectively, for example through intonation, stress, volume, clause structure (transitivity : e.g. actives and passives), lexical selection, implicitness, presuppositions, local coherence, overall topics, rhetorical devices (e.g. metaphors), schematic organization (argumentation, fallacies), the selection of speech acts, and conversational and interactional management (e.g. of politeness). » (van Dijk, 1998 : 317-18)

De plus, l'analyse doit porter sur les multiples stratégies dont les locuteurs se servent, c'est-à-dire les stratégies sémantiques, les stratégies conversationnelles, les stratégies stylistiques, les stratégies pragmatiques. Tout cela en tenant compte des éléments contextuels<sup>12</sup> de l'énonciation. Le but de ces stratégies est la présentation positive de **Soi** – *positive self-presentation* – et/ou la présentation négative l'**Autre** – *negative other-presentation*<sup>13</sup> (Voir *Annexe IV* : Stratégies de représentation de *Soi* et de l'*Autre*).

Bref, nous avons discuté la définition d'*idéologie* proposée par van Dijk. Tel que signalé par l'auteur, cette position possède l'avantage de préserver une image neutre des *idéologies*. De plus, l'approche élargit le terme pour ne pas le limiter aux relations de domination/soumission entre les groupes. Nous avons opté pour la définition de van Dijk en raison des avantages décrits ci-dessus.

---

<sup>12</sup> « Context influences discourse 'uses' (production and comprehension) through subjective mental models of language users, that is, through *context models*. » (van Dijk, 1998 : 317)

<sup>13</sup> Van Dijk, 1998 : 317

## 2.2. L'idéologie dans le contexte historico-socioculturel antillais

La richesse culturelle de la Guadeloupe est le produit de la convergence des différents groupes tout au long de son histoire. Pour mieux comprendre le contexte idéologique de notre roman, TM, nous devons présenter l'histoire, l'organisation sociale et politique et les particularités culturelles et linguistiques de la Guadeloupe.

### 2.2.1. Histoire de la Guadeloupe

La Guadeloupe a été découverte par Christophe Colomb le 4 novembre 1493. Après quelques essais ratés de colonisation (entre les siècles XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup>), la Couronne espagnole décide d'abandonner l'entreprise coloniale à *Karukéra*<sup>14</sup>.

En 1635, Liénard de L'Olive et Duplessis d'Ossoville arrivent à l'île et s'engagent dans une guerre avec les natifs jusqu'en 1639. La défaite et l'expulsion des Caraïbes marquent le début de la présence française aux Antilles.

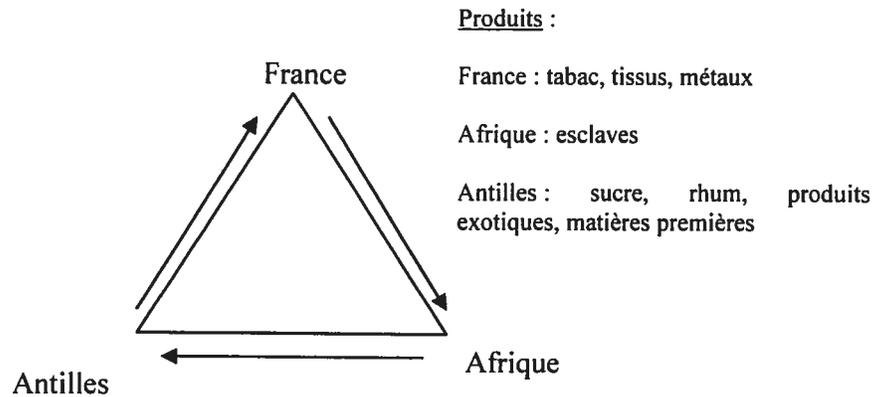
En 1642, les Français commencent l'introduction des esclaves africains en Guadeloupe pour solutionner le problème du manque de main-d'œuvre causé par l'extermination des populations aborigènes et l'essor économique du commerce de la canne à sucre. Cette période marque aussi le début du « commerce triangulaire »<sup>15</sup> (Fig. 1) entre la France, les Antilles françaises et l'Afrique, de même que le début de quatre siècles d'esclavage africain en Guadeloupe.

---

<sup>14</sup> *Karukéra* était le nom Caraïbe de la Guadeloupe. Il signifie « l'île aux belles eaux ».

<sup>15</sup> Commerce entre l'Europe, l'Afrique et les colonies américaines. Les commerçants partaient de la France avec des « pacotilles ». Ils échangeaient ces produits contre des esclaves en Afrique. Finalement, on échangeait ces derniers contre du sucre et du rhum aux Antilles. Pour retourner en France et commencer à nouveau avec le cycle d'échange.

Fig. 1 : Triangle commercial



La traite des esclaves a suscité des problèmes de sécurité et des mélanges raciaux non désirés par le roi Louis XIV. Par conséquent, il proclame le « Code Noir » (en 1685). Ce texte de loi décrit toutes les obligations des maîtres envers leurs esclaves (i.e. alimentation, horaire de travail, évangélisation) sous peine d'amende, de confiscation de l'esclave, etc. De même, il stipule les devoirs et les interdictions des esclaves (respect du patron, interdiction de se soulever, de se réunir ou de s'échapper, etc.) sous peine d'emprisonnement, de punitions physiques, de condamnation à mort. Autrement dit, ce document institutionnalise les relations entre les groupes et il établit le rôle de chaque individu dans la communauté insulaire : le Blanc est le propriétaire et le Noir, la propriété. En Guadeloupe, la validité de ce document se termine en 1848 avec l'abolition définitive de l'esclavage<sup>16</sup>.

---

<sup>16</sup> Il faut noter qu'en Haïti la fin de la validité du Code Noir se termine en 1793 suite à la révolte des esclaves (1791-1804). L'esclavage en Haïti n'a jamais été rétabli; principalement, parce que l'armée de Bonaparte échoue dans ses tentatives de reprendre le territoire. C'est le 1<sup>er</sup> janvier 1804 que Haïti proclame son indépendance.

La Guadeloupe a connu deux affranchissements : le premier en 1794<sup>17</sup> proclamé dans la foulée de la Révolution française par Victor Hugues, gouverneur de la Guadeloupe entre 1794-1798, qui a duré sept ans – étant donné que l'esclavage a été rétabli dans l'île par la force en 1802 par Antoine Richepance sous les ordres de Napoléon Bonaparte – et le deuxième, définitif, en 1848 par Victor Schoelcher.

Après l'abolition de l'esclavage, l'événement le plus saillant de l'histoire de l'île est sans doute la loi n° 46-451, ou la loi de départementalisation, du 19 mars 1946. Sous cette loi, les Territoires d'Outre-Mer (TOM) (la Guadeloupe, la Réunion, la Martinique et la Guyane Française) deviennent des Départements d'Outre-Mer (DOM). Avec l'adoption de cette loi, les Guadeloupéens reçoivent le même statut politique et social que les habitants de la Métropole. Alors, ils sont soumis aux mêmes politiques linguistiques, au même système éducatif, aux mêmes structures sociales et économiques du système français.

L'implantation de ces nouvelles réglementations crée des problèmes dans certains groupes de la société insulaire, lesquels perçoivent les nouvelles politiques comme une menace contre leurs coutumes et leur façon de vivre; de là le surnom « la loi d'assimilation ». Une des conséquences de l'implantation des nouvelles politiques et procédures du Gouvernement Français est le surgissement des groupes en faveur de l'indépendance de l'île et de l'affirmation des particularités des Guadeloupéens (lesquels entre 1961-1965 multiplient les manifestations et les protestations).

En 2003, la Guadeloupe devient un DROM (Département ou Région d'Outre-Mer). Alors, les DOM ont le statut de « région ultrapériphérique » de l'Union européenne. De là les Guadeloupéens bénéficient de quelques mesures de l'Union, cela en tenant en compte des particularités de la région.

---

<sup>17</sup> En Martinique, les esclaves ne connaissent pas l'abolition d'Hugues car l'île restait sous la domination anglaise. D'autre part, la Mauricie et La Réunion ne mettent non plus en place cette première abolition.

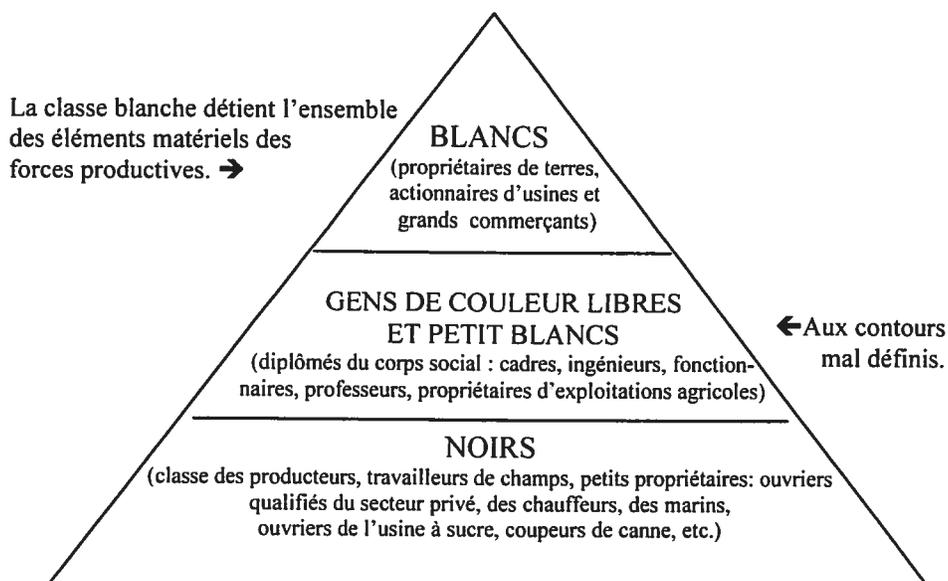
## 2.2.2. La société guadeloupéenne

Dans cette section, nous décrivons brièvement la société guadeloupéenne. Nous présenterons quelques instances où la situation coloniale, l'esclavage et, en quelque sorte, la départementalisation influencent les structures sociales et les relations entre les groupes ethniques de l'île. Pendant ces trois périodes, les groupes constituant la société guadeloupéenne ont eu des collisions et des affrontements de type politique, économique, racial, culturel, linguistique et idéologique.

### 2.2.2.1. Société et ethnicité

Pendant l'époque esclavagiste, les frontières des classes sociales politiquement puissantes coïncidaient avec les divisions ethniques, et même raciales : les Grand Blancs (comprenant les « Blanc Pays » et les « Blancs de France ») étaient toujours au sommet de la pyramide sociale (Fig. 2). Tandis qu'à la base on trouve toujours les esclaves « d'eau salée » (nés en Afrique) et les esclaves « d'eau douce » (nés dans la colonie) – on trouve par ailleurs cette distinction sous les vocables esclaves *bossales* et esclaves *créoles*. Entre ces deux classes, il y avait une classe « intermédiaire » constituée des mulâtres, des gens de couleur libres, des « Petits Blancs » et des Noirs libres.

Fig. 2 : Pyramide sociale



(Pyramide conçue selon la description de la société guadeloupéenne de Rauzduel, 1995 : 25-26)

Après l'abolition de l'esclavage, la structure de la société guadeloupéenne ne change pas substantiellement<sup>18</sup>, en partie parce que le pouvoir économique et politique reste entre les mains des Blancs, tandis que les Noirs et gens de couleur continuent de subir l'oppression.

Étant donné que la race (et le niveau de métissage) des citoyens déterminait leur activité politique et économique, on a créé le *calcul racial* au XIX<sup>e</sup> siècle. C'était un système numérique pour déterminer le niveau de mélange racial d'un individu selon ses *parties* blanches et ses *parties* noires (Tableau I). Toute personne ayant l'intention d'exercer un poste d'importance devait soumettre sa généalogie à ce calcul, cela pour éviter la transmission du pouvoir à des individus ayant une origine servile. Le statut de métissage était irréversible : « Une règle de descendance préside

<sup>18</sup> « L'abolition de l'esclavage, appliquée aux Antilles en mai 1848, inaugurerait une nouvelle ère sociale et politique, mais préservait cependant la mainmise des blancs créoles sur les terres et principaux moyens de production. » (Rauzduel, 1995 : 19)

à tout ceci : on ne redevient jamais Blanc, quelle que soit l'infime partie de sang *nègre* que l'on ait » (Labelle, 1978 : 49)

Tableau I : Classifications raciales de Moreau de Saint-Méry

	Parties blanches	Parties noires	Nombre de combinaisons pouvant produire chaque type
le Nègre	0	128	0
le Sacatra	16	112	3
le Griffé	32	96	5
le Marabou	48	80	5
le Mulâtre	64	64	12
le Quarteron	96	32	20
le Métis	112	16	6
le Mamelouc	120	8	5
le Quarteronné	124	4	4
le Sang-melé	126	2	0
le Blanc	128	0	0

(Source : Labelle, 1978 : 49)

Bref, les traits phénotypiques agissent comme *marqueurs d'appartenance*<sup>19</sup> (Bonniol, 1992 : 11) dévoilant non seulement la classe sociale, le type de profession, les types d'activité économique, politique et culturelle, mais aussi l'origine ethnique et raciale.

---

<sup>19</sup> Les traits blancs impliquent l'appartenance à la haute société et l'accessibilité aux recours économiques et politiques de l'île. Tandis que les traits noirs suggèrent l'origine servile, donc l'interdiction de l'accès au pouvoir politique, à l'éducation, enfin à la mobilité économique. Dans le cas des métis, ils représentent les deux pôles raciaux avec des possibilités économiques restreintes; d'ailleurs, il y a l'implication de *bâtardise* (l'enfant d'esclave non reconnu ou l'enfant d'esclave reniant son origine servile. Ces deux optiques dépendent du point de vue du juge).

#### 2.2.2.2. Société et culture

Nous avons exposé la diversité raciale en Guadeloupe et son rôle dans les relations sociales, la distribution du pouvoir et des activités économiques. Maintenant, nous examinerons les éléments culturels des Guadeloupéens et l'identification de ceux-ci à des origines diverses.

La conception d'une culture guadeloupéenne unique et homogène s'avère problématique à cause de la diversité d'origines de la population. En effet, la Guadeloupe est une île riche culturellement où des éléments provenant de l'Afrique, de la France et d'autres pays d'Europe, de l'Inde, de la Chine et d'autres coins du monde convergent quotidiennement. Dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons à la relation culturelle entre les Noirs (culture créole et culture africaine) et les Blancs (culture française), les deux groupes ciblés dans notre corpus d'étude.

Nous avons trouvé deux tendances dans l'espace culturel guadeloupéen : l'une valorisant l'élément blanc, voire européen, au détriment de l'élément noir; et l'autre valorisant l'élément noir au détriment de l'élément blanc. Nous opinons que ces deux tendances suggèrent une *diglossie culturelle* rappelant les rapports diglossiques langagiers.

##### 2.2.2.2.1. La valorisation de l'élément blanc

L'ère coloniale lègue aux Guadeloupéens un système de valeurs parallèle à la stratification sociale où le Blanc était au sommet et le Noir à la base.

« L'opposition fondamentale étant celle de l'ancien maître blanc et l'ancien esclave noir, les traits culturels d'origine européenne se sont automatiquement portés vers le sommet de la pyramide sociale, ceux d'origine africaine se trouvaient dévalorisés. » (Rauzduel, 1995 : 26)

L'utilisation des institutions comme l'église et l'école contribuent à l'affirmation et la propagation de ces idées parmi toute la population. Alors, on trouve autant de Blancs

que de Noirs (en passant par tous les groupes racialement mixtes : mulâtres, métis, etc.) à partager ces idées.

#### 2.2.2.2.2. La valorisation de l'élément noir

« ...nous n'avons de chance d'être nous-mêmes que si nous ne répudions aucune part de l'héritage ancestral. » -- Jean Price-Mars

Le fait d'envisager la supériorité de la culture blanche au détriment de la culture noire n'est toutefois pas généralisé parmi tous les Guadeloupéens. Il existe des mouvements en faveur de la culture africaine (et/ou créole) lesquels ont été influencés entre autres par l'*Harlem renaissance* et l'*Indigénisme haïtien*. L'*Harlem renaissance* se développe à New-York entre les années 1920-1930. Ce mouvement rassemble des écrivains, des musiciens, et d'autres artistes voulant célébrer leur héritage africain. Le mouvement *indigéniste haïtien*, dont la figure principale est, sans doute, Jean Price-Mars<sup>20</sup>, revendique l'origine africaine des Haïtiens et reproche à certains romanciers et intellectuels la sous-estimation de leur patrimoine africain.

Le mouvement de la *Négritude* (1930), sous l'impulsion d'Aimé Césaire et de Léopold Sédar Senghor, rallume le mythe de l'Afrique mettant en relief la fierté de l'identité noire. Il est plus qu'un mouvement littéraire et poétique, il est un mouvement social.

Vers 1950, Édouard Glissant propose l'*Antillanité*, avec comme but la guérison de la société antillaise des plaies laissées par la colonisation. On perçoit les Antilles comme un espace hétérogène, tant linguistiquement qu'historiquement.

En 1989, Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant publient *L'Éloge de la Créolité* où l'on proclame le métissage culturel des Antilles : « Ni

---

<sup>20</sup> Selon Johnson (2007), Jean Price-Mars a été en contact avec les penseurs de l'*Harlem Renaissance*.

Européens, ni Africains, ni Asiatiques, nous nous proclamons Créoles. » (Bernabé, Chamoiseau et Confiant, 1989 : 13)

Nous avons présenté ces mouvements chronologiquement selon les dates que l'on leur assigne officiellement mais il existe des chercheurs, dont Chancé (2005), qui arguent que ces mouvements esthétiques et sociaux ne se succèdent pas nécessairement dans le temps. En effet, les écrivains antillais y participent simultanément, autrement dit un même auteur peut s'installer dans le cadre de la *Négritude*, de l'*Antillanité* et de la *Créolité* en même temps.

### 2.2.3. La diglossie linguistique : un reflet de la société

L'opposition entre la langue française et la langue créole est peut-être l'exemple le plus concret de la valorisation/dévalorisation de ce qui est Européen ou Africain.

#### 2.2.3.1. Les origines de la diglossie

Au début de la traite d'esclaves, les Antilles françaises étaient multilingues. Les colonisateurs européens parlaient français et les esclaves africains parlaient leurs langues respectives. Cette diversité linguistique produit un problème de communication entre les habitants de groupes linguistiques différents. Il existe différentes théories sur l'origine du créole. Mais on peut s'accorder sur le fait que, au début, le créole était utilisé comme une sorte de *lingua franca* ou pidgin pour rendre la communication possible entre maîtres et esclaves et entre les esclaves originaires des différentes nations africaines. Plus tard, ce moyen d'expression est devenu la langue maternelle des esclaves « d'eau douce » et des mulâtres, donnant son origine au créole guadeloupéen.

### 2.2.3.2. « Supériorité » du français

Depuis le début, les Européens attribuent une valeur négative au créole en raison de son association aux esclaves. En fait, on le classait comme un *patois* inférieur au français.

La langue française représentait la culture, l'éducation, la religion chrétienne, la richesse, le pouvoir, l'ordre, le gouvernement, la Métropole, la liberté, enfin les valeurs et la culture blanches; tandis que le créole était le parler des esclaves. Sous cette vision, le créole est synonyme de pauvreté, de manque de liberté, de condition servile, d'analphabétisme.

### 2.2.3.3. Le créole : langue reconnue

En dépit de cette situation de diglossie, le jugement sur l'infériorité du créole n'a pratiquement pas survécu de nos jours, en partie à cause des efforts pour mettre cette langue en valeur. L'effort le plus important est sans doute la conceptualisation d'une graphie créole qui contribue à son essor comme langue de culture, et qui facilite aussi la confection des grammaires et des manuels scolaires ayant pour but la scolarisation en créole. D'ailleurs, les mouvements esthétiques comme la *Négritude*, l'*Antillanité* et la *Créolité* mettent en valeur l'expression littéraire en créole soit par sa promotion et sa fusion à la langue française, soit par la rédaction en créole. Cette prise de conscience linguistique inspire la conception de nombreuses démarches dans l'étude scientifique du créole<sup>21</sup>.

---

<sup>21</sup> En ethnolinguistique, linguistique, sociologie, sociolinguistique entre autres.

Bref, le créole, langue vernaculaire et orale des Guadeloupéens, devient une langue de littérature et d'instruction, autrement dit une langue de culture. Cette mise en valeur se traduit en la reconnaissance de l'espace créolophone, et donc de la *créolophonie*<sup>22</sup>.

---

<sup>22</sup> Créoles à base lexicale française : Guadeloupe, Martinique, Haïti, Dominique; Créoles à base lexicale anglaise : Jamaïque, Guyane, Barbade; Créoles à base lexicale portugaise : Curaçao, Cap-Vert (Cérol, 1991). On peut ajouter aux précédents les îles de l'Océan indien : Maurice, Seychelles et La Réunion.

### 3. Méthodologie de la recherche

Rappelons que ce mémoire se propose deux objectifs : l'un, l'identification des indices linguistiques de l'*idéologie* dans un texte de fiction et, le deuxième, l'exploration de la possibilité d'une double lecture : lecture de surface ou francophone et lecture profonde ou créolophone.

Dans nos analyses, nous avons décidé d'adopter la méthode interprétative. Nous prenons le point de vue du lecteur parce que nous sommes aussi « lectrice » et parce que nous analyserons les indices linguistiques utilisés afin de communiquer aux lecteurs les courants idéologiques des personnages. Cependant, à l'occasion, nous nous mettons à la place de l'auteure, Simone Schwarz-Bart, d'autres fois à la place des différents locuteurs du roman. Ces changements d'optique sont justifiés en raison des nécessités explicatives, autrement dit lorsque nous tentons de percevoir des attitudes de la part des différentes instances d'énonciation. Les lignes de démarcation entre ces points de vue sont celles-ci : quand il s'agit des choix poétiques ou linguistiques nous les attribuons à l'auteure, tandis que les choix idéologiques sont attribués aux personnages du roman.

### 3.1 Comment reconnaître la présence de l'*idéologie* ?

La première fois que nous avons lu *Pluie et vent sur Télumée Miracle* (TM) en 2002 nous avons eu l'impression que ce roman présentait une multiplicité d'*idéologies* et mentalités typiques du discours antillais. Par exemple, nous avons repéré des rapports d'oppression et de résistance, le conflit et dissimilitudes entre les classes sociales et groupes ethniques, la valorisation/dévalorisation de la condition d'être noir ou blanc, de même que l'oralité ancestrale reproduisant l'Histoire du peuple antillais.

Avec ce travail de recherche, nous visons l'identification des indices linguistiques suggérant les emplois idéologiques de la langue. Tout d'abord, nous avons dû déterminer les critères caractérisant les représentations idéologiques afin de bien comprendre notre concept de base. Après, nous avons recherché de la documentation sur les travaux existants dans le domaine linguistique avec le but de déterminer les critères nécessaires lors notre choix d'extraits pour l'analyse. Suite à ces consultations, nous avons estimé que les approches de Reboul (1980) et van Dijk (1983a, 1983b, 1984, 1989, 1998) nous convenaient mieux, étant donné que, d'une part, le premier nous offre une description des fonctions et des caractéristiques<sup>23</sup> des idéologies; et que, d'autre part, le deuxième propose un analyse trimodulaire tenant compte des liens entre les modules cognitif et social et les représentations ou manifestations discursives des idéologies.

---

<sup>23</sup> Une pensée partisane, une pensée collective, une pensée dissimulatrice, une pensée *rationalisée*. Le cinquième trait, une pensée au service d'un pouvoir, n'est pas inclus car nous ne sommes pas d'accord avec le fait que les idéologies sont *toujours* au service d'un pouvoir, même si nous ne pouvons pas le démontrer dans le cadre de ce travail.

### 3.1.1. L'analyse linguistique d'un roman

Une fois notre cadre conceptuel élaboré, notre deuxième démarche a porté sur les difficultés de l'analyse d'un texte littéraire.

L'énonciation littéraire présente ses problèmes particuliers, et l'une de ces difficultés se trouve au niveau du sujet parlant (en premier lieu l'auteur) et du locuteur-narrateur. Certes, lors d'une énonciation littéraire, il faut se méfier du *je* de l'énonciation. « Le *je* du narrateur est rapporté à une figure de 'narrateur', et non à l'individu qui écrit le texte » (Maingueneau, 1986 : 10) Voilà pourquoi nous ne nous permettrons pas, pour respecter les postulats de l'analyse linguistique, de parler dans ce travail de l'idéologie de l'auteure dans les analyses de contenu (modalisations, présuppositions). Par contre, nous pouvons identifier les attitudes et les opinions des personnages exprimés ouvertement dans leurs énoncés. Alors, nous avons pris comme modèle les travaux de Maingueneau (1976, 1986) dans le domaines de l'énonciation littéraire et la modalisation.

De plus, l'expression littéraire est agrémentée et enrichie par une quantité de figures de style et de techniques rhétoriques dissimulant ou amplifiant les usages idéologiques. Nous utiliserons la terminologie proposée par Reboul (1980) car il travaille sur les représentations et manifestations des idéologies dans divers types de formes poétiques.

Finalement, il nous faut ajouter que nous avons adopté la formalisation de Jean-Michel Adam (1989, 1991, 1992, 1999) dans les analyses des liens logiques et des séquences descriptives.

### 3.1.2. Grille d'analyse

À ce moment de notre exposé, nous sommes tenue d'annoncer notre grille de lecture qui procède d'une sélection des indices les plus significatifs dans nos analyses. Le rendement de chaque critère dépendra de la fréquence et/ou des variations de leur utilisation. Nous voulons clarifier que les possibilités d'analyse des indices linguistiques des idéologies ne se limitent pas aux critères que nous proposons. Nous avons choisi seulement les critères les plus pertinents en raison des contraintes<sup>24</sup> de notre corpus.

Notre grille de lecture comprend les indices linguistiques repérables du point de vue du lecteur. Nous présentons notre grille en deux parties : la première contient les éléments découlant de la linguistique, c'est-à-dire les éléments codifiés dans la langue (ou les langues, dans le cas d'interférence de langues) elle-même<sup>25</sup>. Et, la deuxième partie incorpore tous les éléments textuels.

#### 3.1.2.1. Linguistique

Notre grille repose sur les postulats habituels de la linguistique structurale à savoir la reconnaissance de différents niveaux, tant du côté du signifié que du signifiant, organisés selon une certaine hiérarchie ensembliste : nous partons des plus petits éléments phonographiques pour aboutir aux textes ou à des parties des textes qui présentent une unité structurale en passant par les niveaux d'analyse lexicale, morpholexicale, grammaticale et syntaxique. Nous procédons au fur et à mesure à

---

<sup>24</sup> Par *contraintes*, nous comprenons les techniques que l'auteure utilise dans la création littéraire. Nous reconnaissons que, potentiellement, il existe d'autres possibilités d'analyse dont nous n'avons pas trouvé d'exemple dans TM.

<sup>25</sup> Dans les cas de l'expression écrite, les conventions d'écriture (i.e. la ponctuation) y entrent.

l'analyse sémantique et, le cas échéant, à des interprétations plus larges aussi longtemps que nous pouvons nous fonder sur des arguments objectifs ou logiques.

La grille d'analyse linguistique est en principe ouverte à la description de n'importe quelle structure, pourvu qu'elle ait une certaine pertinence pour notre hypothèse. Dans les faits, il apparaît évident que, par exemple, la longueur des phrases ou les enchâssements n'auront aucune corrélation avec la manifestation de l'idéologie, du moins dans ce roman; alors ils ne seront pas retenus.

#### 3.1.2.1.1. Phonographie

Ce critère repose sur l'analyse de la manipulation des signes linguistiques et des influences de la ponctuation dans le modelage du discours. Selon van Dijk,

« graphical structures may have several cognitive, social and ideological functions. Cognitively, they control attention and interest during comprehension, and indicate what information is important or interesting, or should be focused on for other reasons, and may therefore be better understood and memorized. » (1998 : 201)

À la lumière de cette affirmation, nous avons décidé d'analyser la distribution de l'utilisation des majuscules dans les mots *Blanc/nègre* et, aussi, d'explorer le rôle des guillemets dans l'expression des idéologies.

Le code graphique français utilise les majuscules dans différents contextes pour remplir différentes fonctions – la mise en valeur, la distinction (noms propres) et la démarcation (renforcement du blanc entre les mots ou du point) (Riegel, 1994 : 74). Les majuscules imprègnent aussi les mots d'une valeur de supériorité, c'est-à-dire que lorsqu'un terme est écrit avec une majuscule initiale, le lecteur reconnaît un statut officiel dans le cas d'un nom de groupe. Ou, comme Riegel l'explique « [o]n tend à employer les majuscules pour mettre en valeur des 'mots importants', souvent estimés tels par la subjectivité du scripteur. » (Riegel, 1994 : 75) Dans le cadre de

notre recherche, nous postulons qu'un terme collectif avec une majuscule initiale (par exemple *Blanc*) suggère la reconnaissance du groupe, [+ majuscule], et que, à l'opposé, un terme collectif avec une minuscule initiale (par exemple *nègre*) suggère le rejet d'un groupe, [- majuscule], ou à la rigueur une valeur neutre.

Les guillemets ont en général deux fonctions : l'emploi autonymique et l'emploi en modalisation autonymique (Dictionnaire d'analyse du discours, 2002 : 289). L'autonymie consiste à utiliser un mot dans le discours en sa qualité de signe linguistique. Le deuxième emploi sert à souligner un changement de code, un éloignement du scripteur de son énoncé, entre autres significations possibles. C'est ce dernier emploi qui nous intéresse, étant donné qu'il sert de guide dans la lecture. L'utilisation des guillemets déclenche des changements énonciatifs (discours rapporté), des décalages émotifs (mise en distance de l'énonciateur<sup>26</sup>), des changements de code (dans le cas de l'interférence de langues ou de registres), entre autres possibilités.

### 3.1.2.1.2. Vocabulaire et expressions

Tenant compte de la définition du modèle analytique de van Dijk (1998), nous proposons une analyse des indices linguistiques utilisés pour désigner, classer et cataloguer. Dans le même esprit, nous portons une attention particulière aux variations de code linguistique et de registre survenus dans les conversations des personnages.

La désignation se manifeste à travers des éléments qui peuvent comprendre des noms, des adjectifs et/ou des verbes. Les noms interpellent les propriétés, les qualités, les actions, entre autres possibilités. Les adjectifs servent au locuteur à

---

<sup>26</sup> Une des fonctions des guillemets est de marquer une « réserve de la part de l'énonciateur, qui indique par là une non coïncidence de sa parole. » (Dictionnaire d'analyse du discours, 2002 : 291)

attribuer ou à signaler une qualité propre à une entité. Finalement, les verbes soulignent une activité, une façon d'agir ou une attitude. En fin de compte, ces indices linguistiques suggèrent les attitudes du locuteur envers une entité sociale étant donné qu'ils expriment ses jugements, ses opinions et ses idées sur les actions, les propriétés, les actions et attitudes des *Autres*.

Nous ciblons les termes et les expressions manifestant les attitudes positives et/ou négatives des locuteurs par rapport aux objets sociaux (i.e. les individus, les actions, les rituels). Dans cette démarche nous repérons entre autres les emplois symboliques et les nuances de valeur selon le contexte<sup>27</sup> ce qui nous permet de démontrer ou d'illustrer certaines catégories conceptuelles auxquelles nous nous référons au niveau cognitif (les titres sociaux ou la représentation de la nourriture sont des exemples de ces classes conceptuelles).

Finalement, nous reconnaissons que le vocabulaire et les expressions possèdent un domaine d'utilisation précis. Lors d'une conversation, les locuteurs d'une langue disposent des conventions langagières propres à la situation de communication. Autrement dit, les relations hiérarchiques, les relations d'âge, les relations professionnelles, les relations familiales, les relations linguistiques (dans les domaines bilingues<sup>28</sup>), entre autres possibilités, possèdent leur propre registre linguistique et leurs propres formes d'adresse. Ces conventions sont le produit des protocoles sociaux qui doivent être respectés pour donner une image positive de *Soi*. Les variations dans ces normes impliquent, d'une part, la rébellion contre le système, de l'autre, l'image que l'on garde de l'*Autre*.

---

<sup>27</sup> « Une idéologie, dans son anxiété à tout valoriser, clive la désignation d'un même référent en deux signes opposés, l'un positif, l'autre négatif. » (Reboul, 1980 : 66)

<sup>28</sup> Ce type de relation linguistique est encore plus intéressant dans les contextes diglossiques. Étant donné que les variations de code impliquent l'image que l'on a de l'*Autre*, de *Nous*, de *Moi*, de *Toi*.

### 3.1.2.1.3. Éléments grammaticaux

La langue, en tant que système de signes générant toutes sortes de possibilités sémantiques, détient quelques éléments dont le sens dépend du contexte et, dans quelques cas, du cotexte<sup>29</sup>. Ces éléments s'appellent déictiques. Il y en a différents types : les déictiques se référant aux personnes de l'énonciation (*je, tu, il, etc.*), les déictiques spatiaux (*ici, là, etc.*) et les déictiques temporels (*demain, aujourd'hui, temps et l'aspect verbaux, etc.*). Nous nous intéressons aux déictiques personnels et aux déictiques spatiaux.

Étant donné que le premier type reconstruit une situation d'énonciation nous nous proposons d'évaluer leurs fonctions dans le discours idéologique en tant que marqueurs du ralliement (*nous*), de l'exclusion (*eux-autres*), de la pluralité (*il = ils*), de la généralisation (*ils = toi*). De plus, nous nous proposons d'examiner les règles et les conventions sociales régissant le vouvoiement et le tutoiement, cela pour identifier les conséquences de la transgression du code et pour explorer les rapports de familiarité ou de distance entre les interlocuteurs (*vous vs. tu*). Nous postulons que cette infraction implique soit un manquement envers la reconnaissance des liens hiérarchiques (rébellion) soit une négation du droit à l'égalité (*vous non réciproque*<sup>30</sup>).

Par contre, le deuxième type de déictique, le déictique spatial, fonctionne comme un démarqueur naturel de l'espace physique des individus. Autrement dit, ces mots conditionnent l'espace par rapport au locuteur (*ici, là*) ou à un objet quelconque (*à côté de, loin de*). Comme le lieu physique est important dans quelques représentations idéologiques (ghettos, pays, communautés, etc.), nous comptons aussi examiner la possibilité des utilisations ségrégationnistes et/ou assimilatoires.

---

<sup>29</sup> Cotexte : « Contexte verbal dans lequel se trouve pris un énoncé que le contexte (situationnel) qui définissent la spécificité d'une certaine situation de communication. » (Maingueneau, 1986 : 10)

<sup>30</sup> Dans les cas où l'un des interlocuteurs tutoie, tandis que l'autre ne le peut pas. Exemple : les adultes peuvent tutoyer un enfant, mais l'enfant vouvoie l'adulte.

### 3.1.2.2. Textuel/niveau énonciatif

#### 3.1.2.2.1. Modèle actantiel et symbolique des personnages

Vu l'extension des possibilités analytiques contenus dans ce critère, nous limiterons notre analyse à quelques passages descriptifs<sup>31</sup>. Tout ce qu'un lecteur connaît d'un personnage, il le sait parce que l'auteur le lui dit. Cependant, ces caractérisations s'expriment à travers le point de vue d'un narrateur fictif, lequel est, lui aussi, une création de l'auteur. Aux yeux du lecteur, c'est le narrateur qui dessine le physique, les attitudes, les valeurs morales, la psyché, le métier, la mentalité, etc. des personnages. Et, en conséquence de cette prise en charge énonciative, ce sont les préjugés du narrateur qui sont imprimés dans le discours

Nous visons les descriptions de trois personnages : Reine Sans Nom, Man Cia et Mme Aurore Desaragne. Notre but avec cette analyse est de montrer les attitudes du locuteur envers ces figures. Les comparaisons, les métaphores, la description de la gestualité à l'aide des catégories linguistiques (verbes, adjectifs, etc.), les connotations et les symboles, les cas de figure, les collocations entre autres ne sont que quelques techniques descriptives que nous considérons dans nos analyses, de même que les contextes culturels, historiques et sociaux entourant ces descriptions. Cette mise en contexte facilite l'interprétation des symboles, des métaphores et autres aspects du langage connotatif.

---

<sup>31</sup> « Compared with natural narrative and other action descriptions, complex artificial narrative not only refers to much more complex courses of events, which require extensive description of initial and final circumstances. Typically, artificial narrative contains descriptions which are usually lacking in natural narrative. » (van Dijk, 1976: 327)

### 3.1.2.2.2. Point de vue

Lorsqu'on étudie les manifestations idéologiques, il est nécessaire de d'examiner les discours idéologiques parallèles. Tenant compte du fait que la narration du roman est prise en charge par une seule locutrice, nous dépendons des différents points de vue présents dans l'énonciation littéraire. Cette polyphonie<sup>32</sup> se manifeste à travers les opinions d'autres personnages qui prennent le tour de parole ou, tout simplement, sont cités par la voix principale du récit.

Alors, dans le cadre d'une énonciation romanesque qui exploite la polyphonie, les discours rapportés, et en particulier les citations, donnent au lecteur l'accès aux pensées idéologiques prises en charge par d'autres personnages. Le lecteur peut déceler les attitudes de la narratrice à l'égard de telles citations grâce aux indices paraverbaux (par exemple, les *didascalies*) qui permettent à celle-ci de modaliser sa pensée.

Finalement, nous analyserons le contenu de quelques citations afin d'identifier ses patrons mentaux suggérant telle ou telle attitude de la part du locuteur secondaire.

Le tableau qui suit résume les points les plus importants de la grille d'analyse que nous venons de proposer.

---

<sup>32</sup> L'auteur peut faire parler plusieurs voix à travers de son texte. (Dictionnaire d'analyse du discours, 2002 : 444)

Tableau II : Tableau de la grille analytique

Grille d'analyse			
Linguistique		Textuel	
Niveau	Indice	Niveau	Indice
Phonographique	Majuscules	Modèle actanciel et symbolisme	Marques de subjectivité dans les descriptions des personnages
	Guillemets		Discours rapportés (citations, proverbes)
Vocabulaire et expressions	Dénominations	Point de vue	Didascalies
	Catégorisation		Présuppositions
	Code linguistique (registre)		
Éléments grammaticaux	Déictiques personnels		
	Déictiques spatiaux		

### 3.1.3. Contexte historique, social et culturel

L'approche trimodulaire de van Dijk (1998) prévoit l'aspect social des idéologies. Autrement dit, sous cette approche considère il faut considérer les développements historiques, la structure sociale et les conflits ainsi que les particularités culturelles encadrant les représentations sociales que nous appelons idéologies.

Premièrement, nous avons examiné la chronologie des périodes historiques les plus saillantes de la Guadeloupe : la période coloniale, la traite d'esclaves et la départementalisation. Rauzduel (1986) et Leiris (1955) discutent aussi les répercussions de ces périodes à tous les niveaux sociaux.

En deuxième lieu, nous avons dû consulter des ouvrages sur les institutions (le gouvernement, les lois, l'éducation, la politique, le *Code Noir*) régissant les structures sociales de l'île. C'est avec les lectures de Rauzduel (1986), et Bonniol (1992) que nous avons compris la répartition du pouvoir et les implications ethniques pour y accéder.

En troisième lieu, nous nous sommes informée sur les rapports ethniques et le système de valorisation des éléments culturels des Blancs et des Noirs<sup>33</sup>. Nous avons identifié deux tendances : l'une préconisant les valeurs européennes et l'autre mettant en relief les valeurs d'origine africaine. Des mouvements comme la *Négritude* (1930), *l'Antillanité* (1950), la *Créolité* (1989) et leurs ancêtres (*Harlem Renaissance*, *l'Indigénisme haïtien*) développent tout un changement de perspective de ce qui représente l'Afrique dans le continent américain, les Antilles, la France et même en Afrique.

Finalement, nous avons consulté des études et des interviews au sujet de l'œuvre de Simone Schwarz-Bart et/ou de *Pluie et vent sur Télumée Miracle* (TM) afin de considérer les apports d'autres chercheurs dans l'analyse de ce roman. Ces derniers nous fournissent tout un éventail de circonstances pour mieux situer le récit (Rosello, 1992; Jermann, 1994; Chancé, 2005) et des enjeux de lecture comme ceux proposés par Bernabé (1979), Condé (1979), Pépin (1979), Toumson (1979), Toureh (1986), Bouchard (1990) et Gyssels (1997).

Bref, ces données, en plus de compléter notre diagramme conceptuel de l'univers guadeloupéen, fournissent à notre recherche un *corpus de validation* précis. Sans la consultation de ces sources il nous manquerait toute une série d'informations

---

<sup>33</sup> Nous n'avons pas oublié la classe intermédiaire des Mulâtres; cependant, comme notre corpus d'étude traite plutôt les relations entre Blancs et Noirs, nous avons décidé de ne pas les inclure dans la description.

importantes pour la compréhension des connotations de l'imaginaire et la mentalité reproduite dans le texte. Ce corpus de validation sert aussi de référence objective à l'appui des interprétations que nous ferons dans l'analyse du texte.

### 3.2. Comment reconnaître l'interférence : français/créole ?

« Une complicité s'établit, entre le texte et le lecteur créolophone, qui n'a rien de gratuit. »  
(Bernabé, 1979 : 116)

Par la voie de notre recherche, nous envisageons aussi l'objectif d'examiner la possibilité d'une lecture de surface/francophone et d'une lecture profonde/créolophone.

#### 3.2.1. Contexte linguistique

Selon Memmi (1957 : 125), « [la] possession de deux langues n'est pas seulement celle de deux outils, c'est la participation à deux royaumes psychiques et culturels. Or, ici, les deux univers symboliques, portés par les deux langues, sont en conflit. » Cette citation de Memmi s'applique parfaitement au cas de la Guadeloupe où deux langues coexistent l'une à côté de l'autre, s'influençant mutuellement. Ces langues ont deux domaines d'utilisation différents, le français est la langue du gouvernement, de l'éducation et des rapports entre inconnus : il occupe donc l'espace des fonctions « formelles ». Par contre, le créole est la langue vernaculaire de la plupart des insulaires natifs : il occupe donc l'espace des fonctions « informelles ».

La première démarche pour comprendre la situation linguistique guadeloupéenne a consisté à nous renseigner sur les origines de la langue créole (Cérol, 1991; Chaudenson, 1995).

Notre deuxième démarche a consisté à nous familiariser avec la grammaire du créole (Cérol, 1991), son vocabulaire (Tourneux, 1990; Cérol, 1991; Ludwig, 2002)

et ses expressions typiques (Bernabé, 1979; Tourneux, 1990; Benjamin dit Benzo, 1994; Ludwig, 2002); et cela, dans le but de faciliter l'identification des interférences et des mélanges de code.

La troisième démarche a été la consultation de la grammaire française de Delatour (1991) et de Riegel et coll. (1994). Celui-là avec le but d'identifier les nuances et les mutations de registres et d'usages dans le français employé par l'auteure. De plus, cette démarche nous a permis de séparer les structures grammaticales et stylistiques du français de celles créoles.

Nous avons également lu une étude ethnolinguistique, très souvent citée, au sujet des termes démarquant les variations phénotypiques en Haïti et leurs implications idéologiques (Labelle, 1978). Le fait que cette étude a été menée en Haïti n'empêche pas la réalisation d'analogies entre la situation haïtienne et celle guadeloupéenne. En fait, nous pouvons imaginer que la Guadeloupe devrait avoir un système de classement semblable.

### 3.2.2. Grille d'analyse : interférence français/créole

La grille suivante, utilisée avec l'objectif d'identifier l'interférence français/créole, est complémentaire à la grille discutée dans la section précédente étant donné que, à notre avis, les changements de code linguistique peuvent aussi impliquer des choix idéologiques. Cela se produit lorsqu'on envisage la valorisation du créole par rapport au français ou que l'on veut encoder des messages dirigés vers les locuteurs de cette langue. Ménard (2001) propose l'analyse en trois points : le conflit, l'humour comme résolution du conflit, et les négociations de modalités créole/français dans l'écriture littéraire. Nous retenons ce dernier point qui comprend trois types de négociations entre le créole et le français : la *complémentarité*, le *parallélisme* et la *fusion*.

Tout d'abord, Ménard (2001) propose la *complémentarité* des deux langues. Autrement dit, les deux langues se trouvent dans des domaines d'utilisation différents. Le lecteur attendra alors des passages en créole et des passages en français selon la qualité du locuteur. Il se manifeste aussi dans les emprunts d'une langue à l'autre pour combler les vides lexicaux (Ménard, 2001 : 7). Selon la terminologie que Muysken (2000), ce type d'emprunt s'appelle l'insertion du matériel (i.e. *insertion of material*).

Le deuxième critère est le *parallélisme* ou, selon la terminologie de Muysken (2000), l'alternance entre codes. Cette technique alterne des passages en créole et des passages en français.

La troisième négociation est la *fusion des codes* créant des nouveaux signes autonomes. Ce critère présente quelques problèmes car ces fusions peuvent être la création de l'idiolecte de l'auteur. Cependant, Muysken (2000) décrit un type de mélange de code qui se nourrit des deux inventaires lexicaux et les insère dans un système lexical partagé<sup>34</sup>.

---

<sup>34</sup> Traduction libre de : « congruent lexicalization of material from different lexical inventories into a shared grammatical structure » (Muysken, 2000 : 3)

## 4. Résultats d'analyse

### 4.1. Linguistique

Les résultats d'analyse linguistique sont le fruit des observations de phénomènes répertoriés selon les niveaux de structures et présentés selon la hiérarchie habituelle. Évidemment, la prise en considération du code écrit s'impose d'elle-même.

#### 4.1.1. Phonographie

*Maman où est où est où est Idahé  
Ida est vendue et livrée Idahé  
Ida est vendue et livrée Idahé...  
(Chanson d'esclaves, TM : 226)*

Tout comme van Dijk (1998 : 201) l'affirme, les structures graphiques contrôlent et concentrent l'attention du lecteur sur des éléments plus importants ou sur des nuances de sens dans le texte. Nous avons identifié des éléments propres aux conventions d'écriture du français exprimant les changements de code linguistique dans le niveau de surface et le niveau profond du texte, de même que les mutations dans la situation d'énonciation.

#### 4.1.1.1. Majuscules

L'utilisation des majuscules dans un texte écrit joue plusieurs fonctions. Par exemple, la fonction sémantique (distinctive) identifiant les noms propres, les noms d'institutions, les noms de pays, les gentilés et les noms uniques. Avec la fonction syntaxique (démarcative), le lecteur remarque les frontières entre les phrases (l'utilisation d'une majuscule après un point). Par ailleurs, lorsqu'un énoncé ou partie de l'énoncé est en majuscules, il s'agit d'indices paraverbaux dénotant les attitudes du locuteur (colère, haine, changement de volume).

Dans notre corpus, nous avons observé une différence dans l'utilisation des majuscules dans les appellations *Blanc(s)* et *nègre(s)*. Dans le premier cas, nous constatons que cette désignation est toujours en majuscules, tandis que *nègre*, le terme désignant les Noirs, est en minuscules. À la lumière de cette observation, nous nous demandons si ce décalage dans l'usage des majuscules *Blanc/nègre* pourrait être un procédé graphique de l'auteure pour communiquer les différences politiques, économiques et sociales entre ces groupes.

Certes, nous pouvons postuler que l'usage des majuscules dans le cas de *Blanc* reflète leur puissance, tandis que l'usage des minuscules dans l'appellation *nègre* reflète leur subordination. Cependant, si cette assertion était vraie, alors l'appellation *Noir* aussi présente dans le corpus – « C'était un Noir assez petit et qui aspirait à traverser l'existence de la manière la plus effacée qui soit » (TM : 35) – aurait été aussi en minuscules. Par conséquent, nous sommes obligée d'éliminer cette hypothèse de l'utilisation de la graphie comme marqueur de dominance/subordination.

Alors, nous suggérons que la nature même de la variation graphique des mots *Blanc* et *nègre* se trouve dans le code écrit lui-même. Dans la langue française, le mot *Blanc* n'est pas du tout péjoratif ou restreint, donc son utilisation avec majuscule, à la façon d'un gentilé (France > Français), ne produit aucun malaise. Néanmoins, l'inscription de *nègre* avec majuscule initiale n'est pas acceptée en français écrit étant donné que ce terme est un *tabou linguistique* hautement péjoratif et raciste même si différents courants idéologiques, en particulier chez les intellectuels et les artistes d'origine africaine sont allés en sens contraire en revalorisant ou en récupérant les termes NÈGRE en français (nom et adjectif), tout comme *NEGRO* et *BLACK* en anglais. À notre avis, sa graphie en minuscules traduit, d'une part, le respect du code linguistique français dans la surface du texte et, de l'autre, le changement de code dans le niveau profond du texte. En fait, l'auteure emploie le mot créole *nèg* qui n'a pas les mêmes contraintes d'utilisation que son homonyme français.

Ayant d'abord présumé que la variation *Blanc/nègre* était due à une manipulation idéologique de l'auteure, nous avons trouvé que finalement aucune convention d'écriture n'a été négligée. Encore, nous avons trouvé que l'absence de majuscules suggérait plutôt un changement dans le code linguistique au niveau profond tout en respectant le code linguistique de la surface du texte. En somme, il faut noter que les conventions d'écriture codifient des informations nécessaires pour la compréhension des textes écrits et que leur utilisation ou leur non-utilisation sont des choix de l'énonciateur pour guider le lecteur.

#### 4.1.1.2. Guillemets

La fonction des guillemets consiste à fragmenter graphiquement la surface des textes. Habituellement, ils indiquent un changement de code linguistique (produits par le mélange des langues, de dialectes, de niveau de langues), de signification (par exemple, une expression ou mot polysémiques), de ton (ironie) ou, tout simplement, un changement de situation d'énonciation (introduction d'un discours rapporté).

#### 4.1.1.2.1 Multiplicité de codes linguistiques

Un simple coup d'œil sur notre corpus est suffisant pour affirmer que la langue d'écriture du texte est le français, cependant une analyse plus approfondie confirme l'inscription d'un autre code linguistique, à savoir le créole. Ménard (2001) discute une série de *techniques* (négociations linguistiques) employées par quelques écrivains antillais dans la fusion du français et du créole.

En effet, Schwarz-Bart participe aussi de ces négociations en exploitant la multiplicité linguistique des Guadeloupéens. Il est évident qu'elle n'insiste pas à transcrire directement des passages en créole comme le fait Patrick Chamoiseau dans *Texaco*. Elle utilise une autre technique, à savoir la fusion ou *francisation des signifiants créoles*<sup>35</sup>. Étant donné que l'auteure transforme les signifiants créoles en signifiants français, les guillemets ont, donc, la fonction de dévoiler la filiation créole de ces expressions dans le texte.

Prenons l'exemple de l'expression : « négresses à mouchoir. » (TM : 48) Dans cet exemple, les guillemets fractionnent le texte pour marquer un changement de code (Muysken, 2000) du français au créole. Le vrai sens de cette expression passerait inaperçu pour un lecteur non créolophone car ce dernier doit faire le lien entre l'expression « à mouchoir » et son référent, *madras*<sup>36</sup>. Nous avons remarqué que l'auteure prévoit la possibilité que des lecteurs ne parviennent pas à reproduire le sens voulu, alors elle ajoute une relative appositive - *qui portent un madras en guise de coiffe* – laquelle indique le type de mouchoir (madras) et la façon de le porter (en

---

<sup>35</sup> « le romancier soumet le créole à diverses opérations de filtrage, distillation, effacement, etc. Notons toutefois qu'il existe des cas où, mise à part l'écriture accommodée à la graphie française du texte, le créole s'imprime en sa forme presque brute dans le roman. Dans ce cas, il est toujours entouré de guillemets qui sont le signe de son étrangeté par rapport au français, langue indigène du texte. » (Bernabé, 1979 : 121)

<sup>36</sup> *Madras* : Madras, sorte de cotonnade. Madras, coiffe en éventail faite avec ce tissu. *Vyé-moun enmé madras*. [Les personnes âgées (femmes) aiment les madras]. (Tourneux, 1990 : 253)

guise de coiffe). Ce type de spécification s'avère redondant pour un lecteur créolophone.

Considérons d'autres exemples cette fois-ci de mots créoles et non pas de locutions créoles. Les mots « *pitt*<sup>37</sup> » (TM : 32) et « *ti bandes*<sup>38</sup> » (TM : 50) entre guillemets suggèrent aussi des permutations de code dans l'énoncé. Selon une analyse menée par Bernabé (1979 : 127) ce type d'usage met l'emphasis sur des termes « renvoyant à une réalité perçue comme propre à la situation socio-économique antillaise ». Nous sommes d'accord avec cette analyse, étant donné que nous trouvons que la traduction ou la francisation des signifiants n'est pas possible dans ces cas. D'abord, ces mots n'ont aucun synonyme intralinguistique, alors la traduction s'avère impossible. Deuxièmement, il n'existe pas de mot en français sémantiquement et/ou phonétiquement proche de ces expressions créoles permettant le remplacement du signifiant. Donc, nous sommes en présence d'un usage conventionnel des guillemets où l'auteur doit soit s'en servir soit recourir aux italiques afin de marquer un mot d'origine différente.

---

<sup>37</sup> Gallodrome, arène pour combats de coqs; (on dit aussi *pit a kòk*) (Tourneux, 1990 : 315)

<sup>38</sup> Les groupes d'enfants travailleurs dans les champs de canne.

« J'aimais bien la compagnie des enfants, ceux qui travaillaient dans les cannes, ceux qui rôdaient en brigandage, ceux qui avaient père et mère et les sans maman, sans toit et sans litière qui erraient dans le vie comme des enfants du diable. » (La petite Télumée, TM : 70)

#### 4.1.1.2.2. Polyvalence sémantique

Même si nous avons repéré des situations où les guillemets marquaient un changement de code, nous ne pouvons pas toujours appliquer cette analyse. Considérons l'exemple suivant :

« Son compagnon de cellule lui avait expliqué le monde, disant gravement... mon cher, un Blanc est blanc et rose, le bon Dieu est blanc et rose et où se trouve un Blanc, c'est là que se tient la lumière. Déjà, dans la bouche de sa grand-mère, Amboise avait appris que le nègre est une réserve des péchés dans le monde, la créature même du diable. Mais en prison, la tête fêlée par les bastonnades, les sermons du dimanche, les propos de son compagnon de cellule, il avait fini par avoir le souffle coupé, devant la « *noirceur* » de son âme et s'était demandé ce que qu'il pourrait bien faire pour la laver, afin que Dieu le regarde, un jour sans dégoût. »<sup>39</sup> (TM : 222)

En effet, le mot français *noirceur* possède un corrélatif créole très semblable à lui : *Nwèsè* : noirceur, noir, obscurité (Ludwig : 239). Cette similitude rappelle la technique de la *francisation du signifiant créole* discutée dans la section précédente.

Cependant, il nous faut considérer les connotations négatives des mots *nwèsè* et *noirceur*. D'une part, le mot créole, *nwèsè*, implique *les forces du mal* dans le champ magique, voire mythologique, antillais : *Moun ka dòmi an nwèsè sé dyab*<sup>40</sup> (Tourneux, 1990 : 290). De l'autre, le vocable français possède aussi des implications négatives : *noirceur* : 2. Méchanceté odieuse. Syn. > horreur. (*Micro Robert*, 1998 : 884) Ces informations sémantiques évoquent la possibilité que les guillemets visent à suggérer les significations figuratives de *noirceur* et *nwèsè*, et non pas leur sens premier, à savoir la 'couleur noire'.

---

<sup>39</sup> Les italiques dans les citations du roman sont de nous (à moins d'indication contraire). Nous les utilisons à façon d'illustration.

<sup>40</sup> Les gens qui dorment dans le noir sont des diables. (Traduction de Tourneux, 1990)

#### 4.1.1.2.3. Multiplicité des voix

Si l'on tient compte du contexte d'utilisation de l'exemple précédent, nous verrons que le terme *noirceur* se trouve dans un énoncé rapporté<sup>41</sup> en style indirect. Dans ce style d'énonciation, les voix des locuteurs (rapportant et rapporté) sont énoncées dans une même phrase. Puisque cet extrait contient les voix de Télumée et Amboise (possiblement la grand-mère et le compagnon de cellule d'Amboise), il est très probable que l'auteure, voulant éviter l'assimilation de la voix de son héroïne à celle insinuant la méchanceté innée des Noirs, choisit d'insinuer le désaccord de Télumée à ce sujet par la voie de guillemets.

#### 4.1.1.2.4. Marqueur de subjectivité

À cet égard, nous proposons la possibilité que l'auteure (et/ou la narratrice elle-même) tente d'éloigner Télumée des connotations et implications négatives du passage. Revenant à l'exemple de *noirceur*, nous notons que les guillemets suggèrent, d'une part, un lien entre la couleur de la peau et les valeurs morales des gens<sup>42</sup> et, de l'autre, l'opinion, voire la désapprobation, de la narratrice. Cette analyse est possible si l'on considère que Télumée met entre guillemets le terme *noirceur* pour indiquer qu'elle le reprend avec les sens qu'Amboise<sup>43</sup> (sa grand-mère ou son compagnon de cellule) l'utilise.

---

<sup>41</sup> Télumée narre l'histoire de vie d'Amboise. Celui-ci capte le moment où Amboise décide de *devenir Blanc* (ou plutôt, devenir *comme* les Blancs).

<sup>42</sup> Les phrases précédentes démontrent que l'énoncé vise l'accentuation des corrélations : peau noire égal au diable (condamnation), et peau blanche égal à Dieu (lumière).

<sup>43</sup> Il est probable qu'Amboise est le locuteur mettant en place les guillemets étant donné que dans cet énoncé sa voix et celle de Télumée se mélangent.

#### 4.1.1.2.5. Absence de guillemets

Étant donné que Télumée est la narratrice de l'histoire, elle doit recourir aux citations pour rapporter le discours d'autres personnages. Souvent, ces passages ne respectent pas les conventions graphiques typiques des citations, à savoir l'utilisation des deux points suivis par des guillemets. Simone Schwarz-Bart utilise une autre convention un peu plus discrète, à savoir les points de suspension.

« J'écoutais sans comprendre, venais sur ses genoux où elle me berçais comme une enfant, en ces anciens jeudis finissants... ma petite braise, chuchotait-elle, si tu enfourches un cheval, garde ses brides bien en main, afin qu'il ne te conduise pas. Et, tandis que je me serrais contre elle, respirant son odeur de muscade, Reine Sans Nom soupirait, me caressait et reprenait lentement, en détachant ses mots comme pour les graver au fond de mon esprit... derrière une peine il y a une autre peine, la misère est une vague sans fin, mais le cheval ne doit pas te conduire, c'es toi qui dois conduire le cheval. »<sup>44</sup> (TM : 82)

Il est évident que les points de suspension marquent le changement de voix dans la surface du texte parce que l'interprétation de ce passage ne peut se faire qu'en ajustant le référent des pronoms personnels : le *je* du discours rapportant n'est pas le *je* (*ma*) du discours rapporté. Donc, nous avons deux voix qui parlent presque simultanément : une des voix raconte l'histoire dans le temps du récit et l'autre raconte une histoire dans un temps passé.

D'autres conventions d'écriture prennent place dans la surface de notre corpus, par exemple l'utilisation des deux points sans les guillemets.

« Elle contrôlait alors la fluidité de l'amidon et s'en allait, la tête un peu renversée en arrière, et balayant son dos de ses longs cheveux en liberté comme pour me dire : où sont tes cheveux, négresse, pour qu'ils te caressent le dos... Et puis elle ouvrait la grande porte vitrée, se retournait une dernière fois, secouait encore ses cheveux ... va, Télumée, disait-elle, ajoute le bleu, tu peux

---

<sup>44</sup> Nous soulignons

commencer l'empesage... et elle se dissipait, légère, en tirant derrière elle ses sandales, comme de petits bateaux sur l'eau. » (TM : 98)

Bref, le roman TM recourt à des artifices variés pour introduire les voix des autres personnages. Nous postulons des raisons esthétiques pour les variations dans le codage du discours rapporté, parce que l'abus des segmentations typiques changerait le ton du roman et affecterait la fluidité caractéristique de l'oralité. Il s'agit d'introduire ces voix successives sans interrompre la syntaxe narrative orale par des séquences dialogales et des citations superflues.

En résumé, les guillemets possèdent des fonctions multiples dans un texte. Ceux-ci servent comme indicateurs des mutations dans le code (insertion du créole), comme marqueurs de subjectivité (éloignement du locuteur). De plus nous avons remarqué que les guillemets, les points de suspension et les deux points servent comme séparateurs des voix énonciatives (discours direct).

#### 4.1.2. Vocabulaire et expressions

Notre étude a ciblé quelques termes clés et leurs cooccurrents autour de la dialectique 'Blanc'/'Noir'.

##### 4.1.2.1. Dénomination

###### 4.1.2.1.1. Blancs

« Mais quoi dirait, à les voir aujourd'hui si souriants, que leur ancêtre le Blanc des Blancs vous encerclait un nègre dans ses deux bras, et lui faisant éclater la rate, comme ça?... » (TM : 63)

Dans notre corpus, nous remarquons une quantité d'instances d'utilisation de la lexie BLANC. Par ailleurs, à côté du sens de base de cette lexie, nous avons identifié diverses significations selon le contexte d'utilisation. Quelques usages semblent exprimer une idéologie; d'autres font allusion seulement au signifié de base

de ce mot. Nous avons organisé notre analyse selon les différentes parties du discours : nom, adjectif et verbes, et en fonction des données recueillies.

#### 4.1.2.1.1.1. Noms et phrases nominales

Dans notre texte, l'auteure recourt aux phrases nominales et/ou aux noms (souvent accompagnés par un adjectif) pour exprimer une qualité et pour désigner la typologie des membres de la classe des Blancs respectivement.

Les mots *Blanc* et *Blancs* (avec majuscule) désignent les membres de la classe aisée de la Guadeloupe. La plupart du temps ils sont soit des descendants des anciens maîtres esclavagistes soit des métropolitains installés sur l'île. Ce mot possède un corrélatif en créole à savoir

**Blan** : Blanc (nom), blanc, blanche (adj.). ♦ **On blan/on nonm-blanc** : Un blanc. ♦ **Nèg-a-blanc** : nègre servile en face des blancs. ♦ **Blan-chodé** : Mulâtre (personne dont la couleur blanche ne semble pas naturelle, comme si sa peau avait été ébouillantée : « faux blanc » (voir, Bonbon-mouchach) ♦ **Blan-matiyon** : Blanc-matignon (blanc descendant des Matignon [notre intervention= de la famille noble des Matignons] qui se marièrent pendant longtemps entre eux). ♦ **Vyé-blanc** : Blanc de condition moyenne et rustre. ♦ **Blan-fwans** : Blanc métropolitain. ♦ **Blan-péyi** : Blanc créole, béké (voir *Béké*). ♦ **Blan-gouyav** : Blanc créole pauvre (voir *Kazak*). ♦ **Blan kon koton** : Net, clair. (s.p., s.f.) (Voir : *pwòp, Olendeng*). ♦ **Vin blan** : Blanchir. » (LUDWIG, 2002 : 75-76)

Alors, nous pouvons affirmer que cela est un autre cas de *francisisation du signifiant créole*.

L'expression « Blanc des Blancs » est un syntagme nominal servant à évoquer le passé esclavagiste des Blancs guadeloupéens en particulier celui de la famille Desaragne. Pour comprendre les implications idéologiques de cette expression, il faut signaler que le sens de *Blanc* et *Blancs* dans ce syntagme n'est pas le même. Ce phénomène rappelle en quelque sorte l'antanaclase (Ricalens-Pourchot : 2003;

Pougeoise, 2001; Molinié, 1992) qui consiste en la répétition d'un mot en lui donnant deux significations différentes selon la polysémie du mot. De plus, dans ce cas-ci l'une des occurrences est au singulier et l'autre au pluriel. Alors, c'est un indice supplémentaire qui nous invite à ne pas affirmer que ces occurrences sont le même vocable. Tout de même, la tautologie traite les termes dont le référent est bien le même, mais leur sens non (Reboul, 1998 : 202). À la lumière de cette définition, nous proposons que le terme au singulier renvoie à la position privilégiée des Blancs (le pouvoir, la richesse) tandis que le terme au pluriel évoque à la notion de groupe et/ou de classe toujours ayant le même référent : les Blancs de la Guadeloupe. Fonctionnant comme un superlatif, l'expression implique que dans la classe même des Blancs il y a des Blancs dominateurs et possesseurs des moyens économiques et politiques.

En somme, cette phrase évoque une sorte d'être mythique tout puissant et unique *le Blanc* lequel détient le pouvoir absolu (sur les Noirs et les Blancs). La famille Desaragne est associée à cette figure : « leur ancêtre le Blanc des Blancs » (TM : 63) et « la descendante du Blanc des Blancs » (TM : 93); évoquant une sensation de suite, de substitution, de perpétuité de cette lignée.

#### 4.1.2.1.1.2. Typologie des Blancs

Nous avons remarqué aussi que le terme *Blanc* détient une combinatoire très riche, en plus, il possède des nuances sémantiques coïncidant avec le mot créole *Blan*. C'est à cause de ces observations que nous sommes capable d'identifier et de choisir des termes qui nous servent à faire une synthèse personnelle de la typologie des Blancs guadeloupéens (Tableau III). Malgré la position privilégiée des ethnies blanches, il existe un éventail de termes qualificatifs délimitant les nuances sociales, économiques et politiques du groupe de même que leur origine. Nous voulons, tout de même, préciser que notre liste n'est pas exhaustive puisqu'elle se limite aux expressions trouvées dans notre corpus et dans notre documentation.

Tableau III : Typologie des Blancs

Expression tire du livre	Expression créole	Signifié	Qualité
Blanc maudit <sup>45</sup> (TM : 26)	<i>Blan-modi</i>	<i>modi</i> = damné (Ludwig, 2002 : 231)	- valeur statut social
Blanc pays (TM : 90)	<i>Blan-péyi</i>	Guadeloupéen blanc et pauvre.	statut social origine + valeur
Blancs de France <sup>46</sup> (TM : 104)	<i>Blan-fwans</i>	Blanc métropolitain (Ludwig, 2002 : 75- 76)	origine + statut social + ou - valeur
petits Blancs <sup>47</sup> (TM : 90)	<i>ti-Blan</i>	Blanc pauvre <sup>48</sup>	- statut social - valeur

## 4.1.2.1.1.3. Adjectifs

L'emploi des adjectifs permet la possibilité de qualifier (adjectifs qualificatifs) ou/et classer et déterminer (adjectifs déterminatifs) un objet. Dans notre texte, l'adjectif « *blanc* » ou « *blanche* » possède quelques implications de type social. Lorsque l'analyse d'un adjectif au sens littéral (quand l'adjectif implique une qualité observable) n'est pas possible ou n'explique pas le ton de l'extrait, alors nous devons passer à une analyse figurative (quand l'adjectif implique, par exemple, un sens fixé par la collectivité). Cet axe d'analyse nous permettra d'élargir le contexte d'utilisation du terme, nous dévoilant, peut-être, des opinions et des visions de la collectivité, à savoir une façon de nommer à travers l'expansion adjectivale.

---

<sup>45</sup> « de la fantaisie d'un Blanc maudit pour une négresses » (TM : 26)

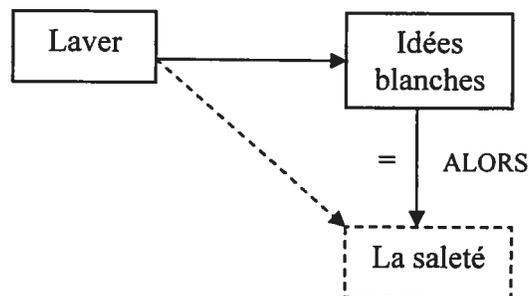
<sup>46</sup> « Ses opinions sur les Blancs de France nous déconcertaient. » (TM : 104)

<sup>47</sup> « de petits Blancs pauvres égarés tout comme nous » (TM : 90)

<sup>48</sup> « Nous partions alors de l'hypothèse que c'était essentiellement le jeu des rapports sociaux qui les investissait du statut de « Blancs », quel que soit leur profil biologique réel, et nous notions que l'adjonction du qualificatif « petit » résultait essentiellement d'un effort de catégorisation externe, signifiant l'inadéquation, dans ce cas particulier, entre la « race » et la classe (en anglais, *poor whites*). » (Bonniol, 1992 : 119)

D'une part, nous avons identifié la mention « idées blanches » (TM : 223). D'abord, nous avons essayé une interprétation littérale, mais comme *les idées* sont des entités abstraites n'ayant pas de couleur réelle cette analyse s'avère impossible. Deuxièmement, nous avons constaté la possibilité de plusieurs interprétations dans le langage figuratif pour cette construction. La première de ces interprétations attribue une valeur symbolique à cet adjectif : *blanc* égale « pur » et « naïf ». Mais, cette interprétation n'est pas possible lorsque nous la transposons dans l'extrait d'où nous avons tiré notre exemple - « Il avait lavé sa tête de toutes *idées blanches*, mais il n'en gardait nulle amertume. » (TM : 223) La deuxième interprétation rapproche l'adjectif, ou plutôt le syntagme tout en entier comme s'il était une locution, au sens de saleté (Fig. 3). Nous sommes arrivée à cette conclusion après avoir examiné l'énoncé. Certes, le verbe principal, *laver*, présuppose le nettoyage de quelque chose de toute saleté et, selon la proposition, la tête d'Amboise a été nettoyé de toutes les *idées blanches* (= saleté).

Fig. 3 : Schéma logique : *idées blanches*



En somme, cette expression, *idées blanches*, suggère directement la reconnaissance d'une l'idéologie coloriste des Blancs. Par conséquent, il est implicite

que cette idéologie peut être transmise aux membres du groupe des Noirs<sup>49</sup>. C'est de cette idéologie qu'Amboise a dû se *laver la tête*.

D'autre part, nous trouvons trois autres occurrences de l'adjectif *blanche*. C'est cette qualité qui a provoqué une tentation d'homicide chez Amboise, le personnage type du révolté dans le roman. Ce passage est un exemple de l'*extrapolation* ou *généralisation*<sup>50</sup>, autrement dit le phénomène où l'on étend une conclusion particulière à tous les membres d'un groupe.

« Un jour, comme il voyait l'un d'eux s'avancer le long du trottoir, il ressentit l'envie mystérieuse de lui ouvrir la gorge avec son petit couteau. *L'homme* n'avait rien de particulier, ce n'était qu'une chair *blanche* parmi d'autres, avec des *pensées blanches* qui couraient tout au long de la peau *blanche* et veinée de son front. Cependant, Amboise avait saisi son petit couteau dans le fond de sa poche et s'appêtait à le saigner comme un porc, au beau milieu de la rue Frébault. » (TM : 224)

Au début de l'extrait, la narratrice nous communique qu'Amboise a eu une envie de tuer un Blanc précisément à cause de sa couleur et tout ce que celle représente pour lui. Ce Blanc, n'ayant « rien de particulier », devient le centre de la commotion d'Amboise à cause de la blancheur de sa peau. En effet, celle-ci décrit comme une *chair blanche* – « ce n'était qu'une chair blanche parmi d'autres » (TM : 224). Nous remarquons que le récit d'Amboise (raconté par Télumée) réduit la forme physique de cet individu en enlevant toute trace d'humanité. Le même mot *chair* suggère l'idée d'une carcasse ou d'une matière quelconque, cela sans oublier qu'Amboise prétendait « le saigner comme un porc ».

Mais, c'est la répétition à intervalles réguliers de l'adjectif qui met en relief la charge péjorative et la force perlocutoire du mot (effectivement, le passage n'aura pas le même effet si l'on substitue *blanche* par « caucasique » ou « européen »).

---

<sup>49</sup> « Ce mécanisme n'est pas inconnu : c'est une mystification. L'idéologie d'une classe dirigeante, on le sait, se fait adopter dans une large mesure par les classes dirigées. » (Memmi, 1957 : 107)

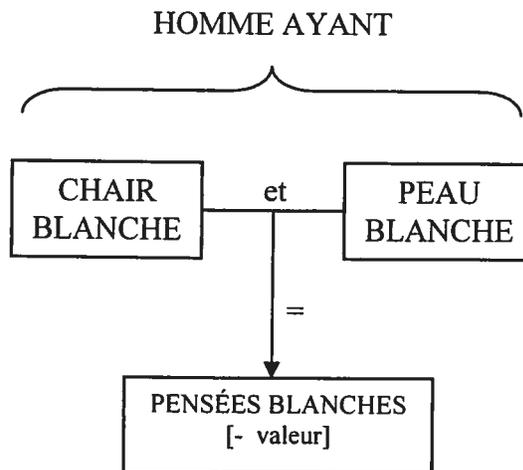
<sup>50</sup> « qui conclut du particulier à l'universel » (Reboul, 1980 : 203)

D'ailleurs, cette répétition produit un rythme dans l'énonciation accentuant la connotation particulière de chaque cooccurrence, nous sommes véritablement devant un cas d'antanaclase<sup>51</sup>. Dans la première occurrence, il nous semble que le terme *blanche* suggère l'insignifiance de cet individu, en plus, il établit la valeur péjorative de l'adjectif. La deuxième occurrence insuffle au mot *pensées* un air de racisme et d'élitisme, les caractéristiques qu'Amboise (et, en quelque sorte quelques individus de sa collectivité) attribue au groupe des Blancs. Et, la troisième occurrence évoque sa pâleur, laquelle est accentuée par l'adjectif *veinée*.

Finalement, nous voulons discuter les présupposés de ce passage. Premièrement, Amboise fait un lien logique (Fig. 4) attribuant une façon de penser déterminée, condamnée par lui, à cet individu seulement parce qu'il possède une apparence physique particulière. Cette façon de penser serait un mobile suffisant pour commettre un crime.

---

<sup>51</sup> Une antanaclase est une figure de type microstructural, variété subtile de répétition. Un terme apparaît deux fois dans un segment, avec deux sens différents. *Tous méprisent le peuple, et ils sont peuple*. La première occurrence de *peuple* signifie la classe des petites gens; le registre est social. La seconde occurrence signifie des gens moralement inférieurs; le registre est axiologique. L'antanaclase sert donc à donner du sel à l'expression de banalités. (Molinié, 1992 : 50-51)

Fig. 4 : Schéma logique : cooccurrence de *blanche(s)*

Deuxièmement, il y a la présupposition que les *pensées blanches* sont malignes voire incorrectes. Cette négativité est reflétée par la valeur péjorative de l'adjectif *blanche*, répétée avec chaque occurrence, laquelle évoque l'impropriété des idées de l'*Autre*.

En somme, les adjectifs peuvent fonctionner pour dénommer ou déterminer soit l'appartenance soit la qualité d'une entité chargée d'une valeur idéologique.

#### 4.1.2.1.1.4. Verbes

Les idéologies sont des systèmes de croyances sociales qui classent, jugent et font agir. Cette dernière remarque ratifie notre intention d'analyser quelques verbes chargés de connotations idéologiques. Dans notre corpus, nous avons constaté ce processus de dénomination verbale à partir d'un verbe, *blanchir*, et d'une locution verbale, *éclaircir la race*, connotant soit l'imitation des *manières blanches* par un membre du groupe des Noirs soit le métissage racial avec le but d'éliminer l'élément Noir de la lignée (génétiquement et/ou culturellement).

Le verbe *blanchir* a été utilisé pour décrire le style de vie de Toussine et de son marie Jérémie qui, selon les gens de l'Abandonnée<sup>52</sup>, ne coïncidait pas avec l'image habituelle de vie d'un *nègre*; c'est pourquoi on les traitait d'« aristocrates<sup>53</sup> en pure perte » (TM : 23). Nous avons remarqué que, dans l'un des commentaires, on emploie le participe passé<sup>54</sup> du verbe *blanchir* qui sert à désigner un processus d'assimilation.

« Toussine et Jérémie avec leur case à deux pièces, leur véranda de madriers, leurs jalousies dormantes aux ouvertures, leur lit à trois matelas et à volants rouges ?... se croyaient-ils donc *blanchis* pour autant ?... » (TM : 24)

En créole, le sens de base de ce verbe est celui de *devenir blanc*<sup>55</sup>. Cependant, il y a une expression, à savoir *Blanchi ras-la*<sup>56</sup> se référant, premièrement, au métissage génétique rendant une peau plus claire à la descendance et, deuxièmement, à l'acquisition voire l'imitation des manières et des idées dites *blanches*.

L'extrait qui suit présente la locution verbale *éclaircir la race* employée durant une conversation entre Mme Desaragne et son cousin où ce dernier célèbre les qualités de Télumée et suggère que l'acceptation de ses talents et de ses splendeurs sera pleine une fois l'assimilation achevée.

« Ah, je ne cherche pas si loin que vous, chère Aurore, et nous en reparlerons plus tard, une fois *la race éclaircie*. En attendant, pour servir le punch elle n'a pas sa pareille, et le plaisir est double, du palais et des yeux. » (cousin d'AD, TM : 112)

---

<sup>52</sup> Nom du morne où Jérémie et Toussine habitaient.

<sup>53</sup> *Ou aristokrat kon chyen a britèl*. Tu es prétentieux comme un chien à qui on aurait mis des bretelles.

<sup>54</sup> Étant donné qu'il n'y a pas de flexion verbale en créole, le verbe *blanchi* a toujours cette forme. C'est avec des particules placées avant le verbe que le créole marque tant l'aspect que le temps verbal.

<sup>55</sup> *Blanchi* : ♦ Blanchir; devenir blanc. *Manman mwen jaka blanchi*. Ma mère commence à avoir les cheveux blancs. (Tourneux, 1990 : 55-56)

<sup>56</sup> Avoir un enfant avec une personne de race blanche ou à peau très claire (Ludwig, 2002 : 76)

Certes, cette locution est une variation de l'expression *blanchi ras-la*. Toutefois, il y a une légère nuance de sens, à savoir celle de *l'illumination de l'esprit par la voie de l'assimilation à la culture blanche*. Possiblement, ce cousin voulait transformer Télumée en un *nèg-a-blanc*.

Soit dit en passant, nous voulons signaler que, dans nos recherches dans les dictionnaires créoles, nous avons trouvé deux définitions pour l'expression *nèg-a-blanc*. La première définition se trouve dans l'article du vocable *Blanc* où un *nèg-a-blanc* est un « nègre servile en face des blancs. » (LUDWIG, 2002 : 75-76). Dans la deuxième définition tirée de l'article *Nèg*, un *nèg-a-blanc* est un « nègre qui ne fréquente que les blancs. » (LUDWIG, 2002 : 236) Alors, nous proposons que cette dénomination suggère du côté des Blancs le catalogage de la nature servile d'un Noir, tandis que du côté des Noirs ce mot implique l'assimilation d'un Noir au monde des Blancs. Cette dichotomie semble refléter la dualité du discours des différents groupes parlant créole.

En somme, dans l'étude des indices linguistiques, il nous faut retracer aussi les verbes parce qu'ils peuvent suggérer des conduites et des processus idéologiques. À la lumière de ces deux exemples nous avons prouvé comment les verbes fonctionnent dans la dénomination et le classement des membres des groupes. Nous retraçons des actions inacceptables dans un environnement, mais acceptables dans l'espace de l'*Autre* et vice-versa.

#### 4.1.2.1.2. Les Noirs ou les « nègres »

« Penchée sur mon image, je songeai que Dieu m'avait mise sur terre sans me demander si je voulais être femme, ni quelle couleur je préférerais avoir. Ce n'était pas ma faute s'il m'avait donné une peau si noire que bleue, un visage qui ne ruisselait pas de beauté. Et cependant, j'en étais bien contente, et peut-être si l'on me donnait à choisir, maintenant, en cet instant précis, je choisirais cette même peau bleutée, ce même visage sans beauté ruisselante. » (TM : 119)

Tout comme pour les Blancs, nous avons relevé des termes désignant les Noirs ayant différentes significations selon le contexte. Mais, à notre étonnement, les termes désignant les Noirs et les Noires sont *nègre* et *négresse* respectivement. Nous avons remarqué des similitudes phonologiques entre les termes français du corpus et leurs homologues créoles. Nous avons aussi identifié, d'une part, quelques nuances de sens et, de l'autre, des variations de combinatoire attribuées seulement à la lexie créole *NÈG*. Nous analyserons les différents usages pour démontrer qu'une lecture du point de vue créolophone permet plus de possibilités interprétatives qu'une lecture francophone.

##### 4.1.2.1.2.1. Lecture francophone

La première lecture possible serait la lecture francophone avec laquelle le lecteur sera enclin à interpréter les mots *nègre* et *négresse* dans leurs sens français :

**Nègre, négresse** (fr) – 1. Vieilli ou péjoratif (On dit plutôt : Noir) Homme, femme de race noire. *Une vieille négresse.* – Loc. *Travailler comme un nègre*, très durement. (...) 3. PETIT NÈGRE : français incorrect, parlé avec une syntaxe simplifiée. *C'est du petit nègre.* 4. Adj. (fém. NÈGRE) Qui appartient, est relatif à la race noire. *Art nègre. La poésie nègre.* (*Micro Robert*, 1998: 877)

Dans cette lecture, il y a deux possibilités sémantiques. La première comprend la valeur péjorative de ces termes en français étant donné que *nègre* est considéré un *tabou linguistique* – « contraintes sociales qui, dans certaines circonstances, empêchent ou tendent à empêcher [son] utilisation » (*Dictionnaire de linguistique*,

2001 : 476). La deuxième possibilité fait référence à leur utilisation comme des termes de ralliement au sein d'un groupe. Bref, dans la langue française, ces expressions dérivent leurs sens péjoratif ou non péjoratif du contexte d'énonciation.

Dans une phrase comme par exemple « ah, savez-vous qui vous êtes, vous les *nègres* d'ici ?... » (AD, TM : 96), l'usage du mot est, sans doute, péjoratif [- valeur]. Premièrement, l'énonciateur de cette phrase est Madame Desaragne laquelle déprécie les Guadeloupéens noirs. En deuxième lieu, le fait de choisir ce terme au lieu du mot politiquement correct en français, *Noirs*, envoie au lecteur le message que cette phrase n'est pas idéologiquement neutre. Cette spécification sur le référent de *vous* (*de qui on parle*) reflète explicitement l'attitude négative de la locutrice envers ce groupe. Elle n'utilise ni euphémismes ni expressions neutres, tout au contraire elle charge son énoncé avec un terme type du discours raciste francophone.

Pourtant, nous avons constaté aussi des passages utilisant ces termes avec une valeur positive [+ valeur] suggérant la possibilité d'un emploi non tabou dans la langue française. Effectivement, le champ d'utilisation de ce mot est restreint en français mais non infranchissable. Dans certains contextes, le mot *nègre* marque le ralliement voire la fierté d'appartenance, c'est-à-dire qu'il devient la prise en charge des membres du groupe de leur propre dénomination. C'est le cas de l'apostrophe *mon nègre* dans l'exemple suivant - « Étienne, *mon nègre*, lui disait doucement grand-mère, je te le dis, ami, il n'y a rien de bon dans la béchamel. » (RSN, TM : 104) Certes, le terme exprime beaucoup plus que le ralliement, il démontre aussi l'émotivité et la tendresse de la locutrice envers l'interlocuteur (ce qui est aussi possible sous une interprétation créolophone – voir l'analyse de l'apostrophe dans la section 4.1.2.1.2.2.).

En admettant que les interprétations péjoratives et non péjoratives des termes *nègre* et *négresse* sont possibles du point de vue francophone, il faut souligner

néanmoins que cette vision n'explique pas la combinatoire observée de ces termes. Voilà pourquoi nous avons essayé une analyse du point de vue créolophone.

#### 4.1.2.1.2.2. Lecture créolophone

Étant donné que le corpus possède une surface française, le lecteur non créolophone sera capable de comprendre la plupart des connotations. Cependant, le texte possède des expressions, des calques, des transpositions d'images et des réalités propres du créole et de la créolité. L'auteure elle-même accepte cette particularité de son roman :

« J'ai l'impression de mettre, dans cette espèce de langue française que j'écris à ma manière créole, l'esprit de notre langue. J'écrivais pour moi en créole. Quelquefois il y a des passages où je suis bloquée : j'écris d'abord en créole, après, je reprends en français, et cela vient, car j'ai trouvé, l'esprit est venu. Ce que je voulais faire m'est apparu. En utilisant la langue créole, je trouve la voie et je retranscris. » (Toumson, R. et Toumson, H., 1979 : 19)

Nous voulons clarifier cette idée que l'auteure prévoit les difficultés de compréhension et d'interprétation que la haute incidence de créolismes peut causer à un non créolophone. Elle ajoute des rectifications et des explications dans son texte permettant de saisir le message voulu à travers de relatives appositives, des commentaires d'un personnage ou de la narratrice, entre autres techniques.

À la lumière de ces observations, nous proposons une *lecture profonde*, cela du point de vue créolophone. À notre avis, c'est en postulant l'origine créole de quelques expressions que l'on explique les occurrences des termes comme *nègre*, *négrresse*, *négrillon*, *négrillonne*, *bougressse*<sup>57</sup>, *congressse*, entre autres et leurs combinatoires respectives.

---

<sup>57</sup> *Bougrès* (cf. *boug*, *madanm*) : (belle) femme (Tourneux, 1990 : 63)

## A. Nom

Lorsque nous nous plaçons dans la perspective créolophone, tant le signifiant français *nègre* que celui *négresse* ne seraient que la transposition ou, plutôt, la *francisation du signifiant créole* : *nèg*<sup>58</sup> et *nègrès*<sup>59</sup>. À première vue, il est évident que la prononciation française [nɛg(r)] et celle créole [nɛg] sont très proches. De la même façon que la prononciation française de *négresse* [nɛgrɛs] et la prononciation créole de *nègrès* [nɛgrɛs] sont proches. Alors, nous pouvons imaginer que l'auteure a voulu conserver cet aspect phonologique voire prosodique du créole. Ce choix peut être aussi la conséquence de la fréquence et des possibilités sémantiques que le mot *nèg* possède dans la recreation littéraire de l'univers créole. *Nèg* est employé beaucoup plus souvent pour interpeller un camarade, marquer la solidarité et raviver la conscience du groupe. Tandis que *nwé*, l'homologue créole de *Noir*, renvoie plutôt à la notion 'couleur noire' : *nèg nwè* : qqn de très noir (insulte) (Tourneux, 1990 : 285). Nous ne pensons pas que l'intention de l'auteure a été de créer des controverses en utilisant le terme idéologiquement chargé *nègre* à la place de *Noir*, le terme neutre en français.

---

<sup>58</sup> *Nèg* (cré.): Nègre, homme, cher ami, gars (voir : *boug*). ♦ *Awa nèg!* : Ne compte pas là-dessus, mon vieux! ♦ *Nèg-blanc* : Albinos (voir : *Albinòs*) ♦ *Se sa fèt bondyé sé on nèg!* : Se cela se produit, Dieu est un nègre! ♦ *Nèg-a-blanc* : Nègre qui ne fréquente que les blancs. ♦ *Nèg a-w pé ké pé* : Je ne pourrai pas (ton ami ne sera pas là). ♦ *Sé nèg-an-mwen* : C'est mon pote (voir : *Bonmoun*). ♦ *An pa nèg a-w* : Je ne suis pas ton esclave (voir : *Bouzouk*). ♦ *Sa chè tèt-a-nèg* : Ça coûte le yeux de la tête. ♦ *Gran-nèg* : Homme qui a de l'allure/du rayonnement. ♦ *Douvan-nèg* : Plante (voir : *Danday*). ♦ *Nèg-ké* : Loubard, nègre des quais. ♦ *Nèg-mawon* : Esclave nègre en fuite/prisonnier noir en fuite. ♦ *On nèg nwè* : Un nègre à la peau foncée. ♦ *Pin-a-nèg* : Concombre de mer/Holothurie. ♦ *Nèg-sansavé* : Ignorant. ♦ *On vayan nèg* : Nègre fort, costaud/courageux. ♦ *Vyé-nèg* : Voyou, nègre récalcitrant. ♦ *Gran nèg* : Nègre de l'aristocratie / nègre instruit, cultivé, célèbre. (LUDWIG, 2002 : 236).

<sup>59</sup> *Nègrès* (cré.): négresse, femme, chère amie (Voi : *bonmoun*). ♦ *Ka ou fè, nègrès?* : Comment vas-tu, femme? ♦ *Sa sé nègrès an-mwen* : C'est mon amie. ♦ *Sé on vyé nègrès* : C'est de la mauvaise graine./C'est une tête de mule. ♦ *Tété nègrès* : Plante (sein de négresse) (*Eugénia*) (LUDWIG, 2002 : 236)

### i. Apostrophe

Dans la section précédente (4.1.2.1.2.1. Lecture francophone), nous avons discuté l'exemple de l'apostrophe « *mon nègre* » – « Étienne, *mon nègre*, lui disait doucement grand-mère, je te le dis, *ami*, il n'y a rien de bon dans la béchamel. » (RSN, TM : 104)

Bien que le lecteur francophone comprenne le sens de cet énoncé, par lien anaphorique entre les apostrophes « *mon nègre* » et « *ami* », le lecteur créolophone identifiera le sens 'mon gars, mon ami' de *nèg* :

*Nèg* (cré.): Nègre, homme, cher ami, gars (voir : *boug*). ♦ *Awa nèg!* : Ne compte pas là-dessus, mon vieux! (LUDWIG, 2002 : 236).

Nous avons aussi trouvé d'autres apostrophes qui peuvent être soumises à cette lecture créolophone : « mes nègres » (TM : 134), « mes négresses »<sup>60</sup> (TM : 67), « ma congresse » (TM : 141), « ma bougresse » (TM : 187)

### ii. La singularisation du pluriel

La rationalisation du référent est un processus d'attribution des prédicats à un groupe, une entité, une institution, une idéologie contraire, ce qui équivaut à une reconstruction du référent. Souvent, dans l'énonciation idéologique, nous tombons sur des expressions au singulier à la place d'un terme au pluriel, cela, parce que la transposition des prédicats (ou *généralisation*<sup>61</sup>) permet la création de *mots collectifs* – « un nom désignant une réunion d'entités, par ailleurs isolables conçue comme une entité spécifique. » (Dictionnaire de linguistique, 2001 : 91)

<sup>60</sup> *Sa sé nègrès an-mwen* : C'est mon amie. (LUDWIG, 2002 : 236)

<sup>61</sup> Dans les mots de Memmi (1957), ce processus s'appelle création du mythe pour une éventuelle mystification.

Prenons la phrase suivante, « le *nègre* est le *nègre* » (AD, TM : 112). Prise hors contexte, cette phrase insinue que l'on parle d'une seule personne, cependant ces termes sont tous les deux des *noms collectifs* se référant à la collectivité et non pas à un seul individu. Après une analyse co-textuelle, nous avons noté un changement abrupt de nombre dans les pronoms personnels qui suivent.

« Ne vous fiez pas aux apparences, disait froidement Mme Desaragne, *le nègre* est *le nègre* et depuis que la musique du fouet a quitté *leurs* oreilles, *ils* se prennent pour des civilisés... » (AD, TM : 112)

À notre avis, ce passage présente un accord sylleptique ou syllepse, laquelle est une licence rhétorique permettant l'accord des mots en genre et/ou en nombre d'après le sens ignorant tout type d'accord grammatical (*Dictionnaire de linguistique*, 2001: 460). Tenant compte du fait que le mot collectif implique l'idée du pluriel, l'emploi des pronoms au pluriel est justifié. Cependant, cette licence rhétorique est souvent observée dans le cadre d'une même phrase et entraîne une violation de l'accord grammatical. Cet extrait, par contre, n'illustre pas ce type de désaccord, donc nous suggérons que la syllepse est intraphrastique ou intrapropositionnelle.

### iii. « Les nègres »

Dans la première partie du roman, nous avons constaté une légère variation de sens, ou plutôt d'usage, de la lexie NÈGRE au pluriel. Souvent, nous avons eu l'impression qu'elle était employée avec un sens semblable à *hommes*<sup>62</sup> ou même *ils*.

« Les nègres étaient là » (TM : 25)

« Le temps vint où les nègres ne s'étonnèrent plus ... » (TM : 24)

« Les nègres étaient encore dans l'expectative » (TM : 28)

---

<sup>62</sup> *Nèg* (cré.): Nègre, homme, cher ami, gars (voir : boug) (Ludwig, 2002 : 236)

« Mais les nègres attendaient encore pour se réjouir » (TM : 29)

« Et les nègres burent, mangèrent et se réjouirent » (TM : 29)

« Accommoder la vie telle que les nègres la supportent, un peu, ... » (TM : 52)

En effet, nous imaginons que l'auteure essaie d'actualiser un usage ancien du terme. Étant donné que la première partie du roman raconte la période juste après l'abolition de l'esclavage, nous sommes d'avis que l'auteure fait revivre le ton de l'époque. D'où l'impression que nous avons d'écouter un conte oral où « les *nègres* » sont un personnage.

#### iv. Typologie des « nègres »

Comme c'était le cas dans la désignation des Blancs, nous avons repéré une classification des Noirs. Ces expressions provenant directement du créole constituent un code appartenant à un système de classement selon le caractère, la valeur (attribuée par la locutrice selon les canons idéologiques), le physique, l'origine, l'âge, entre autres qualités du sujet. Nous présentons les termes créoles dans les Tableau VI (à cause de la longueur des tableaux, nous les avons divisés en deux).

Tableau VI : Typologie de *nègres* 1/2

	Expression du livre	Expression créole	Signifié	Qualité
Enfants et/ou jeunes	negrillons (70) négrillones (71)	<i>négriyon</i> * (236) / <i>négiyon</i> ** (286)	garçon et/ou fillette noirs	age + ou - valeur
	petite négresse (26)	<i>ti-nègrès</i> <sup>63</sup>	jeune fille noire, adolescente	age + ou - valeur
	vaillante petite négresse (60)	<i>vayan ti-nègrès</i> <i>vayan</i> *** (190)	petite négresse vailleuse	age + valeur
Collocations « nègre » masculin	marrons (12) nègre marron (38)	<i>nèg-mawon</i>	esclave nègre en fuite/prisonnier noir en fuite* (236)	+ valeur
	nègre caraïbe (45)	<i>nèg-karayib</i> <i>karayib</i> * (166)	noir provenant d'autres îles des Caraïbes	origine
	nègre rouge (86)	<i>nèg-rouj</i> Variation : <i>boug-rouj</i>	noir avec une couleur rougeâtre	physique couleur
	nègre de canne (105)	<i>nèg-a-kann</i>	travailleur dans les champs de canne à sucre	occupation
Collocations « négresse » féminin	panache <sup>64</sup> de négresse (29)	X	noire très fière	+ valeur
	négresse volante (57)	X	métamorphosée	occupation propriété surnaturelle + ou - valeur
	vaillante négresse (61)	<i>vayan nègrès</i>	négresse vailleuse	+ valeur
	négresse perdue (88)	<i>nègrès pèdi</i> <i>nègrès garé</i>	personne qui a un regard hagard, égaré, perdu, paumé.* (138)	- valeur caractère
	négresse libre (105)	<i>nègrès lib</i>	noire libérée	statut, + valeur état d'âme
	négresse marronne (163)	<i>nègrès-mawon</i>	esclave noire en fuite/prisonnière noire en fuite* (236)	+ valeur

Note : \* Ludwig 2002, \*\* Tourneux, 1990 et \*\*\* Benjamin dit Benzo et Recoque, 1994. Nous avons marqué entre parenthèses la page où se trouve la traduction. Nous mettons X aux expressions dont nous n'avons pas pu trouver de traduction.

<sup>63</sup> D'autres prononciations possibles pour *nègrès* sont *negès* et *néguesse*.

<sup>64</sup> Panache (fr.) : Loc. Avoir du panache, avoir fière allure. *Perdre avec panache*, avec un certain brio.

Tableau VI : Typologie de nègres 2/2

	Expression du livre	Expression créole	Signifié	Qualité
Collocations « négresse » féminin	hautes négresses (208)	<i>ho nègrès</i>	<i>ho</i> : haut, élevé, de haute taille, grand ** (161)	+ valeur statut social
	négresses à l'abandon (19)	<i>nègrès lésé**</i> (238) <i>nègrès a anbandoné**</i> (24)	abandonnés par son compagnon	- valeur statut social
	négresses à mouchoir (48)	<i>nègrès mouchwè</i>	<i>mouchwè</i> : carré d'étoffe servant de coiffure féminin, mouchoir de tête** (281)	+ valeur statut social vêtements
	négresse à chance (49)	<i>nègrès-a-chans</i>	<i>chans</i> : chance ** (76)	statut d'âme + valeur
	négresse à tête poivrée (67)	<i>nègrès-a-tèt-pwavè</i>	<i>pwav</i> = poivre* (270)	physique
Collocations « nègres »	nègres errants (191)	<i>nèg drivayè</i>	<i>drivayè</i> : personne désœuvrée qui se promène, vadrouilleur** (114)	occupation état d'âme - valeur
	nègres à opulence (24)	<i>nèg-a-lopilans</i>	<i>lopilans</i> : opulence, luxe * (212)	statut social - valeur
Autres masculin	Noir (35)	<i>Nwé*</i> (285)	Noir	couleur statut social valeur neutre
	câpre (12)	<i>kap</i>	<i>kap</i> : câpre, métis de mulâtre et de nègre * (165)	origine couleur
	zambo-caraïbe (68)	<i>zambo-karayib</i>	<i>zambo</i> : Le produit du métissage entre un aborigène et un Noir <i>Karayib</i> : Noir provenant d'autres îles des Caraïbes	origine couleur métissage
Autres féminin	bougresse (112) vaillante bougresse (173)	<i>bougrès</i>	<i>bougrès</i> : femme, nana. ♦ <i>Ti bougrès a-y-la ni onlo lòl</i> . Sa petite femme est bien roulée.	esthétique physique + ou - valeur + sensuelle
	congresse (141)	<i>kongrès</i>	<i>kongrès</i> : femme, nana; type de négresse ♦ <i>On bèl fanm kongrès</i> . Une belle femme.* (179)	physique, + ou - valeur + sensuelle

Note : \* Ludwig 2002, \*\* Tourneux, 1990 et \*\*\* Benjamin dit Benzo et Recoque, 1994. Nous avons marqué entre parenthèses la page où se trouve la traduction. Nous mettons X aux expressions dont nous n'avons pas pu trouver de traduction.

L'interprétation francophone de *nègre* et *négresse* n'explique pas l'arrangement syntaxique des expressions comme « *nègres à opulence*<sup>65</sup> » ou « *nègre caraïbe* »<sup>66</sup>. Un autre terme ambigu avec une lecture francophone serait « *négresses à mouchoir* » (dont nous avons déjà parlé dans la section 4.1.1.2.1.), étant donné que cette locution fait référence à une façon particulière de s'habiller – avec une robe créole et un madras. Un lecteur ignorant la culture antillaise pourrait utiliser d'autres schémas interprétatifs pour déchiffrer le sens de cette locution<sup>67</sup>.

#### v. Titre social

Une autre différence entre l'usage français de *nègre/négresse* et *nèg/nègrès* est l'utilisation des homologues créoles comme titres sociaux au même titre que monsieur et madame - « la *négresse* Toussine » (TM : 11), « la *négresse* Minerve » (TM : 177), « le *nègre* Filao » (TM : 102) et « le *nègre* Amboise ».

Nous avons également noté une distribution entre « l'homme Amboise » (TM : 87) avec « le *nègre* Amboise » (TM : 115) et « le *nègre* Filao » (TM : 102) avec « le vieux Filao » (TM : 107). La première alternance suggère la synonymie entre *nèg* et *nonm* ('homme' en créole, Cérol, 1991 : 78); tandis que la deuxième implique une référence aux personnes âgées.

Bref, cet usage provenant de l'époque de l'esclavage reste dans le langage courant comme signe de respect. Nous avons noté que ces dénominations ne sont pas régulières dans l'adresse de tous les personnages, on se limite aux vieux.

---

<sup>65</sup> Plutôt : *nègres opulents*.

<sup>66</sup> Plutôt : *nègres des caraïbes*

<sup>67</sup> Dans le passage où elle emploie cette expression, l'auteure ajoute une relative appositive – « Reine Sans Nom était habillée à la manière des 'négresses à mouchoir', qui portent un madras en guise de coiffe. » (TM : 48); en vue de la clarification du sens voulu.

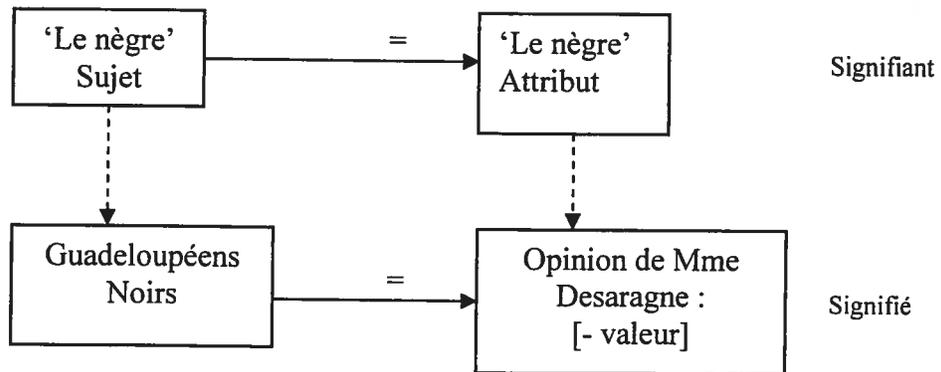
## B. Adjectif

Comme dans le cas des noms, l'adjectif *nègre* passe par un processus d'attribution de prédicats, alors nous noterons une variation dans les valeurs et qualités de la lexie. L'exemple qui suit est une élocution de Mme Desaragne (AD) où le sujet et l'adjectif qualificatif de la proposition ont la même forme.

« - Ne vous fiez pas aux apparences, disait froidement Mme Desaragne, le *nègre* est le *nègre* et depuis que la musique du fouet a quitté leurs oreilles, ils se prennent pour des civilisés... » (AD, TM : 112)

Notre première observation au sujet de ce passage est la répétition de signifiants *nègre*, ce qui, de toute évidence, est une antanaclase. Le terme en position sujet se rapporte au référent réel, à savoir les Noirs guadeloupéens (dans le sens de classe sociale et/ou groupe ethnique), tandis que le terme après le verbe copulatif implique les attributs que AD, la locutrice, accorde à ce sujet.

La deuxième observation porte sur le lien logique (Fig. 5) que la locutrice a dû concevoir pour attribuer la valeur de vérité à cette proposition. Cette formulation « le *nègre* est le *nègre* » serait ce que Reboul (1980 : 202) appelle une *fausse tautologie*. Une tautologie est un argument redondant qui apporte dans le prédicat le sens du sujet (*Micro Robert*, 1998 : 1305). Étant donné que, dans notre exemple, les deux termes sont une antanaclase, nous ne pouvons pas dire que, notre exemple, il s'agit d'une vraie tautologie.

Fig. 5 : Schéma logique : *le nègre est le nègre*

### C. Verbe

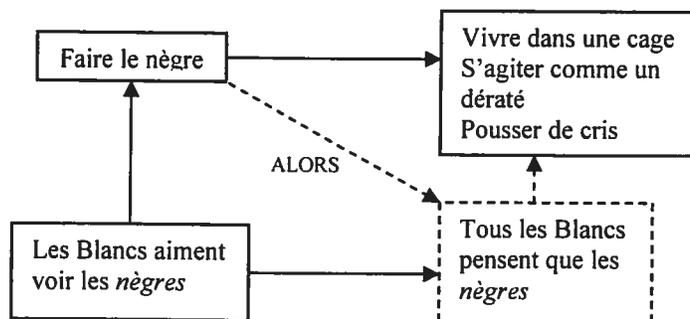
Dans nos analyses nous avons trouvé une collocation verbale qui exprime une représentation ou plutôt une caractérisation des Noirs en France. Ce troisième exemple est tiré du récit des expériences d'Amboise en France où il connaît un Noir dont le métier était celui de « *faire le nègre* ».

« Son hôtel comprenait surtout des musiciens d'orchestre, des serveurs de café, des danseuses, et même il y en avait un qui gagnait sa vie à faire carrément le *nègre*, dans une cage, s'agitant comme un dératé et poussant des cris et c'était ce que ces Blancs-là aimaient voir, selon Amboise. » (TM : 222)

La collocation à elle seule ne dit rien; c'est grâce aux spécifications et à la description de la nature de l'activité que nous complétons le schéma interprétatif.

Certes, les qualités attribuées aux Noirs avec cette collocation, à savoir celle des *sauvages habitant dans une cage comme des animaux*, n'est qu'une supposition (Fig. 6).

Fig. 6 : Schéma logique : *faire le nègre*



À notre avis, cette collocation n'est pas le produit ou la transposition d'une expression créole, elle est la construction de l'opinion que, selon ce personnage, les Blancs se font des Noirs.

Bref, tel que discuté par Reboul (1980), les idéologies créent leurs référents en leur attribuant des prédicats. Ces derniers, organisés systématiquement, permettent la création des signifiants associés aux concepts (ou dénominations). Tant le mot *Blanc* (et dérivés) que le mot *nègre* (et dérivés) détiennent une force perlocutoire réveillant des réactions et des ferveurs pour ou contre une entité. Dans le cas des noms, nous notons la tendance à utiliser les dénominateurs pour marquer soit une qualité historique (*le Blanc des Blancs*), une conscience de groupe avec les mots collectifs (*le nègre est*) ou des mots pluriels (*Blancs, les nègres*) et une typologie classant les individus de la société en sous-classes selon les critères d'origine, de couleur, de valeur, de richesse, entre autres. Les adjectifs dévoilent une revalorisation, par exemple lorsque nous constatons un usage d'un terme associé à une idée positive avec un sens contraire (*blanches* ≠ pureté, *blanches* = appartenant aux Blancs). Finalement, la dénomination verbale suggérant des façons d'agir en

faveur ou en violation d'une norme (*blanchir la race*), des changements de mentalité (*une fois la race éclaircie*) et des conduites associées à un groupe (*faire le nègre*).

#### 4.1.2.2. Catégorisation

« Madame, on dit que certains aiment la lumière, d'autres la fange, c'est ainsi que le monde tourne...moi je ne sais rien de tout ça, je suis une petite négresse si noire que bleue et je lave, je repasse, je fais des béchamels, et voilà tout... » (TM, TM : 97-98)

Parallèlement à la valeur perlocutoire des dénominations, il y a une dualité systématique classant dans une catégorie positive ou dans une catégorie négative les qualités attribuées à un groupe ou à l'autre. D'une part, nous trouvons une tendance à mettre en valeur la culture blanche au mépris des valeurs noires. Les valeurs blanches sont souvent associées aux sens de puissance, de richesse, de haute culture; cependant dans d'autres situations, elles présupposent la froideur, la monotonie, la méchanceté de ce groupe, de même que le système oppressif qu'ils pourraient représenter. D'autre part, nous découvrons un deuxième système de valorisation qui élève les préceptes et les actions des Noirs, au détriment de ceux des Blancs. Les valeurs noires sont associées au ralliement, à la conscience de groupe et aux particularités culturelles. Et, dans d'autres contextes, ces valeurs supposent la pauvreté, l'ignorance, la sauvagerie et le manque d'ordre et de morale. Ces divergences résultent du schéma que les individus se font de la société, des relations entre les groupes, de ce qui est permis ou interdit, de ce qui est beau ou laid, bon ou mauvais, etc. Nous présenterons quelques exemples montrant cette dualité qui concrétise la tension des groupes dans le cadre de l'univers romanesque de TM.

## Illustration par la gastronomie

Nous avons noté plusieurs passages où l'on utilise la *béchamel*<sup>68</sup> et le *fruit à pain*<sup>69</sup> (*fouyapen* dans Lugwig, 2002 : 426) comme représentants symboliques des Blancs et des Noirs respectivement. Ces allusions à la gastronomie symbolisent le conflit entre les cultures, cela parce que ces spécialités deviennent des points de comparaison des opinions sur l'*Autre*, plus précisément sur leurs coutumes.

Les deux extraits suivants dévoilent l'opinion de Mme Desaragne sur les habitudes culinaires des Noirs.

« - Je veux dire *cuisiner*, pas *lâcher* un morceau de fruit à pain dans une chaudière d'eau salée. » (AD, TM : 93)

« Au dernier instant, elle semblait toujours un peu contrariée, secrètement peinée de me voir partir... franchement, Télumée, qu'allez-vous faire dans ce Fond-Zombi?... y chercher un ventre à crédit? ... apprendre à *jeter* un fruit à pain dans de l'eau salée?... je ne sais comment vous le dire, mais essayez de m'entendre, ma fille : c'est ici et pas ailleurs que l'on fait des béchamels... » (AD, TM : 100)

Nous constatons que Mme Desaragne enlève toute valeur au *fouyapen*, tandis qu'elle exalte la *béchamel*, symbole de civilisation (Fig. 7).

Fig. 7 : La vision de la gastronomie : Mme Desaragne



<sup>68</sup> *Béchamel* : Sauce blanche à base de lait. (*Micro Robert*, 1998 : 122)

<sup>69</sup> Fruit de l'arbre à pain. (c.f. *chatengn*, *migan*, *pòpòt*, *ti-soré*, *zéro*) (Tourneux, 1990 : 141) Ou l'*Artocarpus altilis*.



Tableau V : Le fruit à pain *versus* la béchamel

Fruit à pain		Béchamel	
Bon /RSN	Mauvais/Mme Desaragne	Bon /Mme Desaragne	Mauvais / RSN
faire cuire	cuire un fruit à pain, c'est la même chose que ne pas savoir cuisiner	la vraie cuisine	X
<i>faire cuire deux tranches de fruit à pain au gros sel</i>	<i>jeter un fruit à pain dans de l'eau salée</i>	X	ne vas pas t'occuper ce jour-là s'ils ont fait de la béchamel
X	Fond-Zombi = ailleurs	habitation de Belle-Feuille → c'est ici et pas ailleurs que l'on fait des béchamels	rien de bon dans la béchamel (x 2)
personne humaine	[habitude barbare]	[haute culture ou vraie culture]	faiseuse de béchamel

Du point de vue de Télumée, l'*histoire de la béchamel* représente un sentiment de déshumanisation (Fig. 9).

« Et pour assaisonner son mot, grand-mère émettait du fond de sa gorge un beau rire de négresse libre et *je redevais une personne humaine, pas une faiseuse de béchamel. (...)* » (TM, TM : 105)

Pendant son séjour chez les Desaragne, elle se sent aliénée<sup>70</sup>, en partie parce que son existence est réduite seulement aux fonctions domestiques et aux rapports de classe et/ou racistes de sa patronne. Donc, elle conçoit cette sauce comme une représentation ou symbole de son oppression<sup>71</sup>.

<sup>70</sup> « J'étais maintenant entourée d'yeux métalliques, perçants, lointains sous lesquels je n'existais pas. » (TM : 94-95)

<sup>71</sup> « A présent mon travail donnait satisfaction, et je recevais force compliments sur ma béchamel, dans la salle à manger aux meubles d'acajou massif fixés solidement au sol, immuables. Ne la complimente pas trop, disait madame à son époux, elle s'appliquera moins la prochaine fois, tu verras. » (TM : 95)

Fig. 9 : La vision de la gastronomie : Télumée



Nous avons analysé les attitudes des personnages envers l'*Autre*. Pour ce faire, nous avons identifié des opinions portant sur un même sujet lequel revenait souvent. Les produits gastronomiques en question fonctionnent comme symboles des groupes, pendant que les attitudes des personnages envers ces produits manifestent le conflit entre les groupes. Cette analyse est nécessaire pour l'étude des idéologies car c'est à travers des opinions, évaluations et jugements que l'on a accès aux modèles mentaux des interlocuteurs.

#### 4.1.2.3. Code linguistique et registres : Créolismes et titres sociaux

Les variations dans le code linguistique, le registre ou le niveau de langue, à savoir l'usage et la variation du vocabulaire et les formations syntaxiques, sont révélatrices d'une certaine image du locuteur et/ou de ce qu'il dégage. Reboul (1980 : 136) discute ce concept sous le nom de *signifiants de connotation* lesquels sont des termes étrangers, provinciaux, argotiques et autres aidant à la formation d'une image du locuteur plutôt que d'indiquer simplement le référent. Dans notre cas, ces signifiants exposent aussi un diagramme du microcosme social du roman.

#### Créolismes

Nous avons identifié quelques instances où il y a un changement de code dans des contextes où nous ne l'attendions pas. Par exemple, les constructions créoles dans le discours des Blancs (Tableau VI) semblent suspectes étant donné qu'ils sont les représentants de la culture française.

Tableau VI : Créolismes dans le discours des Blancs

Expression du livre	Expression créole	Expression en français grammatical
« ... <i>pas pleurer ma fille, pas pleurer...</i> » (invités chez les Desaragne, TM : 99)	<i>pa pléré mafi, pa plére</i> (Bernabé, 1979 : 123)	<i>Ne pleurez pas, ma fille, ne pleurez pas</i> <sup>72</sup> (vous) <i>Ne pleure pas, ma fille, ne pleure pas. (tu)</i> <i>*? ne pas pleurer ma fille, ne pas pleurer. (infinitif)</i>
« Vous connaissez cuisiner? » (AD, TM : 93)	Calque du créole (Bernabé, 1979 : 122) <i>konnèt</i> (Ludwig, 2002 : 179) <i>kuiziné</i> (Tourneux, 1990 : 451) <i>zòt/zò konnèt kuiziné</i> (notre traduction)	<i>Vous savez cuisiner?</i> <i>Savez-vous cuisiner?</i> <i>Est-ce que vous savez cuisiner?</i>
« Je veux dire cuisiner, <i>pas lâcher</i> un morceau de fruit à pain dans une chaudière d'eau salée. » (AD, TM : 93)	<i>pa lâché</i>	... ne pas lâcher... ...et non pas lâcher...
« Je veux dire repasser, <i>c'est pas bourrer</i> des coups de <i>carreaux</i> des drill sans couleur » (AD, TM : 93)	[ <i>Sé pas + verbe</i> ] (Bernabé, 1979 : 123) <i>bouwé</i> (Tourneux, 1990 : 65) <i>Sé pa bouwé</i> (notre traduction)	ce n'est pas bourrer
	<i>kawo</i> (Ludwig, 2002, 168)	fer à repasser (Bernabé, 1979 : 123)

Enfin, ces changements de code dans le discours rapporté des Blancs impliquent deux choses. En premier lieu, nous proposons que Mme Desaragne s'approprie le code de Téliumée soit pour se faire comprendre soit pour se moquer. Étant donné que le texte ne fournit pas d'explications et ou de raisons manifestes pour

<sup>72</sup> En français écrit, il faut employer le clitique *ne* avant le verbe conjugué au lieu de *pas*, mais dans la langue courante et familière le *ne* est le plus souvent éliminé.

ces variations, nous laisserons cette question ouverte à discussion. En deuxième lieu, nous concevons la possibilité de montrer que les Blancs parlent aussi créole. À ce sujet Bernabé dit ce qui suit :

« ... il convient de noter que la narratrice s'exprime toujours dans un français grammatical. [...] Ce comportement a une signification qui éclaire le choix idéologique de l'écriture qui est à l'œuvre dans ce roman; il y a un créole de l'intérieur, un créole de la convivialité au sein du groupe des descendants d'esclaves et il y a un créole qui sert d'instrument d'échange avec les maîtres. Autrement dit, le choix, dans le roman, du français grammatical (par opposition aux naïvetés d'un français créolisé sans pertinence romanesque) n'est pas un choix opéré contre le créole, mais peut-être contre un certain créole : celui de la servilité; celui de l'aliénation celui qui se laisse piéger par la langue dominante et qui se croit souverain alors qu'il est dans la dépendance et dans le sillage du français. » (1979 : 124)

Le domaine d'utilisation du créole ne se limite pas aux frontières raciales; et les Blancs et les Noirs (et mulâtres) sont des locuteurs de cette langue. Cependant, dans le texte, les Blancs l'utilisent seulement lorsqu'ils parlent à une servante.

Un deuxième type de *changement de code* dans le discours des Blancs est la variation et/ou le mélange des registres.

« -... Regardez vous-même, comme vous êtes, je vous parle et vous ne répondez pas, vous gardez votre langue dans votre poche... *dites-moi honnêtement, sincèrement, vous trouvez que c'est des façons ?*... Que faire, Seigneur, que faire avec des gens pareils, que vous leur parlez et c'est comme si vous leur chantiez! » (AD, TM : 97)

À la lumière de ce passage, nous notons d'une part l'utilisation du *vous* de politesse suggérant le registre de formalité et, de l'autre, nous constatons l'expression « *c'est des façons?* » associée au registre familier. Ce changement abrupt suppose un modèle mental attribuant des qualités linguistiques limitées voire inférieures à Télumée. Encore une fois, nous ne pouvons pas arriver à des conclusions sur les raisons justifiant une telle transition, cependant nous pensons que cette appropriation

du code de l'*Autre* pourrait être le résultat d'une insistance ou d'un essai de gagner la confiance de l'interlocutrice pour la convaincre ou pour se faire comprendre.

Néanmoins, nous avons pu constater que ces changements de code linguistique (du français au créole) et de *registre* ne sont pas exclusifs au discours des Blancs. Souvent la fusion de codes linguistiques dans le discours des Noirs est la conséquence des expressions fixes et des dictons populaires. Nous avons déjà discuté quelques exemples d'expressions créoles dans d'autres sections; cependant nous avons trouvé des phrases et des expressions renvoyant directement au créole et à son iconographie. Selon l'analyse de Bernabé, ces créolismes « fonctionnent comme une inadvertance dans des situations privilégiées, dans des circonstances où se produit une communion intime dans le groupe. » (1979 : 121) Autrement dit, l'emploi des créolismes exprime les réalités propres de la communauté.

Tableau VII : Créolismes dans le discours des Noirs 1/2

	Expression du livre	Expression créole	Expression en français grammatical
Constructions syntaxiques	crier pardon merci (TM : 78)	<i>kriyé padon mési</i> : Cette forme est une condensation (opérée à partir d'une forme qui serait : 'crier pardon et crier merci') qui est dès lors imputable à la créativité poétique du romancier. (Bernabé, 1979 : 120)	crier pardon et crier merci
	viande cochon, viande mouton, viande bœuf (TM : 20)	<i>vyann kochon, vyann mouton, vyann bèf</i> (notre traduction)	cochon, mouton, du bœuf
	étendre le linge sur la blannie (TM : 34)	<i>lablanni</i> : indique l'opération par laquelle les lavandières mettent à sécher et à blanchir le linge fraîchement lavé, en l'étendant sur l'herbe d'un pré ou sur de larges pierres de rivière. (Bernabé, 1979 : 120)	---

(dû à l'extension des tableaux, nous les avons divisé en deux)

Tableau VII : Créolismes dans le discours des Noirs 2/2

	Expression du livre	Expression créole	Expression en français grammatical
Mots créoles	aucune <i>nation</i> mérite la mort (TM : 56)	<i>nasyon</i> <sup>73</sup>	---
	coqs guinmes, des coqs de combat (TM : 124)	<i>kok gèm</i> (Tourneux, 1990 : 195) <i>kok-gyenm</i> : coq de combat (de l'anglais <i>game</i> ) (Ludwig, 2002 : 175)	---
Proverbes créoles	Lancer à vos trousses cette <i>femme folle</i> , la <i>déveine</i> , qui vous happe et vous déchire et voltige les lambeaux de votre chair aux corbeaux... (TM : 24)	<i>Ladévenn sé o fanm fôl</i> : La malchance est une femme folle. (La malchance s'abat sur n'importe qui, n'importe où/La fortune est aveugle) (Ludwig, 2002 : 437)	---
	Si lourds que soient les seins d'une femme, sa poitrine est toujours assez forte pour les supporter. (TM : 26)	<i>Tété pa jenmen two lou pou lèstomak</i> : les seins ne sont jamais trop lourds pour la poitrine (Bernabé, 1979 : 126)	---
	La femme qui a ri est celle-là même qui va pleurer, et c'est pourquoi on sait déjà, à la façon dont une femme est heureuse, quel maintien elle aura devant l'adversité. (TM : 157)	<i>Apwé ri, sé pléré</i> : Après le rire, les pleurs (Qui rit jeudi, pleure dimanche) (Ludwig, 2002 : 415)	---

<sup>73</sup> *Nasyon* : 1. groupe de personnes, type, famille, gens, race (Voir : *ras*) (Ludwig, 2002 : 235)

En conclusion, nous remarquons que l'inscription du créole n'est pas un phénomène limité à un des groupes. Les Blancs et les Noirs participent simultanément de cette langue indigène qu'est le créole<sup>74</sup>. Cependant, nous avons remarqué deux tendances; les Blancs l'utilisent avec un but plus fonctionnel, à savoir la communication avec la servante. Et les Noirs l'utilisent très naturellement, autrement dit le créole s'inscrit naturellement dans le texte, sans modifier trop la fluidité du français. D'ailleurs ils insèrent des images et des dictons rapprochant le lecteur encore plus de la culture créole.

#### Illustration par les titres sociaux

Les titres sociaux placent les individus dans le cadre social et ils sont employés dans quelques contextes. Nous avons identifié des titres ou des appellations exclusifs au code linguistique des Blancs et d'autres exclusifs à celui des Noirs. Dans les cas des Blancs, nous trouvons les titres *madame*<sup>75</sup> (et *Mme*<sup>76</sup>) et *monsieur*<sup>77</sup> (et *M*<sup>78</sup>). Tandis que dans l'espace des *gens de couleur*<sup>79</sup>, nous constatons *man*<sup>80</sup>, *mamzelle*<sup>81</sup>, *négresse*<sup>82</sup> pour les femmes et *nègre*<sup>83</sup> et *homme*<sup>84</sup> pour les

---

<sup>74</sup> « ces deux codes linguistiques, mais aussi deux codes culturels qui semblent se côtoyer sans se toucher, d'autant que l'auteur[e] a procédé à une véritable inversion car c'est Mme Desaragne qui effectue la traduction nègre et Télumée la traduction blanche. » (Pépin, 1979 : 93)

<sup>75</sup> « Je malaxais la pâte et *madame* avait un sourire tranquille, l'air détaché, et puis sans me regarder elle disait comme un rêve, pour elle-même... » (TM : 96)

<sup>76</sup> Mme Desaragne

<sup>77</sup> Monsieur Desaragne (TM : 113)

<sup>78</sup> M. Desaragne

<sup>79</sup> Cette expression fait allusion au terme désignant les non-Blancs : mulâtres, quarterons, nègres, etc.

<sup>80</sup> *Man* : madame (toujours suivie d'un nom propre) (Ludwig, 2002 : 158)

<sup>81</sup> « Mamzelle Loséa, avec ses beaux cheveux de mulâtresse » (TM : 90) *Madmwasèl, manmzèl, manzèl* : mademoiselle (non suivie d'un nom propre) ; demoiselle. *An pa konnèt zafè a manmzèl*. J'ignore les intentions de la demoiselle. (Ludwig, 2002 : 262)

<sup>82</sup> La négresse Minerve (TM : 177)

<sup>83</sup> Le nègre Amboise

<sup>84</sup> L'homme Wa (TM : 188)

hommes. Pratiquement, nous pouvons déterminer à quel groupe appartient un personnage selon son titre<sup>85</sup>.

Cependant, nous notons quelques instances où cette contrainte d'étiquetage social n'est pas respectée. La première variation de code arrive lorsque Minerve taquine Toussine pendant la période où Jérémie faisait la cour à cette dernière - « Et, dans ce débordement de joie, elle taquinait *Mlle* Toussine... » (TM : 17) - et la deuxième survient lorsque Élie fait la cour à Télumée - « Ce n'est pas bien, dit-il enfin d'une voix qui se forçait à la gaieté, ce n'est pas bien de regarder les gens dans le dos, *mademoiselle* Télumée Lougandor. » (TM : 119) Dans ces deux exemples, nous repérons des mots et des expressions clefs - *taquinait* et *d'une voix qui se forçait à la gaieté* - insinuant la bonne humeur des locuteurs, et donc, établissant le ton de l'énoncé. Le troisième exemple porte sur Mme Brindosier, un personnage désagréable exprimant toujours des opinions contre les *nègres*. L'utilisation de l'appellatif *Mme*, à la place de *Man*, dans ce cas n'est pas suscitée par une différence de classe sociale (Blanc vs. Noirs), étant donné que ce personnage appartient au même groupe que Télumée - lorsque la narratrice fait mention de ce personnage elle ne décrit jamais sa couleur, en fait le lecteur déduit sa couleur d'après un de ses commentaires : « Ah, *nous les nègres* de la Guadeloupe, on peut vraiment dire que *nous* sommes à plat ventre, ah, ah... » (TM : 51). À notre avis, cette différenciation tendrait plutôt à nier l'appartenance au groupe de cette « certaine dame Vitaline Brindosier » (TM : 50), personne indigne au sein du groupe.

Bref, l'auteure utilise le code linguistique pour exposer le rôle et le domaine d'utilisation de ces langues dans la société guadeloupéenne. Les titres sociaux

---

<sup>85</sup> En effet, il y a deux personnages dont on ne donne aucun renseignement physique : M. Tertulien (TM : 32) et M. Boissanville (TM : 174). Donc, le lecteur n'a qu'à imaginer que ces deux personnages sont soit mulâtres soit Blancs. L'apparence physique de M. Tertulien n'est pas évidente, en effet il possède une buvette qui le dimanche devient un *pitt*. Donc, ce personnage peut être soit *mulâtre* soit *blan maudit*. Tandis que M. Boissanville est clairement un Blanc, étant donné qu'il est le propriétaire de la parcelle où Télumée place sa case au morne La Folie. D'ailleurs il habite à Pointe-à-Pitre.

appartiennent aux codes linguistique et social simultanément. Ces termes précis et non interchangeables servent à marquer les divisions et les différents niveaux des structures sociales. Étant donné que notre texte traite deux codes linguistiques en contact, nous avons vu aussi que les titres sont des désignations d'appartenance ou de non-appartenance à un groupe.

#### 4.1.3. Éléments grammaticaux

« Madame, *on* [*'vous'*] dit que certains aiment la lumière, d'autres la fange, c'est ainsi que le monde tourne... moi, je ne sais rien de tout ça, je suis une négresse si noire que bleue et je lave, je repasse, je fais des béchamels, et voilà tout... » (TM à Mme Desaragne, TM : 97-98)

##### 4.1.3.1. Pronoms personnels

Dans le cadre de notre étude, nous avons porté notre attention sur la fonction démarcative des pronoms personnels car ils délimitent les frontières sociales dans les contextes d'inégalité (la polarisation) et désignent l'appartenance ou la non-appartenance à un groupe (*Nous* et les *Autres*).

##### 4.1.3.1.1. Vous vs. Tu

Dans les rapports avec ses patrons, Télumée respecte les conventions des formules d'adresse :

titres sociaux : « *Madame*, on dit que certains aiment la lumière, d'autres la fange, c'est ainsi que le monde tourne... » (TM : 97-98)

*vous* de politesse : « Monsieur Desaragne, je le jure sur la tête du bon Dieu, vous ne pourrez plus entrer dans la chambre des petites bonnes, car vous n'aurez plus de quoi... » (TM : 113).

Cependant, nous avons remarqué que ces formules n'étaient pas toujours respectées par la patronne. En effet, cette dernière hésite entre le *vous* de politesse qui est une

amplification de la personne ou un signe d'exclusion (Maingueneau, 1986) et le *tu* familier.

« -... Regardez *vous-même*, comme *vous* êtes, je *vous* parle et *vous* ne répondez pas, *vous* gardez *votre* langue dans *votre* poche... » (AD à Télumée, TM : 97)

« Combien de coups de bâton *ton* homme *te* donne-t-il?... » (AD, TM : 97)

Maingueneau (1986) explique que les variations entre le choix du *tu* et du *vous* reflètent soit l'appartenance soit la non-appartenance à la même sphère de réciprocité. Autrement dit, Télumée est contrainte de respecter les conventions sociales à cause de sa position désavantageuse<sup>86</sup>, tandis que les patrons peuvent les franchir.

#### 4.1.3.1.1.2. Désignation des groupes et mutations de référents

Dans l'extrait suivant, la locutrice, Mme Desaragne, prononce un monologue exposant des opinions et des récriminations contre les Noirs guadeloupéens. Pendant cette tirade, elle utilise divers pronoms personnels désignant les deux groupes en conflit. Pendant que *vous* et *tu* désignent l'*Autre*/les Noirs, *on* et *je* en font autant pour les Blancs.

« - Ah, continuait-elle, du ton et de l'air de quelqu'un qui regarde le ciel et dit : il va faire beau, ah, savez-*vous* au juste qui *vous* êtes, *vous les nègres* d'ici ?... *vous* mangez, *vous* buvez, *vous* faites les mauvais, et puis *vous* dormez... un point c'est tout. Mais savez-*vous* seulement à quoi *vous* avez échappé ?... sauvages et barbares que *vous* seriez en ce moment, à courir dans la brousse, à danser nus et à déguster les individus en potée... *on* *vous* emmène ici et comment vivez-*vous* ?... dans la boue, le vice, les bacchanales... Combien de coups de bâton *ton* homme *te* donne-t-il ?... et toutes ces femmes, avec *leurs* ventres à crédit ?... *moi*, je préférerais mourir, mais *vous* c'est ce que *vous* aimez : drôle de goût, *vous* *vous* vautrez dans la fange, et *vous* riez. »

(AD, TM : 96-97)

---

<sup>86</sup> Un changement de registre de la part de Télumée serait considéré comme manque de respect, tandis que le changement des patrons pourrait être perçu comme une attitude paternaliste.

Tenant compte de la situation d'énonciation, nous constatons que ces pronoms à la deuxième personne renvoient au co-énonciateur (*ton, te*), Télumée, et au co-énonciateur et à son groupe (*vous*), Télumée + les nègres<sup>87</sup>. Cependant, il est nécessaire de considérer la construction syntaxique pour lier anaphoriquement le pronom *vous* avec *les nègres*. En fait, c'est l'apostrophe de la phrase qui élimine toute ambiguïté : « savez-vous au jusque qui *vous* êtes, *vous les nègres d'ici* ?... »<sup>88</sup>. (AD, TM : 96)

La deuxième référence aux Noirs réside en la désignation de Télumée elle-même. Soudain, Télumée devient la représentante de tous les Noirs car la locutrice transpose tous ses préjugés généraux sur Télumée, *tu* : « Combien des coups de bâton *ton* homme *te* donne-t-il ? » (AD, TM : 97) C'est-à-dire, Mme Desaragne saute à des conclusions sur la vie personnelle de son employée à partir des prédicats de son schème mental

La troisième référence désignant les Noires, est le possessif *leurs* : « et toutes ces femmes, avec *leurs* ventres à crédit ?... » (AD, TM : 97) Cette désignation à la troisième personne s'applique aux objets du monde autres que les interlocuteurs (Maingueneau, 1986 : 5) Cependant, les objets dont la locutrice parle est une sous-division qu'elle fait de la communauté noire, donc elle désigne l'*Autre*.

Dans le cas de la dénomination des Blancs, nous constatons l'utilisation d'*on* – « ... *on* vous emmène ici et comment vivez vous ?... » (AD, TM : 97) – et de *je* – « *moi, je* préférerais mourir » (TM : 97).

Le pronom personnel *on* est particulièrement ambigu, car il peut avoir différents référents. Autrement dit, même s'il est conjugué à la troisième personne du

---

<sup>87</sup> Vous = tu + autres (Maingueneau, 1986 : 5)

<sup>88</sup> Nous soulignons.

singulier, il peut remplacer *ils/elles*, *nous* ou, tout simplement, un sujet général comme par exemple *les gens*. D'une part, *on* renvoie aux Blancs, plus précisément aux Blancs esclavagistes responsables de l'introduction des Noirs aux Antilles. Selon Mme Desaragne, cette action a sauvé les Noirs de leurs *habitudes barbares*. D'autre part, ce pronom peut signifier *nous les Blancs*<sup>89</sup>. Dans cette optique, Mme Desaragne s'assumerait comme partisane de l'esclavage<sup>90</sup>.

Mme Desaragne utilise aussi le pronom personnel *je*. Après avoir énuméré les caractéristiques des Noirs et dévoilé le rôle des Blancs dans le déplacement des Noirs, Mme Desaragne arrive à la conclusion : *je préfère mourir à devenir comme vous*. Donc, *je* devient la dernière frontière entre *toi et votre monde* versus *moi et notre monde*.

Bref, avec ces pronoms l'énoncé établit la division « *qui parle?* » et « *de qui je parle?* »

#### 4.1.3.2. Déictique *ici*<sub>1</sub> et *ici*<sub>2</sub>

« Ces gens-là étaient d'un bord et lui de l'autre, ils ne regardaient pas du même côté de la vie, pas plus que ça, le frère... » (TM : 123)

La polarisation des groupes se reflète aussi dans l'utilisation des mots délimitant les espaces physiques<sup>91</sup>. Puisque les *Blancs* et les Noirs habitent dans des communautés séparées, nous tombons sur des termes renvoyant à leurs espaces respectifs souvent accompagnés par des commentaires et des évaluations. Par exemple, l'*ici*<sub>1</sub> de l'extrait des pêcheurs –

---

<sup>89</sup> Nous = je + autres (Maingueneau, 1986 : 5)

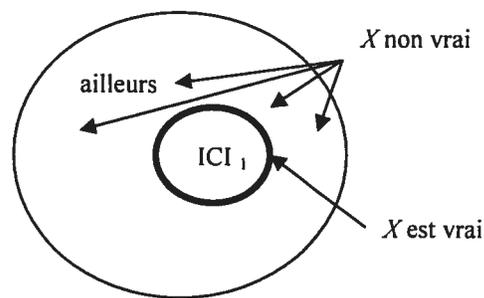
<sup>90</sup> « Ne vous fiez pas aux apparences, disait froidement Mme Desaragne, le nègre est le nègre et depuis que la musique du fouet a quitté leurs oreilles, ils se prennent pour des civilisés... » (TM : 112)

<sup>91</sup> « Les canards et les poules se ressemblent, mais les deux espèces ne vont pas ensemble à l'eau » (TM à M. Desaragne, TM : 114)

« Ici<sub>1</sub>, tout le monde est à la hauteur de tout le monde, et aucune femme ne peut se vanter de posséder trois yeux ou deux tourmalines dormant au creux de ses cuisses » (Les pêcheurs, TM : 15) –

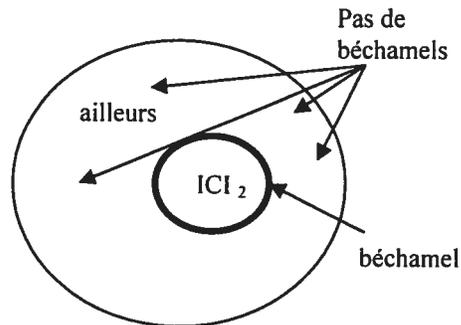
renvoie à L'Abandonnée<sup>92</sup>. La démarcation de l'*ici*<sub>1</sub> convoque également à la qualité de ses habitants et aux sens du voisinage, du ralliement et de l'égalité. Lorsque les locuteurs affirment l'homogénéité de conditions des habitants d'*ici*<sub>1</sub>, nous constatons que les régions à l'extérieur de ce territoire ne possèdent pas nécessairement les mêmes qualités (Fig. 10). Alors, il existe le présupposée : *ailleurs tout le monde n'est pas à la hauteur de tout le monde*.

Fig. 10 : Diagramme *ici*<sub>1</sub>



Le deuxième exemple est un propos de Mme Desaragne : « c'est *ici*<sub>2</sub> et pas *ailleurs* que l'on fait des béchamels. » (AD, TM : 100) Nous constatons que *ici*<sub>2</sub> a comme référent Belle-Feuille, l'habitation des Desaragne et l'*ailleurs* dénote Fond-Zombi. D'ailleurs, il est évident que la locutrice dédaigne l'espace référé par le *pas ailleurs* puisqu'il ne possède pas de *béchamel* (Fig. 11), symbole de culture pour la locutrice.

<sup>92</sup> Le morne où Jérémie et Toussine habitaient.

Fig. 11 : Diagramme *ici<sub>2</sub>*

Les renvois constants aux domaines d'action des groupes et des explications sur leur nature délimitent les espaces physiques et les actions de leurs habitants. Nous avons noté que dans les deux exemples, les *ici<sub>1</sub>* et *ici<sub>2</sub>* dénotent l'espace du locuteur, alors ils sont représentés positivement. Toutefois, les espaces physiques de l'*Autre*, l'*ailleurs*, se caractérisent par la négation ou le manque d'une caractéristique désirée.

#### 4.2. Textuel/niveau énonciatif

Les résultats de l'analyse textuelle comprennent les observations du modèle actantiel et symbolique de trois personnages : Reine Sans Nom, Man Cia et Madame Aurore Desaragne. De plus, nous présentons le produit de l'analyse des points de vues du discours rapporté, des indices paraverbaux et des liens logiques (ou présupposés) dans quelques citations.

##### 4.2.1. Modèle actantiel et symbolique des personnages

Les protagonistes d'un roman ou de n'importe quel type de discours narratif sont construits à partir d'un ensemble de caractéristiques qui en font des personnages comparables à ceux du monde réel. C'est le côté humain ou humanoïde des personnages; mais en même temps leur fonction de « héros », à des degrés divers, leur confère des propriétés particulières, voire extraordinaires, et des symboles qu'il

est possible de répertorier et d'analyser. C'est ce que nous avons fait en établissant une nomenclature de ces propriétés et en leur attribuant une structure actantielle comme si chacune était un thème décomposable en sous-thèmes avec des prédicats.

#### 4.2.1.1. Reine Sans Nom (RSN).

« Elle en parlait avec ferveur et vénération, car, disait-elle, tout éclairée par son évocation, Toussine était une femme qui vous aidait à ne pas baisser la tête devant la vie, et rares sont les personnes à posséder ce don. Ma mère la vénérât tant que j'en étais venue à considérer Toussine, ma grand-mère, comme un être mythique, habitant ailleurs que sur terre, si bien que toute vivante elle était entrée, pour moi, dans la légende. » (TM : 11)

Reine Sans Nom (RSN) est le personnage qui transfère à Télumée toute la sagesse culturelle, la conscience historique et, surtout, le *savoir-vivre* (plutôt *savoir-survivre*). D'ailleurs, elle lègue à sa descendance la fierté d'appartenir à leur lignée, à leur culture, à leur race... Nous avons choisi le passage descriptif où la narratrice découvre l'apparence physique de sa grand-mère. Sous ce premier regard, le lecteur remarque non seulement l'apparence physique du personnage, mais sa personnalité, sa fierté, sa hiérarchie et son pouvoir magique.

« À la lueur du fanal, je me risquai à regarder grand-mère en face, à la contempler sans détours ni ruses, pour la première fois. Reine Sans Nom était habillée à la manière des « négresses à mouchoir », qui portent un madras en guise de coiffe. Lui enserrant bien le front, le tissu retombait sur son dos en trois pointes enfilées, à la « tout m'amuse, rien ne m'attache ». Elle avait un visage un peu triangulaire, bouche fine, court nez droit, régulier, avec des yeux d'un noir pâli, atténué, à la manière d'un vêtement qui a trop passé au soleil et à la pluie. Grande, sèche, à peine voûtée, ses pieds et ses mains étaient particulièrement décharnés et elle se tenait fière dans sa berceuse, m'examinant elle aussi sous toutes les coutures, cependant que je la contemplais de la sorte. Sous ce regard lointain, calme et heureux qui était le sien, la pièce me parut tout à coup immense et je sentis que d'autres personnes s'y trouvaient, pour lesquelles Reine Sans Nom m'examinait, m'embrassait maintenant, poussant de petits soupirs d'aise. Nous n'étions pas seulement deux vivantes dans une case, au milieu de la nuit, c'était autre chose et bien davantage, me semblait-il, mais je ne savais quoi. » (TM : 48- 49)

Structurellement, le passage est divisé en une description des vêtements (madras, tissu du madras) et une description des parties du corps (visage, bouche, nez, yeux, corps, mains et pieds, posture, regard). Le Tableau VIII illustre l'expansion descriptive de l'extrait.

Tableau VIII : Expansion descriptive : Reine Sans Nom

Thème-titre : Reine Sans Nom			
Nomenclature actantielle	Expansion-définition		
	Sous-thèmes	Prédicats	
vêtements	« négresses à mouchoir »	qui portent un madras en guise de coiffe	
	madras	lui enserrant bien le front	
	tissu	retombait sur son dos en trois pointes enfilés	
		à la « toute m'amuse, rien ne m'attache »	
tête	visage	un peu triangulaire	
	bouche	fine	
	nez	court	
		droit	
		régulier	
	yeux	noir	pâli
			atténuée
			à la manière d'un vêtement qui a trop passé au soleil et à la pluie
	regard	lointain	
calme			
heureux			
la pièce me parut tout à coup immense et je sentis que d'autres personnes s'y trouvaient			
corps	(complexion physique)	grande	
		sèche	
		à peine voûtée	
	mains et pieds	particulièrement décharnés	
(posture)	se tenait fière dans sa berceuse		

Avec la description de RSN, la narratrice accentue, d'une part, la fragilité physique de RSN et, de l'autre, la force et la puissance de sa présence. Sans doute, ce profil de RSN la présente presque à la façon d'une reine (tel que son nom le suggère). Nous avons identifié trois enjeux de caractérisation du personnage : l'enjeu physique, l'enjeu social et l'enjeu magique (Tableau IX).

Tableau IX : Les enjeux de description : RSN

Thème-titre	Enjeux		
	Physique	Social	Magique
RSN	visage bouche nez yeux	(vêtements) madras	regard
	(corps) pieds et mains		(posture)

#### 4.2.1.1.1. L'enjeu physique

Le premier enjeu de caractérisation, l'enjeu physique, possède tant des implications esthétiques rapprochant RSN de l'image d'un membre de la royauté que des implications sur la qualité de vie du personnage (Tableau X).

Tableau X : L'enjeux physique : RSN

Nomenclature actantielle	Physique	
	Sous-thème	Prédicats
tête	visage	un peu triangulaire
		fine
	bouche	court
		droit
		régulier
	yeux	noir
atténué		
à la manière d'un vêtement qui a trop passé au soleil et a la pluie		
corps	(complexion physique)	grande
		sèche
		à peine voûtée
	pieds et mains	particulièrement décharnés

Les traits faciaux de RSN présentent un visage délicat et raffiné, des traits dignes d'une *majesté*. Dans le contexte antillais, on recourt souvent à la corrélation : plus le visage est fin plus il est considéré beau; plus le visage est gros, plus il est considéré laid<sup>93</sup> (Labelle, 1978). Alors, il est très probable que l'auteure présente des résidus d'une idéologie esthétique propre aux Antilles à travers la description des personnages.

Cependant, la description d'autres parties de son corps suggère les raisons pour la détérioration physique. D'abord, nous avons noté que la description des yeux et de la complexion physique de RSN contrastent avec la délicatesse et la majesté du visage. La qualité de la couleur des yeux n'est comparable qu'avec la qualité des vêtements usés et décolorés par le soleil. Nous croyons que le choix de cette

<sup>93</sup> « Personne ne s'était avisé de la beauté de ma mère [Victoire] à L'Abandonnée, car elle était très noire, et ce n'est qu'après que mon père eut jeté les yeux sur elle que tous en firent autant. » (TM : 33)

métaphore dirige le lecteur à inférer le type de travail que RSN exécutait (par exemple, agriculture, lavandière, vendeuse au marché). Après, nous avons remarqué que les adjectifs décrivant le corps de RSN - « grande, sèche, à peine voûtée » (TM : 49) - sont énumérés dans un ordre donnant l'impression d'inscrire les étapes de la dégradation physique du personnage (Tableau XI).

Tableau XI : Adjectifs décrivant le corps de RSN

Adjectif	Implication
grande	retour a l'image de majesté
sèche	malnutrition
à peine voûtée	vieillesse

En somme, la description qualitative de RSN montre, d'une part, la beauté et, de l'autre, la décadence physique du personnage. Cependant, les modalisateurs et techniques descriptives dont l'auteure se sert ont des connotations menant le lecteur à des déductions de type social.

#### 4.2.1.1.2. L'enjeu social

Un autre élément pris en considération dans la description de RSN est sa tenue « à la manière des 'négresses à mouchoir' » (TM : 48). Le fait que ce personnage s'habille avec un *madras* la place dans la classe sociale des paysans, puisque ce sont les femmes de cette classe qui portent habituellement ce costume. Par ailleurs, nous constatons le respect que ce personnage porte aux traditions (Tableau XII).

Tableau XII : L'enjeu social : RSN

Nomenclature actantielle	Sociales	
	Sous-thème	Prédicats
tête	madras	en guise de coiffe
		lui enserrant bien le front
	tissu	retombait sur son dos en trois pointes enfilées, à la « tout m'amuse, rien ne m'attache »

Pour les Guadeloupéens, le *madras* représente beaucoup plus qu'un simple accessoire. En effet, la façon de le nouer renvoie non seulement à une structure sociale mais à un monde rituel : un nœud avec une pointe signifie « cœur à prendre » ou une femme à la recherche de mari; deux pointes signifient « déjà pris » ou une femme en amour; et trois pointes signifient « femme mariée ». Alors, nous constatons que RSN est une femme mariée<sup>94</sup>.

En somme, ce détail confirme notre hypothèse de l'utilisation des éléments appartenant au code culturel créole permettant d'une part une *lecture de surface*, dans le cas des images visuelles nécessaires pour la compréhension de la construction de l'univers romanesque et, de l'autre, *une lecture profonde*, dans le cas des implications sociales que le code linguistique permet.

#### 4.2.1.1.3. L'enjeu magique

L'imaginaire antillais est plein d'allégories et de superstitions dans lesquelles Télumée puise les images et les raisonnements mélangeant le réel et le surnaturel.

---

<sup>94</sup> RSN est veuve, cependant elle est toujours fidèle à son mari, Jérémie.

Notre narratrice recourt au monde magique pour interpréter divers incidents survenus dans sa vie et/ou les vies des autres. Le regard de RSN est un exemple de cette *rationalisation* de la réalité (Tableau XIII).

Tableau XIII : L'enjeu magique : RSN

Nomenclature actantielle	Magie	
	Sous-thème	Prédicats
tête	regard	lointain
		calme
		heureux
		qui était le sien
		(sous ce regard) la pièce me parut tout à coup immense et je sentis que d'autres personnes s'y trouvaient, pour lesquels RSN m'examinait, m'embrassait maintenant, poussant de petits soupirs d'aise
corps	(posture)	se tenait fière dans sa berceuse

La description de ce regard se fait par la voie des sensations qu'il produit dans l'esprit de la petite Télumée. Les caractéristiques de ce regard impliquent, premièrement, la sagesse de ce personnage étant donné qu'il est un regard qui voit plus loin (*lointain*). Deuxièmement, nous percevons la sérénité (*calme*) et le bonheur (*heureux*) que ce regard inspire à Télumée, alors le lecteur comprend que RSN est sans doute un personnage fiable et bon. Mais ce sont les effets de ce regard « lointain, calme et heureux » qui nous révèlent le mélange du réel avec le magique. Selon la narratrice, le regard de sa grand-mère donne la sensation de l'existence d'un monde invisible parallèle au monde réel. Il nous faut signaler que dans le culte vaudou les vivants et les esprits cohabitent dans l'espace terrestre; et, seulement, quelques personnes ont accès à ces deux dimensions.

À notre avis, cette description attribue des propriétés extraordinaires au personnage qui devient un lien entre les entités du monde invisible des morts et les êtres du monde réel.

#### 4.2.1.2. Man Cia (MC)

« Le plaisir des hommes c'est de prendre man Cia sous leur langue et de la faire voltiger à la façon du linge qu'on lance sur les roches de la rivière pour en faire tomber la crasse. C'est vrai que les gens en parlent avec crainte, car il y a toujours un risque à prononcer ce nom : man Cia. Mais, te disent-ils ce qu'ils font lorsque leurs os se déplacent, lorsque leurs muscles se nouent, lorsqu'ils n'arrivent plus à reprendre souffle dans la vie? » (RSN, TM : 58)

Man Cia (MC) est le deuxième personnage le plus influent dans la vie de Télumée. Après la mort de RSN, elle devient la guide de Télumée; d'une part, elle lui enseigne *les secrets des plantes et le corps humain*<sup>95</sup> et, de l'autre, elle lui transmet une conscience historique sur le passé esclavagiste<sup>96</sup>.

Nous remarquons une sorte d'hésitation dans la description de ce personnage. D'une part, la narratrice veut présenter à quel point MC est un être ordinaire, comme tout le monde; mais, de l'autre, il existe l'élément séparant la *séancière* des gens ordinaires. Nous avons choisi deux passages tirés de l'épisode où Télumée rencontre MC pour la première fois.

---

<sup>95</sup> « [...] man Cia m'initiait aux secrets des plantes. Elle m'apprenait également le corps humain, ses nœuds et ses faiblesses, comment le froter, chasser malaises et crispations, démissures. » (TM : 194)

<sup>96</sup> « Tu vois, ajoutait-elle [man Cia] avec un petit rire léger, dissipant, ce qui m'a toujours tracassée, dans la vie, c'est l'esclavage, le temps où le boucauts de viande avariée avaient plus de valeur que nous autres, j'ai beau y réfléchir, je ne comprends pas... » (TM : 195)

« [...] A ce moment, *une quelconque petite vieille* sortit de la case, pieds nus, enveloppée dans une robe créole à fronces, un grand madras blanc noué sur la nuque et lui retombant dans le dos. Comme elle approchait, courant vivement sur la terre glaise, je vis un fin visage qui reflétait l'extase, et, malgré moi, je fermai les yeux. Soulevant l'ourlet de sa robe, la vieille essuya la sueur au front de grand-mère et l'embrassa à plusieurs reprises, sans paraître s'apercevoir de ma présence. » (TM : 59-60)

« Les deux vieilles commencèrent à parler, sous le grand manguier, tandis que je regardais avidement man Cia, à la recherche de ce qui en elle différait des autres humains. J'examinais ses doigts aux ongles courbes striés dans la longueur, comme des griffes, ses pieds grisâtres à talons larges et proéminents, ce petit corps tout en os, presque d'enfant, ce visage patiné, écaillé par endroits et plus je la voyais, plus je la trouvais pareille à tout le monde, *une quelconque petite vieille de Fond-Zombi*. CEPENDANT elle avait tout de même quelque chose, l'amie de Reine Sans Nom, et ce qu'elle avait man Cia ? elle avait ces yeux-là... immenses, transparents, de ces yeux dont on dit qu'ils ne se ferment pas même en sommeil.

Comme je l'étudiais ainsi, la dévisageant à mon aise, soudain elle braqua sur moi son œil transparent de sorcière et dit : [...]

J'aurais aimé soutenir l'action de ce regard si clair, tranquille, rieur par en dessous, qui semblait démentir le sérieux des paroles prononcées. [...] »

(TM : 60)

La présentation des tableaux structurels (Tableau XIV et Tableau XV) des extraits se fait individuellement parce que :

(a) la temporalité des deux passages ne semble pas coïncider – la première séquence présente la première impression que la narratrice a de MC tandis que la deuxième est une évaluation de MC lorsque cette dernière et RSN conversent.

b) les tons des deux passages ne coïncident pas – le premier passage se centre sur l'image visuelle de MC pendant qu'elle sort de sa case et le deuxième semble plutôt une réflexion au sujet des traits de MC.

Tableau XIV : Expansion descriptive : MC (1)

Thème-titre : Man Cia		
Nomenclature actantielle	Expansion-définition	
	Sous-thèmes	Prédicats
Man Cia	→	quelconque
		petite
		vieille
tête	madras	grand
		blanc
		noué sur la nuque et lui retombait dans le dos.
	visage	fin
corps		qui reflétait l'extase
	pieds	nus
	robe	créole à fronces

Tableau XV : Expansion descriptive : MC (2)

Thème-titre : Man Cia		
Nomenclature actantielle	Expansion-définition	
	Sous-thèmes	Prédicats
tête	visage	patiné
		écaillé par endroits
	yeux	ces _ là
		immenses
		transparentes
		de ces _ dont on dit qu'ils ne se ferment pas même en soleil
	œil	transparent
		de sorcière
	regard	quelque chose
		si clair
		tranquille
		rieur par en dessous
qui semblait démentir le sérieux des paroles prononcés		
corps	doigts	aux ongles courbes et striées dans la longueur, comme des griffes
	pieds	grisâtres
		à talons larges et proéminents
	corps	ce
		petit
		tout en os
Man Cia	→	presque d'enfant
		quelconque
		petite
		vieille
		de Fond-Zombi

## 4.2.1.2.1. Enjeux physique et magique

Cette description établit un parallélisme entre la réalité physique et l'interprétation magique de ce personnage. Transmis sous forme de délibération entre *MC, la sorcière*, et *MC, la vieille de Fond-Zombi*, la description ressemble par moments à une argumentation. D'une part, Télumée accentue des propriétés dévoilant la vulnérabilité de MC, c'est-à-dire qu'elle découvre ce qu'il y a d'humain

et d'ordinaire. De l'autre, la narratrice attribue à MC des traits normalement associés aux bêtes et aux êtres magiques.

Nous avons identifié cinq périodes descriptives à savoir le mélange de caractérisations, la caractérisation surnaturelle, la caractérisation humaine, la caractérisation animalesque et la concession d'humanité.

#### 4.2.1.2.1.1. Mélange de caractérisations

Tout au début de la description la narratrice présente MC comme *une quelconque petite vieille*. Le choix de ce syntagme a pour fonction la réduction de l'image de la sorcière MC au niveau des humains ordinaires. Cependant, la narratrice implique les activités magiques de MC à travers la relative *qui reflétait l'extase*. Ce trait suggère la possibilité que MC entre dans une transe qui suppose un état extatique.

#### 4.2.1.2.1.2. Caractérisation animalesque

Le regard analytique de Télumée trie minutieusement les traits pouvant séparer MC des autres humains. C'est ici qu'elle remarque les caractéristiques animalesques de ce personnage. Par exemple, les doigts et les ongles sont comparés à de griffes et les pieds rappellent les pattes de chien<sup>97</sup>.

#### 4.2.1.2.1.3. Caractérisation humaine

Mais, tout d'un coup, dans l'énumération des caractéristiques de MC, nous constatons le retour des éléments d'humanité dans le physique de MC.

---

<sup>97</sup> Il nous faut signaler que MC plus tard dans le roman se métamorphose définitivement en chien noir.

« J'examinais ses doigts aux ongles courbes striés dans la longueur, comme des griffes, ses pieds grisâtres à talons larges et proéminents, ce petit corps tout en os, presque d'enfant, ce visage patiné, écaillé par endroits et plus je la voyais, plus je la trouvais pareille à tout le monde, une quelconque petite vieille de Fond-Zombi. » (TM : 60)

Ce changement de registre n'est pas marqué. Autrement dit, il n'y a aucun opérateur ou marqueur linguistique justifiant cette variation de perception dans le cadre d'une même énumération. Soudainement, man Cia devient humaine.

#### 4.2.1.2.1.4. Caractérisation surnaturelle

L'hésitation de la narratrice n'est pas résolue avec la découverte du corps humain de MC. Malgré cela, elle continue à juger MC, déterminée à trouver ce qui la sépare des autres. La présence de *cependant* annonce cette nouvelle tournure dans le développement du discours.

Dans cette période descriptive, nous remarquons l'emphase portée aux yeux de MC en particulier à leur *transparence* caractéristique suggérant le don de clairvoyance de MC, avec toute l'ambiguïté des représentations : prêtresse et guérisseuse, protectrice et conseillère, mais aussi capable de jeter des sorts.

#### 4.2.1.2.1.5. Concession d'humanité

Finalement, ayant décidé que MC est différente du reste des humains à cause de ses yeux de sorcière, Télumée trouve dans le regard de MC une sensation de fiabilité et de bonté concédant l'humanité à MC.

Bref, le personnage de la sorcière est une représentation archétypique dans le contexte antillais.

#### 4.2.1.2.2. Enjeu social

Le madras blanc dans la société antillaise a des connotations rituelles. Lié au culte vaudou, le madras blanc et les habits blancs sont la marque distinctive des sorcières et des prêtresses. Le personnage de MC représente le vaudou, la résistance des esclaves marrons, la sagesse et les coutumes venant de l'Afrique.

Dans le roman, la narratrice essaie d'exalter ces coutumes. Une façon de le faire est l'utilisation de l'adjectif *grand* pour souligner la valeur et le respect dus à la figure de la sorcière.

Souvent, la figure de la sorcière inspire soit la peur soit le respect des Antillais. Cette description sert comme démythification des images purement négatives des *séanciers* leur attribuant des caractéristiques humaines et les plaçant dans le cadre terrestre.

#### 4.2.1.3. Mme Aurore Desaragne (AD)

« - Si tu veux voir un esclave, dit-elle froidement, tu n'as qu'à descendre au marché de la Pointe et regarder les volailles ficelées dans les cages, avec leurs yeux d'épouvante. Et si tu veux savoir à quoi ressemble un maître, tu n'as qu'à aller à Galba, à l'habitation Belle-Feuille, chez les Desaragne. Ce ne sont que leurs descendants, mais tu pourras te faire une idée. » (TM : 63)

L'objet de cette description est Mme Desaragne (AD), la patronne blanche de l'habitation de Belle-Feuille à Galba ou Télumée se loue pendant une petite saison. Nous avons remarqué, même avant l'introduction de ce personnage, une tendance à refléter une certaine perception négative envers cette famille. Dans le roman, tant AD que les Blancs sont considérés comme les héritiers des idées esclavagistes. Le rapport développé entre Télumée et sa patronne fera revivre de quelque manière le rapport

maître/esclave. AD est l'archétype de la patronne blanche – riche, raciste, paternaliste, lettrée – cherchant à démarquer son rôle dominant et sa supériorité raciale. La description de ce personnage reflète le point de vue de notre narratrice.

« [...] Venant à moi, depuis le perron où elle se tenait, la descendante du Blanc des Blancs m'apparut, dame frêle, un peu vieille demoiselle, avec de longs cheveux jaunes et gris et les orteils fardés dans des sandales, qu'elle traînait avec légèreté, comme de petits bateaux de papier tirés à la ficelle, sur une pièce d'eau dormante. Deux yeux d'un bleu intense m'examinèrent, et le regard me parut froid, languissant, désinvolte tandis que Mme Desaragne m'interrogeait avec insistance, tout comme si elle n'avait jamais rencontré grand-mère : [...] » (TM : 93)

Le tableau qui suit résume l'expansion descriptive du passage.

Tableau XVI : Expansion descriptive : Mme Desaragne (AD)

Thème-titre : Mme Desaragne		
Nomenclature actantielle	Expansion-définition	
	Sous-thèmes	Prédicats
tête	cheveux	longs
		jaunes et gris
	yeux	deux
		un bleu intense
	regard	me parut froid
		languissant
		désinvolte
Mme Desaragne	→	la descendante du Blanc des Blancs
		dame
		frêle
		un peu vieille demoiselle
corps	orteils	fardés dans les sandales
vêtements	sandales	qu'elle traînait avec légèreté
		comme de petits bateaux de papier tirés à la ficelle, sur une pièce d'eau dormante.

#### 4.2.1.3.1. Enjeu physique

À la différence des descriptions de RSN et MC, cette description s'avère moins exhaustive. La narratrice ne fait qu'énumérer l'inventaire des caractéristiques physiques de *la descendante du Blanc des Blancs* en accentuant seulement les traits renvoyant à sa race blanche (couleur des yeux et cheveux). Cependant, nous percevons des attitudes négatives envers ce personnage; nous proposons que ce préjugé négatif cherche à influencer la perception du lecteur.

Prenons par exemple les cheveux d'AD dont la couleur est un mélange entre *jaune et gris*. Cette donnée implique, en premier lieu, qu'AD est une dame d'un certain âge puisque sa chevelure montre la couleur distinctive de la vieillesse. En deuxième lieu, nous trouvons que, esthétiquement, ce mélange de teintes implique l'idée de cheveux mal entretenus, voire laids. D'ailleurs, la narratrice mentionne la longueur des cheveux de la patronne; une observation apparemment naïve. Cependant, il s'agit d'un cliché racial que, plus tard, la narratrice mettra en contraste avec les cheveux courts des Noires - « c'était cela son rêve, et puis de se plonger dans l'eau profonde des femmes d'ici, de caresser *nos courtes chevelures en crise et qui ne grandissent pas* » (TM : 223).

Deuxièmement, la narratrice pose son regard sur les yeux d'AD. À la différence de la description de la coloration des cheveux, la description des yeux semble un recours narratif pour centrer l'attention du lecteur sur le regard de la patronne dont la description reflète l'opinion de Télumée. Nous ne percevons pas des implications d'ordre esthétique, le seul trait saillant est l'intensité du bleu.

Tableau XVII : L'enjeu physique : AD

Physique		
Nomenclature actantielle	Expansion – définition	
	Sous-thèmes	Prédicats
tête	cheveux	longs
		jaunes et gris
	yeux	deux
		d'un bleu intense

## 4.2.1.3.2. Enjeu social

La présentation de Mme Desaragne ouvre un cycle narratif dédié aux rapports entre Blancs et Noirs. Nous constatons le type de rapport entre ces deux groupes à travers la relation de Télumée avec ses patrons. Dans l'épisode du séjour de Télumée chez les Desaragne, nous relevons des opinions et des commentaires appartenant à toute une suite d'idées héritées du passé. La description d'AD est un exemple de la vision de notre narratrice envers sa patronne blanche. Avec le premier regard, Télumée utilise des expressions présumant des catégories forgées pendant l'époque esclavagiste, des images évoquant l'imaginaire antillais et des éléments plaçant ce personnage dans la classe de l'oligarchie.

Dans la description, Télumée définit AD comme *la descendante du Blanc des Blancs*. Comme nous l'avons déjà montré, c'est un exemple de dénomination. La narratrice profite de ce moment pour souligner cette qualité de la patronne. En effet, le syntagme sert de référent au pronom personnel *elle* : « depuis le perron où *elle* se tenait, *la descendante du Blanc des Blancs* m'apparut » (TM : 93)

Un autre caractéristique sociale dévoilée par ce passage est la position d'AD. C'est à travers des substantifs *dame* et *demoiselle* que Télumée suggère les qualités sociales de la patronne. Dans le texte, la position sociale de ce personnage est déjà un fait établi; alors ces substantifs dénotent les *formes d'adresse* rituelles des Blancs.

De plus, nous avons noté que la narratrice utilise ces *formes d'adresse* accompagnées d'adjectifs qui, à notre avis, contrastent avec l'image de pouvoir qu'AD représente. Le profil d'AD, à la différence de ceux de Reine Sans Nom (RSN) et Man Cia (MC), ne fait qu'accentuer le manque d'énergie et le type ordinaire du personnage. AD est une « *dame frêle, un peu vieille demoiselle* ». Nous proposons l'idée que cette caractérisation pourrait cacher une certaine dévalorisation des Blancs. Par exemple, le mot *dame* inspire typiquement une sensation de force et de pouvoir, cependant la narratrice la caractérise comme *frêle*. Et, le mot *demoiselle* est associé à l'idée de beauté et de jeunesse, caractéristiques absentes du physique d'AD.

#### 4.2.1.3.3. Enjeu magique

La description d'AD se présente comme un face à face entre Télumée et un fantôme du passé, l'esclavage<sup>98</sup>. La narratrice construit alors une ambiance autour de la patronne évoquant un monde d'apparitions et de mystère. Pour ce faire, la narratrice emploie des verbes dont le sens renforce l'image immatérielle. Elle a également recours à l'évocation du monde des morts à travers des images de l'univers magico-religieux créole.

Dans la délimitation de la gestualité et la conduite de la patronne, l'auteure se sert de verbes évoquant le comportement d'un spectre. D'une part, nous tombons sur le verbe « apparaître », qui insuffle le premier regard de Télumée d'un air de mysticisme et d'immatérialité. Si l'on examine le contexte d'utilisation de ce verbe, on remarque qu'en effet le verbe renvoie à la notion d'apparition et non à la notion d'opinion – « la descendante du Blanc des Blancs *m'apparut* » (TM : 93). D'autre part, l'auteure utilise le verbe « traîner » pour indiquer le mouvement des pieds de ce

---

<sup>98</sup> « Pour la première fois de ma vie, je sentais que l'esclavage n'était pas un pays étranger, une région lointaine d'où venaient certaines personnes très anciennes, comme il en existait encore deux ou trois, à Fond-Zombi. Tout cela s'était déroulé ici même, dans nos mornes et nos vallons, et peut-être à coté de cette touffe de bambou, peut-être dans l'air que je respirais. » (TM : 65)

personnage. Ce verbe retrace l'image d'un spectre *traînant* ses peines ou l'image d'un *Zombi*<sup>99</sup> traînant son corps mort et décadent.

De plus, nous notons le recours à des superstitions suggérant la fausseté d'AD. Tout au long du roman, la narratrice juge le caractère des personnes et leur fiabilité à travers leur regard. AD n'est pas une exception, Télumée recourt aussi à cette méthode pour la juger. Elle conçoit le regard de la patronne comme étant « *froid, languissant, désinvolte* ». Cela implique une certaine distance entre les deux personnages. Télumée ne perçoit aucune signe d'accueil de la part de ce personnage, en effet elle constate une certaine l'indifférence et, possiblement, le mépris de sa patronne.

Comparant le regard d'AD avec ceux de Reine Sans Nom (RSN) et Man Cia (MC), nous remarquons que celui de la patronne manque d'énergie, voire de magie. RSN et MC ont produit des effets extraordinaires : l'impression de se trouver dans une pièce plus large et pleine de gens quand elles étaient toutes seules dans la petite case de RSN, et l'impression que MC voyait à travers Télumée avec son *œil transparent*. Cette froideur renforce l'image du *Zombi*, qui n'ayant pas d'âme ne possède qu'un regard d'outre-tombe.

La mention des « *orteils fardés dans des sandales* » implique dans l'imaginaire créole la déconnexion avec la terre, source de vie et d'énergie. Selon les croyances du vaudou, il faut marcher pieds nus pour être en plein contact avec la Terre Mère. C'est ainsi que MC marche pieds nus à l'extérieur de sa maison, ce dont témoigne la narratrice. Par contraste, AD *farde* ses pieds avec ses sandales; l'adjectif

---

<sup>99</sup> **Zombi** ou **Zombie**. 1. Revenant (dans les croyances vaudou). 2. Personne dépourvue de volonté, d'énergie. (*Micro Robert*, 1998 : 1438)

*fardés*<sup>100</sup> renforce l'idée de la dissimulation voire de l'occultation. Alors, AD ne serait pas en contact avec sa vraie nature, elle serait quelqu'un qui se cache derrière les apparences.

La métaphore de *l'eau calme sous les pieds* d'AD possède deux implications dans la description : elle contribue au cadre fantasmagorique et elle implique le soupçon envers cette personnalité. D'une part, lorsque la narratrice compare les pieds de la patronne avec des « *petits bateaux de papier tirés à la ficelle, sur une pièce d'eau dormante* », nous avons l'impression que ce personnage flotte sur l'eau, qui renforce son image spectrale. De l'autre, cette métaphore renvoie à d'autres passages du roman où la narratrice associe la culture blanche<sup>101</sup> à la notion d'eau calme. Cette comparaison rappelle le dicton, qu'on trouve aussi en créole, « méfie toi de l'eau dormante » indiquant les périls qu'AD peut représenter pour Téliumée.

La description d'AD reflète, d'abord, une tendance à reproduire une image négative accentuant les traits blancs et les traits laids (mal entretenus) du personnage. Par conséquent, nous remarquons des éléments appartenant aux superstitions antillaises entourant le personnage de soupçon et de méfiance tant aux yeux de Téliumée qu'à ceux du lecteur créolophone.

Avec l'analyse de ces trois passages, nous voulions montrer l'influence qu'une description peut avoir sur les opinions du lecteur envers un personnage. En effet, nous avons trouvé une tendance à exalter les caractéristiques de Reine Sans Nom et Man Cia, tandis que Mme Desaragne est présentée presque comme un spectre, immatériel et faux. Nous voulons signaler que ces personnages sont le

---

<sup>100</sup> Farder: 1. Mettre du fard à. => **maquiller**. (Pron.) - Se farder : *Cette fille se farde trop, s'est trop fardée*. 2. Littér. Déguiser la véritable nature de (qqch.) sous un revêtement trompeur. => **embeillir**. *Farder sa pensée*. (*Micro Robert*, 1998 : 542)

<sup>101</sup> « Nous étions un peu en dehors du monde, petites sources que l'école endiguait en un bassin, nous préservant des soleils violents et des pluies torrentielles. » (TM : 83)

produit d'un processus de construction de l'auteure, cela pour évoquer des archétypes de l'imaginaire antillais.

Par ailleurs, nous avons noté que ces trois passages utilisent des images typiques des Antilles dans la caractérisation des personnages. Le recours aux images provenant de l'univers magico-religieux des Antillais projette la mentalité et les conceptions du monde particulières de la narratrice et de sa communauté. Une analyse tenant compte du contexte idéologique antillais dévoile toute une série d'implications culturelles marquant les opinions de la narratrice.

#### 4.2.2. POINT DE VUE

« Tu vois, ajoutait-elle avec un petit rire léger, dissipant, ce qui m'a toujours tracassée, dans la vie, c'est l'esclavage, le temps où les boucauts de viande avariée avaient plus de valeur que nous autres, j'ai beau y réfléchir, je ne comprends pas... » (man Cia à Télumée, TM : 195)

« - Ah, vous autres, je ne vous comprendrais jamais... » (AD à Télumée, TM : 98)

##### 4.2.2.1. Discours rapporté

Reboul affirme que le discours idéologique est un discours collectif. Dans le cas de notre corpus, nous constatons que la voix prédominante est celle de Télumée, le personnage-narrateur du récit. Nous précisons qu'il s'agit d'une voix prédominante étant donné que l'auteure insère la polyphonie des voix en rapportant des citations (aux styles direct, indirect et indirect libre) et des dictons populaires présentant d'autres optiques. Ces insertions transcrivent les attitudes d'autres personnages, et par conséquent les idées de la collectivité. L'exemple suivant emploie les trois types de discours rapporté.

« Son compagnon de cellule lui avait expliqué le monde, disant gravement... mon cher, un Blanc est blanc et rose, le bon Dieu est blanc et rose et où se trouve un Blanc, c'est là que se tient la lumière. Déjà, dans la bouche de sa grand-mère, Amboise avait appris que le nègre est une réserve de péchés dans le monde, la créature même du diable. Mais en prison, la tête fêlée par les bastonnades, les sermons du dimanche, les propos de son compagnon de cellule, il avait fini par avoir le souffle coupé, devant la « noirceur » de son âme et s'était demandé ce que qu'il pourrait bien faire pour la laver, afin que Dieu le regarde, un jour sans dégoût. Et c'est ainsi, se dit-il amusé, qu'il eut l'idée de venir en France où il vécut sept ans. » (TM : 222)

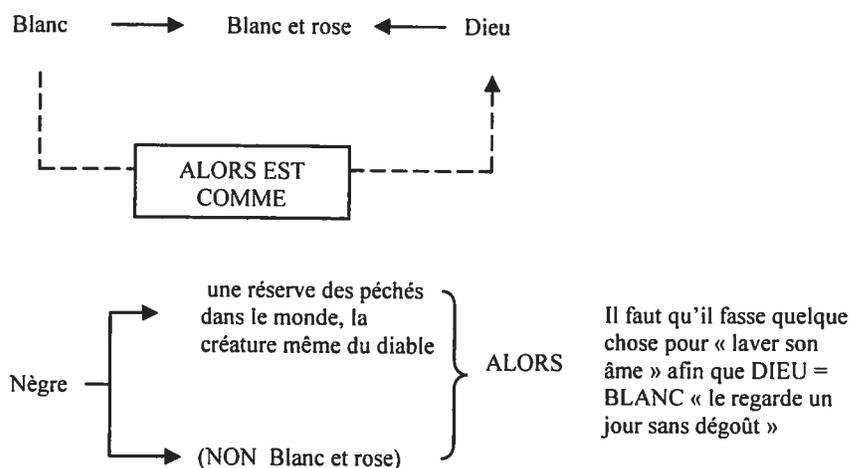
Au sujet du style direct de discours rapporté, nous observons que l'auteure n'utilise pas les conventions d'écriture typiques. En plus des deux points et les guillemets, elle introduit la séquence avec les points de suspension : « disant gravement... *mon cher, un Blanc est blanc et rose, le bon Dieu est blanc et rose et où se trouve un Blanc, c'est là que se tient la lumière.* » Effectivement, ce passage est une citation au style direct car nous notons la rupture énonciative où le *je – mon cher* – n'est plus Télumée. Cette technique a comme but d'éviter les fragmentations constances dans le ton oral du roman.

Cet énoncé, ayant la forme d'un syllogisme (Fig. 12), envisage la manipulation du système de valeurs d'Amboise. Les propositions fonctionnent à la façon d'arguments ontologiques incontestables qui établissent la valeur positive des Blancs et la méchanceté des Noirs, alors la conclusion logique d'Amboise sera celle de vouloir devenir Blanc<sup>102</sup>.

---

<sup>102</sup> « Il avait eu beau aplatir ses cheveux, les séparer d'une raie sur le côté, acheter un complet et un chapeau, ouvrir ses yeux tout grands pour recevoir la lumière, il marchait sous une avalanche de coups invisibles, dans la rue, à son travail, au restaurant, les gens ne voyaient pas tous ses efforts et qu'il lui fallait tout changer, tout remplacer, car quelle pièce est bonne dans un nègre?... » (TM : 223)

Fig. 12 : Schéma logique : Blanc vs nègre



La citation au style indirect retrace les paroles de la grand-mère d'Amboise – « que le nègre est une réserve des péchés dans le monde, la créature même du diable. » Le lecteur constatera une voix différente<sup>103</sup> ayant la même opinion négative des Noirs prouvant que cette attitude n'est pas particulière au compagnon de cellule d'Amboise.

Nous identifions le style indirect libre dans l'énoncé « devant la 'noirceur' de son âme » (TM : 222) où les voix de Télumée et d'Amboise se confondent. En fait, les marqueurs linguistiques de l'énonciation identifient Télumée comme la seule locutrice possible : le possessif *son* signale qu'Amboise n'est pas le locuteur, en effet il est le thème du message, et non pas son locuteur. Néanmoins, le message imprime une attitude n'appartenant qu'à Amboise. En raison de ce décalage, nous notons le mélange de la voix de la locutrice et celle de l'énonciateur réel de l'énoncé. Dans les sections précédentes (voir sections : 4.1.1.2.2. – 4.1.1.2.4.), nous avons discuté la fonction des guillemets dans ce passage. Nous avons suggéré que cet emploi

<sup>103</sup> Nous voulons insister sur le fait que cette locutrice appartient au groupe des Noirs. Par conséquent, les idées négatives du groupe ne sont pas exclusives des Blancs.

marquerait la distance du locuteur par rapport aux connotations négatives du mot et/ou de l'accentuation du lien *Noir égal mauvais* par la voie des guillemets. Cette nouvelle tournure dans l'analyse du passage nous fait douter qui, de Télumée ou d'Amboise, a manipulé l'énoncé. Il est probable que Télumée les ait mis en place pour marquer son dégoût personnel au sujet des implications racistes de l'expression; de la même façon, Amboise aurait pu les utiliser pour impliquer une attitude cynique envers cette connotation du mot.

D'ailleurs, nous avons vu d'autres éléments amplifiant le nombre d'énonciateurs-endocritains. Selon les descriptions d'Amboise, les abus des gardiens de la prison – par lien métonymique, « les bastonnades » renvoient aux gardiens de la prison – et l'endoctrinement des prêtres – par lien métonymique, « les sermons de dimanche » renvoient aux prêtres – ont influencé ses opinions. Alors, l'auteure insère d'autres voix par sa simple énumération.

Les dictons populaires<sup>104</sup> et les maximes sont un autre type de discours rapporté. Ceux-ci appartiennent au code culturel et ils sont transmis de génération en génération. Plus intéressant encore, ces proverbes manifestent la sagesse de la communauté remontant jusqu'aux temps anciens. Le fait que le même proverbe est prononcé par différents personnages prouve que ces expressions fixes relient le discours de la communauté. Par exemple, le proverbe *Tété pa janmen two lou pou lèstomak* (Bernabé, 1979 : 126), exprimant les attentes que la société envers les femmes, est répété au moins trois fois dans le corpus :

« si lourds qui soient les seins d'une femme, sa poitrine est assez forte pour les supporter » (RSN, TM : 26)

---

<sup>104</sup> « Plus importante que les fonctions démarcatives, rythmique et métaphorique du proverbe, est celle de l'insertion d'un discours collectif dans un récit éminemment individuel, puisque autobiographique. En 'proverbialisant' son énoncé, Télumée s'élève en porte-parole de la communauté antillaise et en fidèle reproductrice, [...], du discours de son aïeule [nous préférons dire plutôt 'de ses aïeux']. » (Gyssels, 1997 : 20)

« si lourds que soient tes seins, tu seras toujours assez forte pour les supporter » (Les commères de Fond-Zombi, TM : 69-70)

« - Tes seins sont lourds, dit-il lentement, du bout des lèvres, tes seins sont lourds et ton ventre est profond, mais tu ne sais pas encore ce que ça signifie d'être une femme sur la terre, tu ne le sais pas encore, je te dis. (Élie, TM : 159)

De la même façon que ce proverbe se répète, il y en a d'autres exposant ce code collectif qu'est la culture orale de la Guadeloupe. De là le consensus de nombreux chercheurs sur l'assertion que TM présente la multiplicité de pensées et de cultures en Guadeloupe.

#### 4.2.2.2. Indices paraverbaux : didascalies

Lors d'une conversation, les interlocuteurs peuvent aussi transmettre des informations via la gestualité. Dans l'expression écrite, le lecteur n'y accède que par le moyen des indices paraverbaux fournis par l'auteur. Parmi les utilités de ces éléments dans le contexte littéraire, nous avons identifié l'anticipation des intentions d'un personnage, des glissements de sens, de même que du ton de l'énonciation (ironie, cynisme).

Dans les passages de paroles rapportées, nous avons relevé des éléments décrivant soit les voix, soit les attitudes des personnages, que nous désignons par le terme « didascalies ». Au plan graphique, ces didascalies ne sont pas entre parenthèses comme les conventions d'écriture des pièces théâtrales le stipulent. Elles sont placées dans la chaîne écrite sans fragmenter le style oral de la narration. Ce recours manifeste la marque donnée par le sujet à son énoncé soit la distance, soit d'adhésion du locuteur et son énoncé. (Maingueneau, 1976 : 119) Nous postulons que cette technique d'introduction du discours rapporté cache des messages du locuteur : des opinions, des attitudes, des jugements qui offrent au lecteur un guide interprétatif.

L'extrait suivant montre les points de vue de deux personnages. D'une part, la didascalie manifeste une opinion de la locutrice du discours cité. De l'autre, nous lisons le monologue exprimant les *théories de la patronne sur les Noirs*.

« - Ah, continuait-elle, *du ton et de l'air de quelqu'un qui regarde le ciel et dit : il va faire beau*, ah, savez-vous juste qui vous êtes, vous les nègres d'ici ?... vous mangez, vous buvez, vous faites les mauvais, et puis vous dormez... un point c'est tout. Mais savez-vous seulement à quoi vous avez échappé ?... sauvages et barbares que vous seriez en ce moment, à courir dans la brousse, à danser nus et à déguster les individus en potée... on vous emmène ici et comment vivez-vous ?... dans la boue, le vice, les bacchanales... Combien des coups de bâton ton homme te donne-t-il ?... et toutes ces femmes, avec leurs ventres à crédit ?... moi, je préférerais mourir, mais vous c'est ce que vous aimez : drôle de goût, vous vous vautrez dans la fange, et vous riez. » (AD, TM : 96-97)

Selon la métaphore, le ton de la citation devrait ressembler à la simplicité et la trivialité caractéristiques d'une conversation sur le climat. Cependant, le contenu et le style énergique du discours cité soulèvent un ton accusateur contrastant avec l'idée introduite par la didascalie. La séquence dialogale est présentée à la façon d'un monologue<sup>105</sup> consistant en une longue série de questions auxquelles la locutrice répond elle-même (Tableau XVIII). Finalement, elle conclut deux choses : elle préférerait mourir à mener une vie comme celle des gens pauvres et les Noirs aiment leur façon de vivre.

---

<sup>105</sup> « un discours adressé (à quelqu'un d'autre que soi-même), mais qui échappe au principe d'alternance des tours de parole » (Dictionnaire d'analyse du discours, 2002 : 391).

Tableau XVIII : Monologue de Mme Desaragne

Présumé	Question	Réponse	Conclusion	
<b>Paresse</b>	ah, savez-vous juste qui vous êtes, vous les nègres d'ici ?	... vous mangez, vous buvez, vous faites les mauvais, et puis vous dormez... un point c'est tout.	... moi, je préférerais mourir,	mais vous c'est ce que vous aimez : drôle de goût, vous vous vautrez dans la fange, et vous riez.
<b>Manque de civilisation</b>	Mais, savez-vous seulement à quoi vous avez échappé ?	... sauvages et barbares que vous seriez en ce moment, à courir dans la brousse, à danser nus et à déguster les individus en potée		
<b>Pauvreté et vices</b>	... on vous emmène ici et comment vivez vous ?	... dans la boue, le vice, les bacchanales		
<b>Violence domestique</b>	... Combien de coups de bâton ton homme te donne-t-il ?	[La question porte sur la quantité de coups. La violence domestique est un fait pour la locutrice.]		
<b>Habitudes reproductives</b>	... et toutes ces femmes, avec leurs ventres à crédit ?	[la question semble plutôt une assertion]		

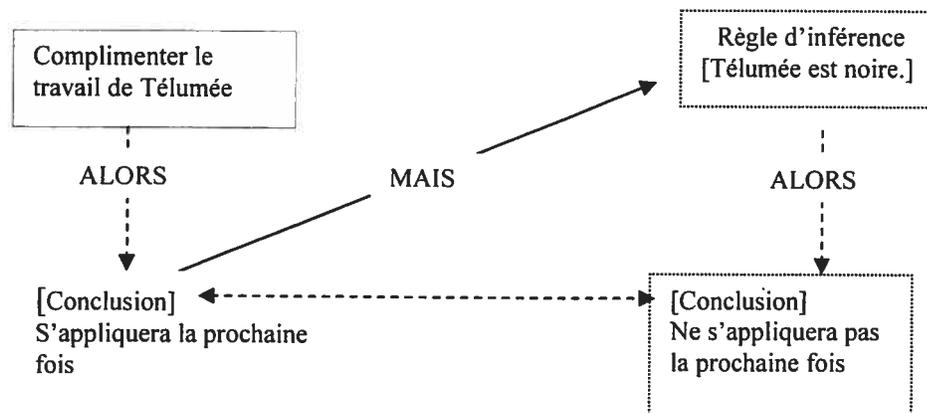
Bref, l'extrait contient un exemple d'ironie car Télumée présente un acte de violence verbale comme si c'était une conversation triviale et inoffensive. Simultanément, le lecteur constate que Télumée juge les opinions de Mme Desaragne et le lecteur jugera son attitude détendue. En lisant, le lecteur regarde du point de vue du narrateur, mais cela n'implique pas qu'il ne soit pas en position de former son propre jugement des situations dans le texte. Cependant, il faut reconnaître que ces éléments manipulent la perception et le jugement des lecteurs.

#### 4.2.2.3. Liens logiques : présuppositions

« Les convives semblaient à l'affût du moindre manquement dans le service. Si un plat n'était pas posé avec toute la douceur requise, si une assiette, un verre ne venaient pas du bon côté, ils y voyaient une sorte de confirmation de leurs idées sur le nègre et s'exclamaient, se réjouissaient bruyamment, vous tapotaient le bras avec indulgence... » (TM : 99)

À l'occasion, les idéologies utilisent des techniques argumentatives (ou plutôt la forme d'une argumentation) pour donner l'impression d'une pensée rationnelle. Cependant, ces pseudo-argumentations prouvent que les idéologies sont plutôt une pensée rationalisée. Ce type d'argumentation consiste à créer des causes et liens explicatifs afin de confirmer les préjugés fixés, au lieu de conclure à partir des prémisses. Autrement dit, les conclusions ne se justifient qu'au moyen des opinions préconçues.

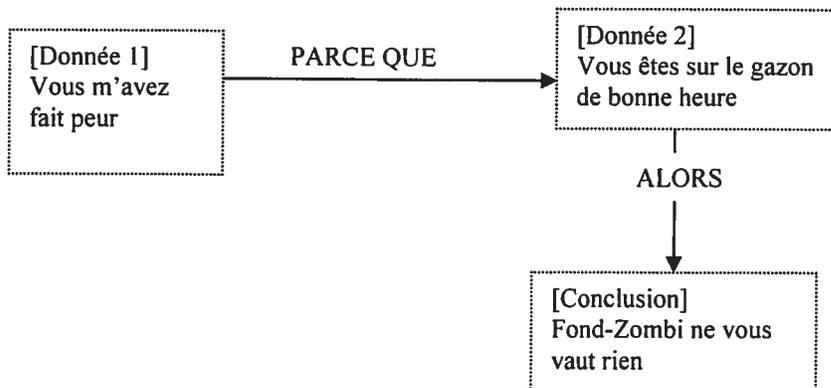
Prenons l'exemple de fausse causalité (Reboul, 1980 : 63) suivant : « Ne la complimente pas trop, disait madame à son époux, elle s'appliquera moins la prochaine fois. » (AD, TM : 95) Nous observons que les données primaires ne dirigent pas l'argumentation dans la direction de cette conclusion. En fait, la réaction plus logique serait de penser que la personne complimentée s'appliquera plus dans le travail. Mais, les préjugés de la patronne déclenchent l'application de la règle d'inférence (Fig. 13) menant à cette représentation négative de Télumée.

Fig. 13 : Schéma logique : posé vs présupposé (*les compliments*)

Le prochain exemple développe un raisonnement syllogistique au moins en apparence.

« Vous m’avez fait peur, ma fille... est-ce tout ce que vous avez à faire de si bonne heure, vous asseoir sur le gazon ?... décidément ce Fond-Zombi ne vous vaut rien. » (AD, TM : 109)

Selon les propositions, nous ne comprenons pas comment la locutrice a pu conclure que Fond-Zombi était mauvais pour Télumée (Fig. 14). Il existe tellement d’inférences pouvant expliquer la raison de son comportement qu’on peut penser qu’elle est malade, fatiguée, déprimée ou amoureuse. À notre avis, seulement la prise en compte des conjectures viciées par l’idéologie de la patronne peut expliquer ce raisonnement.

Fig. 14 : Schéma logique : posé vs présupposé (*Fond-Zombi*)

Enfin, nous avons vu que les idéologies se présentent comme un argument appuyant et justifiant des façons de penser, d'agir, d'organiser, de classer. Ce critère vise les façons de penser influencées par des présuppositions créant des *liens logiques* depuis un référent dans l'imaginaire du locuteur.

## 5. Conclusion

Dès le début de cette recherche inscrite dans une optique *interprétative* en analyse linguistique du discours, nous avons émis l'hypothèse que des courants idéologiques présents dans le roman peuvent être repérés et décrits grâce à des indices linguistiques. Il en est de même de l'interférence français/créole qui imprègne l'écriture de *Pluie et vent de Télumée Miracle* (TM). Nous présentons les conclusions de cette étude en deux volets : l'un sur la méthodologie et l'autre sur les principaux résultats.

### Un retour sur la démarche méthodologique

Un regard rétrospectif sur la méthodologie nous paraît nécessaire étant donné que nous avons dû opérer une synthèse parmi différentes démarches possibles et que cela n'allait pas sans risques. Il a été nécessaire en effet de recourir à une *méthode interprétative* (ou encore *descriptive* et *analytique*) et à la *méthode déductive*.

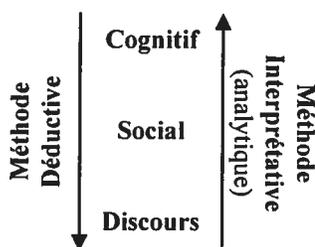
Notre méthode a été *déductive* lors du choix des passages à analyser. C'est-à-dire qu'il a été nécessaire de préciser notre cadre conceptuel (Reboul, 1989; van Dijk, 1998) et nos connaissances contextuelles de la société guadeloupéenne afin de pouvoir reconnaître les passages ayant une vraie valeur idéologique.

De l'approche de Reboul (1980), nous avons retenu les cinq traits des *idéologies* et quelques aspects de sa terminologie. Les cinq traits ont été un guide conceptuel pour l'identification d'exemples parce qu'ils résument les grandes lignes

des pensées *idéologiques*. Les éléments terminologiques ont été retenus en raison de leur précision et de leur pertinence dans la présentation et la description des données, même si, occasionnellement, nous avons préféré d'autres termes, à notre avis plus répandus, provenant des dictionnaires de rhétorique (Molinié, 1992; Pougeoise, 2001) et/ou des dictionnaires de stylistique (Ricalens-Pourchot, 2003).

Mais, c'est la méthode de van Dijk (1998) qui a servi de cadre principal à notre recherche en raison de sa structure trimodulaire : cognitive, sociale et discursive.

Fig. 15 : Méthodes : *déductive* et *interprétative*



Lorsque nous avons opté pour la *méthode déductive* (Fig. 15), nous avons d'abord procédé à une démarche descendante selon la structure du modèle de van Dijk. Autrement dit, il nous a fallu partir des représentations cognitives au niveau de la conceptualisation de catégories. Deuxièmement, nous avons associé les modèles mentaux au cadre social de la Guadeloupe; et cela, afin d'éliminer la confusion entre une opinion personnelle et une position idéologique. Finalement, ce cadre conceptuel et contextuel permet l'identification de passages chargés idéologiquement.

Une fois le passage choisi, nous l'avons soumis à notre analyse *interprétative*. C'est la démarche « montante » (Fig. 15) dans la structure du modèle de van Dijk. Dans cette optique, nous nous sommes mise à la place du lecteur, cela dans le but

d'examiner en détail les moyens linguistiques et textuels imprégnant les idéologies dans le corpus. Nous nous sommes mise aussi à la place de l'auteure et des locuteurs (ou sujets parlants dans le roman) pour essayer d'expliquer, d'une part, les choix linguistiques (les variations dans le code, le choix du français ou du créole dans telle ou telle situation) et, de l'autre, les attitudes et la diversité idéologique du roman.

Nos démarches analytiques s'alignent sur les stratégies discursives de van Dijk, sur les travaux au sujet de l'énonciation de Maingueneau (1976, 1986), et aussi sur la description de Ménard (2001) dans le domaine de l'interférence français/créole dans la littérature antillaise d'expression française. Au cours de nos analyses, nous avons fait appel aux volets social et cognitif de la théorie de van Dijk afin de déceler les sens cachés, les variations sémantiques et les implications sociales de quelques expressions, entre autres découvertes.

Cette démarche méthodologique nous a permis d'éviter les contradictions du fait que les trois démarches relevées ici sont complémentaires et nous ont permis d'explorer plus à fond l'étude des données. Néanmoins comme modèle d'analyse de l'idéologie ce sont les travaux de van Dijk qui constituent notre principale référence.

Malgré tout, l'analyse du discours, à cause de sa dimension interprétative, peut conduire à des conclusions discutables du point de vue de l'objectivité. Nous avons senti la nécessité d'appuyer notre description surtout du point de vue sémantique sur un ensemble de documents et des références linguistiques afin de valider certaines de nos intuitions de lectrice : études sociolinguistiques, ethno-linguistiques, ainsi que des dictionnaires et des grammaires du créole. C'est ce que nous appelons *notre corpus de validation*.

## Principaux résultats

Nous avons concentré nos efforts sur un ensemble de structures linguistiques et sur des notions précises. Les niveaux de structures phonographique, lexicologique, grammaticale (morphosyntaxique), actantielle ainsi que le point de vue, constituent la base des cinq critères qui ont guidé le choix de nos données ainsi que nos observations dans la vérification de notre hypothèse.

Nous présentons nos principaux résultats selon ces cinq critères :

(a) Avec le premier critère nous prétendions prouver que les variations graphiques et/ou la ponctuation fonctionnent à la façon de modalisateurs du récit afin d'indiquer des nuances de statut, des variations sémantiques et de fixateurs de ton dans les énonciations de type idéologique.

Dans le cas des majuscules, notre intérêt primordial était celui de démontrer comment la variation *Blanc/nègre* dévoilait subtilement la distribution inégale du pouvoir et des richesses en Guadeloupe. Cependant, nous avons finalement constaté que cette distribution complémentaire ne transcrivait pas les inégalités entre les groupes en conflit, et cela à la lumière de l'utilisation de *Noir* avec une majuscule. Nous constatons que cette variation réside simultanément dans le code éthique de la langue française (*nègre* est un mot tabou très péjoratif, son usage implique des attitudes associées au racisme), et dans les conventions d'écriture (étant donné que ce mot est un tabou, sa transcription avec une majuscule initiale viole les conventions du code écrit).

Du côté des guillemets, nous avons concentré notre attention sur leur fonction de *modalisation autonymique*. Ce type de modalisation graphique possède la particularité de suggérer la subjectivité, voire les attitudes du locuteur, de même que

les changements sémantiques au niveau profond (au niveau du sens). Nous avons identifié les usages suivants :

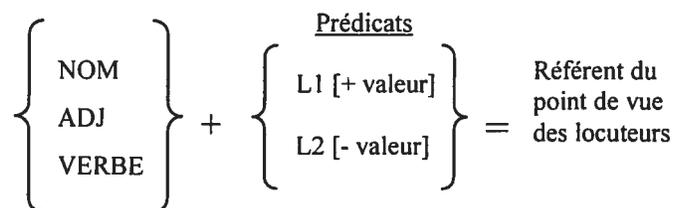
- Marqueur de la multiplicité de code : Puisque la forme (le signifiant) de ces expressions est française, les guillemets déterminent leur caractère étranger. Ces mélanges de code se produisent par *insertion* ou par *lexicalisation congruente*.
- Marqueur de la multiplicité sémantique : Les guillemets suggèrent une valeur sémantique secondaire propre du mot ou ajouté par la contextualité.
- Marqueur de la multiplicité des voix (ou polyphonie) : L'indication des changements dans la situation d'énonciation (discours rapporté, usage sémantique d'un autre locuteur).
- Marqueur de subjectivité : La modalisation des attitudes du locuteur (distance énonciative, ironie, mise en relief)

À notre avis, ce critère s'avère pertinent dans l'étude des manifestations idéologiques dans un texte écrit. Il en est de même des autres signes de ponctuation – les deux points et les points de suspension – que nous avons observés dans le texte.

(b) Le deuxième critère, celui du vocabulaire et des expressions, se divise en trois sous parties : la dénomination (ou désignation), la catégorisation et le code linguistique (insertion du créole et registre).

- La dénomination : Nous limitant aux mots *Blanc* et *nègre* (et ses dérivés), nous avons exploré l'emploi d'un même mot ayant le même référent, mais non pas la même valeur. La figure suivante (Fig. 16) illustre l'attribution des prédicats à un groupe ou à ses membres.

Fig. 16 : Résumé dénomination



De plus, nous avons fait un examen sur la combinatoire de ces mots qui illustre l'usage d'une terminologie propre à chacun des deux groupes. Nous avons relevé des collocatifs distincts pour *Blancs* et *nègres* : qualité, valeur, couleur, origine, classe sociale, etc. En raison de cette combinatoire nous avons constaté la possibilité d'une lecture francophone et d'une autre, créolophone, des deux ensembles de dénominations. La lecture francophone peut expliquer les variations [+ valeur] et [- valeur], mais elle n'explique pas la combinatoire des termes. Seulement, l'hypothèse de *la francisation des signifiants créoles* explique cette combinatoire parce que ces collocations existent déjà dans le guadeloupéen.

Bref, il existe une terminologie propre à chaque idéologie et il est possible de l'identifier. Par contre, il faut éviter les conclusions *ad hoc* comme par exemple le cas du mot *nègre* associé aux discours racistes. Ainsi, dans notre corpus, il s'agit du mot créole : *nèg*. De plus, l'insertion du créole est un facteur à considérer, particulièrement, lorsque l'on utilise des termes exprimant non seulement les attitudes du locuteur, mais aussi celle de la communauté.

- La catégorisation : Tout comme la dénomination, la catégorisation attribue des prédicats à un objet social. Par contre, elle le classe aussi dans une échelle de

valeurs. Par exemple, nous avons discuté l'opposition *fruit à pain/béchamel* laquelle sert comme une sorte de représentation symbolique des cultures et habitudes des groupes en conflit. À la lumière de cet exemple, nous avons vu les choix de verbes redéfinissant ces activités.

D'autre part, nous avons analysé l'utilisation de titres sociaux dans les contextes francophone et créole. Dans le premier cas, nous avons trouvé des titres comme *madame* et *monsieur* et, dans le deuxième cas, il y a des titres comme *nègre*, *man*, *mamzelle*, entre autres. La transgression de cet ordre se fait par la voie de la blague et/ou de l'insulte.

Les idéologies classent les objets sociaux selon leur appartenance : l'*Autre* égal à négatif, mauvais et irraisonnable et *Nous* égal à positif, bon et raisonnable.

- Le code linguistique : Quand on analyse le vocabulaire et les expressions, il est nécessaire de considérer le code linguistique, puisque la langue, elle-même, fonctionne comme un marqueur d'appartenance (l'identité) et/ou de ségrégation (la diglossie, les langues minoritaires).

Contrairement à nos attentes, les personnages Blancs ont employé aussi des calques syntaxiques du créole, cela lorsque leur interlocuteur était Noir. Cette donnée suggère que le créole est un code partagé entre les différentes sphères de la société guadeloupéenne. Dans le cas des Blancs, il est le moyen de parler aux serviteurs, tandis qu'il est pour les Noirs la langue de tous les jours.

Enfin, le vocabulaire est un des moyens les plus évidents d'expression des idéologies : d'abord, à cause de la charge sémantique que possèdent presque tous les éléments lexicaux; ensuite par les classements de *Nous* et de l'*Autre* (catégorisation);

et finalement, parce que le vocabulaire (ou certains sous-ensembles lexicaux) fait partie d'un code appartenant à des groupes déterminés (mélange de code).

(c) Le troisième critère, celui des éléments grammaticaux, plus précisément ceux des déictiques personnels et spatiaux, révèle les notions de ségrégation et d'appartenance lorsqu'ils dénotent l'*Autre* par rapport à *Nous* (Tableau XVIII).

Tableau XIV : Synthèse des déictiques

	Marqueurs de ségrégation		Marqueurs d'Appartenance	
	Déictiques personnels	exclusion	<i>ils/elles</i>	ralliement
pluralité		<i>il=ils</i>	pluralité	<i>je = nous</i>
généralisation		<i>moi ≠toi / toi≠ moi</i>	généralisation	<i>ils=toi, toi = ils</i>
		<i>nous ≠ vous/ vous ≠ nous</i>		
distance	<i>vous de politesse vs. tu familier</i>			
Déictique spatial	démarcation physique	<i>ici /ailleurs</i>	démarcation physique	<i>ici</i>

(d) Le quatrième critère se centre sur le modèle actantiel décrivant les personnages féminins : Reine Sans Nom (RSN), Man Cia (MC) et Aurore Desaragne (AD). Certes, les descriptions de RSN et MC s'attaquent aux qualités positives dignes d'admiration (membres de l'*ingroup*); tandis que la caractéristique la plus saillante d'AD est son manque d'énergie et de vivacité (membre de l'*outgroup*). De plus, nous avons noté toute une série de symboles et d'images impliquant soit la respectabilité (le madras, le madras blanc) soit la suspicion (pieds fardés, eau dormante) entourant ces personnages.

(e) Selon le dernier critère, nous avons examiné les différents points de vue divulgués dans le roman, en tant que preuve de la multiplicité des voix du roman, et donc du caractère collectif des idéologies. Nous avons vu tant la diversité de

techniques pour rapporter les voix de la collectivité (les citations et les proverbes), que des éléments révélant les attitudes de la narratrice comme du locuteur cité (les didascalies, les indices paraverbaux). Enfin, nous avons analysé le contenu de quelques citations afin de montrer des passages argumentatifs dont un des propositions n'est qu'une présupposition.

Nous espérons que notre travail pourra contribuer à une lecture plus profonde de ce roman, *Pluie et vent sur Télumée Miracle*, qui, selon notre propre jugement de lectrice – nous pouvons nous permettre de l'exprimer à ce stade – est une œuvre merveilleuse et constitue un beau message de survivance et d'affirmation de *soi* face aux situations d'oppression. Nous espérons aussi avoir contribué à enrichir l'analyse du discours, notamment par l'illustration d'un ensemble de marqueurs idéologiques, et par des exemples d'interférence linguistique. Cette forme d'écriture romanesque qui exploite parfois avec subtilité le mélange de codes invite de ce fait à une lecture plus attentive de la littérature antillaise.

## Références bibliographiques

- ADAM, Jean-Michel. (1984) *Le récit*, Paris : PUF (coll. 'Que sais-je ?')
- (1991) *Langue et littérature : Analyses pragmatiques et textuelles*, Paris : Hachette (coll. 'Références')
- (1999) *Linguistique textuelle : Des genres de discours aux textes*, Paris : Nathan (coll. 'Fac. Linguistique')
- ADAM, Jean-Michel et PETITJEAN, André. (1989) *Le texte descriptif*, Paris : Nathan (coll. 'Fac. Linguistique')
- (1992) *Les textes : types et prototypes des discours*, Paris : Nathan (coll. 'Fac. Linguistique')
- APPEL, René et MUYSKEN, Pieter. (1989) *Language Contact and Bilingualism*, London, New York, Melbourne, Auckland : Edward Arnold
- BEAUGRANDE, Robert de et DRESSLER, Wolfgang Ulrich. (1981) *Introduction to Text Linguistics*, London and New York : Longman
- BENJAMIN dit BENZO, Moïse et RECOQUE, Marie-Noëlle. (1994) *Dictionnaire alphabétique des expressions créoles*, Fort de France : Éditions Desormeaux
- BERNABÉ, Jean. (1979) « Contribution à l'étude de la diglossie littéraire », *Textes, études et documents* (numéro spécial sur *Pluie et vent sur Têlumée Miracle*), num. 2, pp. 103-130
- ; CHAMOISEAU, Patrick et CONFIANT, Raphaël. (1989) *Éloge de la Créolité*, Paris : Éditions Gallimard
- BLÉRALD, Alain-Philippe. (1986) *Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique du XVIIe siècle à nos jours*, Paris : Karthala

- BONNIOL, Jean-Luc. (1992) *La couleur comme maléfice : une illustration créole de la généalogie des Blancs et des Noirs*, Paris : Albin Michel
- BOUCHARD, Monique. (1990) *Une lecture de Pluie et vent sur Télumée Miracle de Simone Schwarz-Bart*, Paris : Presses Universitaires Créoles/L'Harmattan (Coll. Annou li)
- BOYER, Henri. (2001) *Introduction à la sociolinguistique*, Paris : Dunod (coll. Les Topos)
- CALVET, Louis-Philippe. (1993) *La sociolinguistique*, Paris : PUF (coll. Que sais-je?)
- CÉROL, Marie-Josée. (1991) *Une introduction au créole guadeloupéen*, Guadeloupe : Éditions Jasor
- CHANCÉ, Dominique. (2005) *Histoire des Littératures Antillaises*, Paris : Ellipses
- CHARAUDEAU, Patrick. et MAINGUENEAU, Dominique. (dir) (2002) *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil
- CHAUDENSON, Robert. (1995) *Les créoles*, Paris : PUF (coll. 'Que sais-je?')
- CONDÉ, Maryse. (1979) *Les paroles des femmes, essai sur des romancières des Antilles de langue française*, Paris : L'Harmattan
- DELATOUR, Yves et Coll. (1991) *Grammaire du Français : Cours de civilisation de la Sorbonne*, Paris : Hachette
- DESTUTT DE TRACY, Antoine Louis Claude, comte. (1817) *Éléments d'idéologie : Idéologie proprement dite - Partie 1*, Paris : Librairie Philosophique J. Vrin (1970 éd.)
- DRUCKER, Henry Matthew. (1974) *The Political Uses of ideology*, New York : Barnes and Noble [for] the London School of Economics and Political Science
- DUBOIS, Jean. (1969) « Énoncé et énonciation », *Langages*, 13 : 110
- et coll. (éd.) (2001) *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse
- EAGLETON, Terry. (1999) *Marx*, New York : Routledge
- FALLOPE, Josette. (1992) *Esclaves et citoyens : Les Noirs à la Guadeloupe au XIXe siècle*, Basse-Terre : Société d'Histoire de la Guadeloupe

- FRONTY, Claude. (1993) « Qu'est-ce qu'une idéologie ? », *Existe-t-il encore des idéologies ?*, Toulouse : GREP Midi-Pyrénées, 17-39
- GOETZ, Rose. (1993) *Destutt de Tracy : philosophie du langage et science de l'homme*, Genève : Droz
- GUSDORF, Georges. (1978) *La conscience révolutionnaire : les idéologues*, Paris : Payot
- GYSSELS, Kathleen. (1997) *Le folklore et la littérature orale créole dans l'œuvre de Simone Schwarz-Bart (Guadeloupe)*, Bruxelles, Belgique : Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer
- HEAD, Brian William. (1985) *Ideology and Social Science: Destutt de Tracy and French Liberalism*, Dordrecht : Martinus Nijhoff Publishers
- JERMANN, Alexandre. (1994) « Les traditions créoles dans la littérature contemporaine de la Guadeloupe et de la Martinique », *Les auteurs caribéens : entre l'oralité et l'écriture* (GLASSER, M. and PAUSCH, M., éditeurs), Amsterdam/Atlanta, GA : Matatu
- JOHNSON, William H., *The Harlem Renaissance*,  
<http://www.fatherryan.org/harlemrenaissance/> (consulté le 20 avril 2007)
- LABELLE, Micheline. (1978) *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal
- LAPIERRE, Jean William. (1971) « Qu'est-ce qu'est l'idéologie », *Les idéologies dans le monde actuel*, Paris : Desclée de Brouwer
- LEIRIS, Michel. (1955) *Contacts de civilisations en Martinique et en Guadeloupe*, Paris : Gallimard
- LIPSKI, John. (1982) « Spanish Language Switching in Speech and Literature : Theories and Models », *The Bilingual Review*, num. 9 : 191-212
- (2005) « Code-switching or Borrowing? No sé so no puedo decir, you know. » In *Selected Proceedings of the Second Workshop on Spanish Sociolinguistics*, ed. Lotfi Sayahi and Maurice Westnoreland, 1-15. Somerville, MA : Cascadilla Proceedings Project. [www.lingref.com](http://www.lingref.com), document #1136 or <http://www.lingref.com/cpp/wss/2/paper1136.pdf> (visited on January, 2007)

- LUDWIG, Ralph. et coll. (2002) *Dictionnaire créole français : Avec un abrégé de grammaire créole et un lexique français-créole*, Bruxelles : Servedit/Éditions Jasor
- MAINGUENEAU, Dominique. (1976) *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours : Problèmes et perspectives*, Paris : Hachette
- (1986) *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris : Bordas
- MAGLOIRE, Gérarde. *Jean Price-Mars*, <http://www.lehman.cuny.edu/ile.en.ile/paroles/price-mars.html> (consulté le 20 avril 2007)
- MARX, Karl et ENGELS, Frederik. (1846) *L'Idéologie Allemande*, traduction de Henri AUGER, Paris : Éditions Sociales (éd. 1976)
- MAUROUARD, Elvire. (2006) *Littérature antillaise*, Conférence prononcé à l'Université de Luxembourg, le 21 novembre 2006 dans le cour de Frank WILHELM « Histoire des mentalités francophones », [www.uni.lu/.../127153/file/MAUROUARD%20E.%20-%20Littérature%20antillaise%20-%2021%20novembre%202006.pdf](http://www.uni.lu/.../127153/file/MAUROUARD%20E.%20-%20Littérature%20antillaise%20-%2021%20novembre%202006.pdf) (consulté le 20 avril 2006)
- MAZALEYRAT, Jean et MOLINIÉ, Georges. (1989) *Vocabulaire de la stylistique*, Buenos Aires : PUF
- MEMMI, Albert. (1957) *Portrait du colonisé*, Paris : Gallimard (coll. Folio Actuel, éd. 1985)
- MÉNARD, Nathan. (2001) *L'interface créole-français dans les textes littéraires haïtiens et antillais : Points de repères d'une négociation permanente*. Communication au Colloque : « Écritures francophones et dialogue de cultures » : Beyrouth, Octobre 2001
- McLELLAN, David. (1995) *Ideology*, Minnesota : University of Minnesota Press (2<sup>e</sup> éd.)
- MOLINIÉ, Georges. (1992) *Dictionnaire de rhétorique*, Paris : Librairie générale française
- MUYSKEN, Pieter. (2000) *Bilingual Speech : A Typology of Code-Mixing*, Cambridge : Cambridge University Press

- PATRY, Richard et NESPOULOUS, Jean-Luc. (1990) « Historical Background : Discourse Prevailing approaches to Language Analysis in Linguistics », *Discourse Ability and Brain Damage : Theoretical and Empirical Perspectives* (JOANNETTE, Y and BROWNELL, H.H. éd.), New York : Springer-Verlag
- PÉPIN, Ernest. (1979) « Le jeu des figures répétitives dans l'œuvre : *Pluie et vent sur Téliumée Miracle* », *Textes, études et documents* (numéro spécial sur *Pluie et vent sur Téliumée Miracle*), num. 2, 75-101
- PICAVET, François Joseph. (1891) *Les Idéologues*, New York : Burt Franklin (1971 éd.)
- POUGEOISE, Michel. (2001) *Dictionnaire de rhétorique*, Paris : Armand Colin
- RAUZDUEL, Rosan. (1986) *Introduction à la sociologie du développement de la Guadeloupe*, Paris : Publisud
- REBOUL, Olivier. (1980) *Langage et idéologie*, Paris : PUF
- REY, Alain. (dir.) (1998) *Le Robert Micro : Dictionnaire de la langue française*, Paris : Dictionnaires Le Robert (Édition Poche)
- RICALENS-POURCHOT, Nicole. (2003) *Dictionnaire des figures de style*, Paris : Armand Colin
- RIEGEL, Martin et coll. (1994) *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF
- RODRIGUEZ, Ileana. (1994) *House/Garden/Nation : Space, Gender, and Ethnicity in Postcolonial Latin American Literatures by Women*, Durham/London : Duke University Press:
- RODRIGUEZ, Jorge Emilio. (1994) « Oral Tradition and Recent Caribbean Poetry », *Les auteurs caribéens : entre l'oralité et l'écriture* (GLASSER, M. and PAUSCH, M., éditeurs), Amsterdam/Atlanta, GA. : Matatu
- ROSELLO, Mireille. (1992) *Littérature et identité créole aux Antilles*, Paris : Karthala
- SCHWARZ-BART, Simone. (1973) *Pluie et vent sur Téliumée Miracle*, Paris : Seuil (Coll. Points)

- TOUMSON, Roger. (1979) « *Pluie et vent sur Têlumée Miracle : une rêverie encyclopédique : sa structure, son projet idéologique* », *Textes, études et documents* (numéro spécial sur *Pluie et vent sur Têlumée Miracle*), num. 2, 25-73
- , et TOUMSON, Héliane. (1979) « Interview avec Simone et André Schwarz-Bart : sur les pas de Fanotte » *Textes, études et documents* (numéro spécial sur *Pluie et vent sur Têlumée Miracle*), num. 2, 13-23
- TOUREH, Fanta. (1986) *L'imagerie dans l'œuvre de Simone Schwarz-Bart : approche d'une mythologie antillaise*, Paris : L'Harmattan
- TOURNEUX, Henry et BARBOTIN, Maurice. (1990) *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe (Marie Galante) suivi d'un index français créole*, Paris : Karthala
- VADÉE, Michel. (1973) *L'Idéologie*, Paris : PUF
- van DIJK, Teun Adrianus. (1976) "Philosophy of Action and Theory of Narrative", *Poetics*, 5 : 287-338
- , (1983a) "Cognitive Situation Models in Discourse Production : The Expression of Ethnic Situations in Prejudiced Discourse", *Language and Social Situations* (Forgas, J.-P. éd.), New York, Berlin, Heidelberg, Tokio : Springer-Verlag, 61-79
- , (1983b) "Cognitive and Conversational Strategies in the expression of ethnic prejudice", *Text*, 3 (4) : 375-404
- , (1984) *Prejudice in Discourse : An Analysis of Ethnic Prejudice in Cognition and Conversation*, Amsterdam/Philadelphia : Johns Benjamin's Publishing Company
- , éd. (1985) *Discourse and Literature*, Amsterdam, Philadelphia : John Benjamin's Publishing Company
- , (1989) « Mediating Racism : The Role of the media in the reproduction of racism », *Language, Power and Ideology : Studies in Political Discourse*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company
- , (1990) « Social Cognition and Discourse », *Handbook of Language and Social Psychology* (éd. GILES, H.), Chichester, New York, Brisbane, Toronto, Singapore : John Wiley and Sons

----- . (1996) « De la grammaire de texte à l'analyse sociopolitique du discours. Un itinéraire de recherche », *Le Français dans le monde*, numéro spécial « Le discours : enjeux et perspectives », Hachette

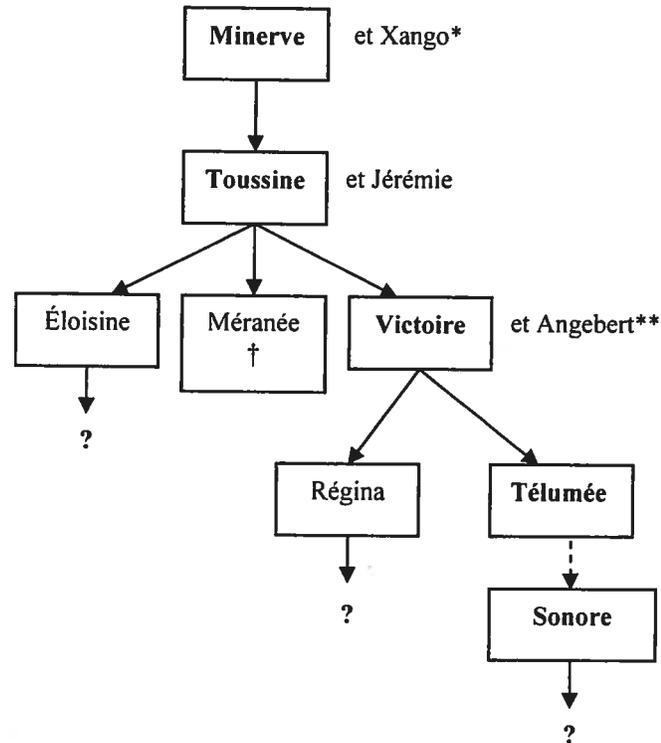
----- . (1998) *Ideology : A Multidisciplinary Approach*, London, Thousand Oaks, New Delhi : SAGE Publications

Zentella, Ana Celia. (1981) « Tá bien, You Could Answer Me en cualquier idioma : Puerto Rican Codeswitching in Bilingual Classrooms », *Latino Language and Communicative Behaviour* (éd. Durán, R. P.), New Jersey : ABLEX Publishing Corporation

**ANNEXE I : Tableau structurel du roman**

chapitre	Pré-récit		Récit																										
	1	2	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15												
Fonction	Prologue Prime-enfance		Enfance et pré- adolescence			Femme en ascension				La décadence et la vieillesse																			
Lieu	L'Abandonnée		Fond-Zombi																										
Personnage chronologie	Minerve --- Xango --- Toussine Jérémie .	Victoire --- Angebert	Téluinée		Sa vie quotidienne		Domestique chez les Desaragne			Elle demande sa main		Bonheur De Téluinée et Elie		Déjà la chute : Ethylisme d'Elie		Téluinée chassée et recueillie par RSM		Mort de Toussine		Mort de Man Cia		Amboise		Mort d'Amboise		Sonore et Médard --- Départ de Sonore		Mort d'Elie	

## ANNEXE II : Arbre généalogique des Lougandor



### Légende :

**Gross caractères :** Lignée Lougandor

\* : Xango n'est pas le père biologique de Toussine. Il prend en charge l'éducation de la fillette après le départ du père biologique « le nègre de la Dominique »

\*\* : Angebert n'est pas le père biologique de Régina. En fait, il n'y a nulle trace de l'identité du père de la sœur aînée de Télumée.

? : Il n'y a aucune information sur leur descendance.

† : Décès à jeune âge

- - - - - : Fille adoptive. La flèche est en pointillé pour signaler la non-appartenance sanguine à la lignée. Cependant, il faut l'inclure car elle a reçu l'éducation d'une Lougandor.

### ANNEXE III : Résumé détaillé de l'intrigue du roman

La première partie s'appelle *Présentation des miens*. Elle commence avec l'histoire de Minerve Lougandor, la première de la lignée des Lougandor. Après l'abolition de l'esclavage, elle s'établit à L'Abandonnée pour fuir l'habitation de son patron. Elle tombe enceinte d'un *nègre* de la Dominique qui l'abandonne à son sort. Mais, peu de temps après, un câpre du nom de Xango « releva [s]a honte » (TM : 12) lorsqu'il se *met en case* avec elle et élève Toussine comme si c'était sa fille.

Le temps passe et Toussine Lougandor devient une belle femme. Elle fait la connaissance de Jérémie, un jeune et galant pêcheur qui tombe amoureux d'elle à première vue. Ils se marient dans une cérémonie presque légendaire qui reste dans la conscience collective comme la noce à *chance*. Ils vivent quelque temps dans la « prospérité » ce qui déclenche la jalousie des autres habitants du morne qui se mettent à les appeler « nègres à opulence » et « aristocrates ». Le couple a eu deux filles jumelles, Éloisine et Méranée. Mais, un jour la chance a quitté la famille et une des fillettes, Méranée, meurt brûlée dans un incendie provoqué accidentellement par sa sœur Éloisine. La famille perd tout, incluant la raison de Toussine. Quelques années plus tard, Toussine resurgit de sa dépression et accouche d'une fille appelée Victoire. Cet épisode finit avec le re-baptême de Toussine : les habitants décident de l'appeler Reine Sans Nom (RSN).

Le dernier épisode de la première partie du roman est l'histoire de Victoire Lougandor, la mère de Télumée. Ayant déjà une fille, Régine, Victoire a une aventure avec Hubert, un « nègre de la Désirade » (TM : 36) qui l'abandonne à son sort. Après cet abandon, Victoire devient alcoolique jusqu'à ce qu'Angebert la sauve. Retrouvant un peu de stabilité économique, elle se met à vivre avec lui, se récupère et accouche d'une fille, Télumée. L'épisode finit avec l'assassinat d'Angebert aux mains de Germain.

La deuxième partie, *Histoire de ma vie* commence avec le déménagement de la petite Télumée avec sa grand-mère Reine Sans Nom (RSN), à Fond-Zombi. C'est ici que commence une longue série d'épisodes dans la vie de Télumée Lougandor (TL) dont elle tirera des leçons. L'épisode de l'enfance de TL s'achève avec son déménagement chez la famille Desaragne pour travailler comme domestique

Cet épisode chez les Desaragne marque l'affrontement de notre protagoniste avec les Blancs pays. Ce séjour lui sert de mise à l'épreuve, elle utilise tous les préceptes appris de RSN pour résister aux attaques idéologiques de sa patronne. La fin de l'épisode est marquée par la *mise en case* de TL avec Élie, son ami d'enfance et son premier amour.

Le récit de la vie en couple avec Élie est assez court. Ils éprouvent une période de bonheur qui se termine par une période de chômage. Élie devient alcoolique et abuse de TL qui reste à ses côtés en espérant qu'il reprenne la raison. TL retourne chez RSN après qu'Élie l'a mise dehors, et vit comme un *Zombi* jusqu'à sa récupération. L'épisode se termine avec la mort de RSN.

Le déménagement de la case de RSN et de TL au morne La Folie marque le début de la prochaine époque dans la vie de TL. Pendant ce séjour, Man Cia initie TL dans les secrets des herbes et les nœuds du corps. Cette formation dure jusqu'à la mort ou plutôt jusqu'à la transformation de Man Cia en chien noir.

La mise en case d'Amboise et TL célébrée à coups de tambour, marque le début de la « belle saison de [l]a vie » (TM : 217) de TL. Pendant cette époque, Amboise et elle vivaient de la culture de leur jardin créole. Au milieu de ce récit, TL insère l'histoire de vie d'Amboise, le révolté, de son voyage en France et de son retour. La culmination de leur vie ensemble finit avec la mort d'Amboise au cours d'une grève.

Le prochain épisode commence avec l'arrivée de Sonore, une fillette que TL élève comme si elle était sa fille. Durant cette époque, il arrive l'ange Médard, « l'Homme à la cervelle qui danse » qui retourne Sonore à sa mère et essaie de tuer TL. Mais il tombe sur sa tête et meurt. Les habitants du morne décident de rebaptiser Télumée comme Télumée Miracle

La fin du récit présente une TL déjà ancienne en train de réfléchir au sujet de sa propre mort.

### ANNEXE III : Stratégies de représentation de *Soi* et de l'*Autre*

Représentation positive de soi (et <i>ingroup</i> )		Représentation négative de l'Autre ( <i>outgroup</i> )	
Mouvement	Stratégies	Mouvement	Stratégies
Dissimulation	Implicite Message indirect Ambiguïté Présupposition Évitement	Accusation	Accusation Culpabiliser Comparaison Explication des normes Toute sorte de prédictions négatives
Défense	Excuse Justification Explication Diversion		
Présentation positive de soi	Admission Concession Accord Acceptation Auto évaluation Respect des normes Empathie		

(Notre synthèse des données présentées dans van Dijk, 1998)

